



Le journal des Marchés Publics

Public Contracts Journal

Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

Regulation 2.0

Open Contracting

eJDM

Pridesoft Mobile

e-CNE

Transparence

e-Regulation

e-Governance



Gratuit sur  Google play

EDUCATION

04

SOCIAL

02

COMMUNICATION

01

INFRASTRUCTURE

12

SANTE PUBLIQUE

01

RURAL

06

ADMINISTRATION

12

BATIMENTS ET TRAVAUX PUBLICS

03

GOVERNANCE PUBLIQUE

04

CONTACTS AGENCE

B.P: 6604 Yaoundé - Cameroun

Tel : 222 20 18 03 / 222 20 00 08 / 222 20 00 09

Fax : 222 20 60 43 / 222 20 33 26

Mail: infos@armp.cm, Web: www.armp.cm

CONTACTS PRIDESOFT

Tel : 222 20 49 17

Web : pridesoft.armp.cm

Mail : pridesoft@armp.cm

N° 1648

25 Septembre 2018

25 September 2018

17H07/5:07 PM

DEMANDE DE CNE

Certificat de Non Exclusion #

à Timbrer

PUBLICITÉ

Service e-JDM

JDM Electronique



Abonnez vous à ce
Service et recevez
au quotidien, dans
votre boîte mail, un
JDM personnalisé.

Service e-CNE

CNE Electronique



Abonnez vous à ce
Service et obtenez
votre CNE en
ligne par paiement
Mobile Money.

Prestataire

Raison Sociale(*) :
N° Carte Contribuable(*) :
N ° Registre de Commerce(*) :
Statut Juridique(*) : ☐ ETS ☐ SARL ☐ SA
Type Entreprise(*) : ☐ TPE ☐ PE ☐ PME ☐ PMI ☐ GE
Capital (chiffres en FCFA):

Localisation

Pays : Ville :
Adresse(**) : B.P. :
Tél.(*) : Fax :
E-mail(*) :
Site web :

Information sur la Commande Publique

Type Procédure(*) : AOIO ☐ AOIR ☐ AONO ☐ AONR ☐ BC ☐ DC ☐ DP ☐ AMI/ASMI ☐ GG ☐
Exercice(*) :
Référence(*) :
Maître d'Ouvrage(*) : Autorité Contractante :
Objet(*) :
Montant(en chiffres)(*) :
Date Signature(*) :

Information sur le Paiement

Etablissement Bancaire(*) : ☐ Express Union (N° 91190008943026) ☐ CC EC-SA (N° 100-017265-314-30) ☐ BICEC (N° 97568660005/16)
☐ Banque Atlantique (N° 9510173000510) ☐ SCB-CAMEROUN (N° 9000019311691) ☐ Paierie Générale
N° Reçu Versement/Virement(*) :
Date de Versement(*) :

Documents Joint à la Demande

Original Reçu Versement/Virement(*) : ☐ Oui ☐ Non | Copie Carte Contribuable : ☐ Oui ☐ Non
Copie de la Commande Publique (BCA, AAO)(*) : ☐ Oui ☐ Non | Copie Registre de Commerce : ☐ Oui ☐ Non

(*) Champs à remplir obligatoirement.

(**) quartier, rue, etc....

CACHE
SIGNATURE
ET NOM
ICI

SOMMAIRE

RESUME DES CONSULTATIONS

1	Reference	ADDITIF N° 01 A/S 18/ASMI/CUD/SG/DIREM/2018 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N° 01 AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION N°18/ASMI/CUD/SG/DIREM/2018 DU 17 SEPTEMBRE 2018 RELATIF A LA PRESELECTION DES BUREAUX D'ETUDES TECHNIQUES POUR LE CONTROLE TECHNIQUE ET LA SUPERVISION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DU RESEAU D'ECLAIRAGE PUBLIC DE CERTAINES ARTERES DE LA VILLE DE DOUALA
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

2	Reference	N°011/AONO/ K/SG/CRPM-EN/2018 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 000011/AONO/ K/SG/CRPM-EN/2018 DU 14 SEPT 2018 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN MUR DE CLOTURE DE 72,00ML D'ENCEINTE A L'INFIRMERIE DE LA PRISON CENTRALE DE MAROUA REGION DE L'EXTRÊME-NORD
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	04-10-2018

3	Reference	N°00013/AONO/K/SG/CRPM-EN/MOD/2018 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°00013/AONO/K/SG/CRPM-EN/MOD/2018 DU 14 SEPT 2018 POUR LES TRAVAUX D'ECLAIRAGE PUBLIC PAR ENERGIE SOLAIRE (200 LAMPADAIRES) DANS LE CENTRE URBAIN DE MAROUA I, EN DEUX LOTS.
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	02-10-2018

4	Reference	N°010/AONR/K/SG /CRPM-EN/MOD/ 2018 Lire
	Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°010/AONR/K/SG /CRPM-EN/MOD/ 2018 DU 14 SEPT 2018 (EN PROCEDURE D'URGENCE) POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE CINQ (05) BLOCS DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE AVEC 05 LATRINES DANS LESLOCALITES DE LA COMMUNE DE KAI KAI, REGION DE L'EXTRÊME-NORD. FINANCEMENT : FEICOM /COMMUNE DE KAI KAI, EXERCICE 2017.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	03-10-2018

5	Reference	18/015/AONO/MINESUP/UMa/CIPM/2018 Lire
	Titre/objet	UNIVERSITE DE MAROUADOSSIER D'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°18/015/AONO/MINESUP/UMA/CIPM/2018 DU 04 SEPTEMBRE 2018 POUR LA FOURNITURE D'UN (01) VEHICULE STATION WAGON 4X4 TURBO DIESEL À L'UNIVERSITE DE MAROUAFINANCEMENT : BUDGET DE L'UNIVERSITÉ DE MAROUA, EXERCICE 2018 IMPUTATIONS : PROG. 241 ACTIVITÉ 3.3- 222000(SC UMA)ADDITIF N° 015
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

6

Reference	18/014/AONO/MINESUP/UMa/CIPM/2018 Lire
Titre/objet	UNIVERSITE DE MAROUA DOSSIER D'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°18/014/AONO/MINESUP/UMa/CIPM/2018 DU 03 SEPTEMBRE 2018 POUR LA FOURNITURE ET INSTALLATION DES EQUIPEMENTS MEDICAUX AU CENTRE MEDICO-SOCIAL DE L'UNIVERSITE DE MAROUA FINANCEMENT : BUDGET MINESUP, EXERCICE 2018 IMPUTATIONS : 187313402813ADDITIF N°014
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	N/A

7

Reference	020/AONO/MINESUP/UMa/CIPM/2018 Lire
Titre/objet	UNIVERSITE DE MAROUA AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°18/020/AONO/MINESUP/UMa/CIPM/2018 DU 06 SEPTEMBRE 2018 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES POSTES DE SECURITE A L'UNIVERSITE DE MAROUA FINANCEMENT : BUDGET MINESUP, EXERCICE 2018 IMPUTATIONS : 187313402813ADDITIF N°020
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	N/A

8

Reference	002/AONO/R-NORD/DEPARTEMENT DE LA BENOUE /PREFECT Lire
Titre/objet	DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002./AONO/R-NORD/DEPARTEMENT DE LA BENOUE/PREFECTURE DE GAROUA/CDPM-BE/2018 DU 22/08/2018 LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA CLOTURE ET DE LA SALLE D'ATTENTE DULAMIDAT DE BE-PITOA DANS L'ARRONDISSEMENT DE PITOA, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD.
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	10-09-2018

9

Reference	001/DC/C-A-GRA- II /CDPM-BE/2018 Lire
Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION NATIONALE OUVERTE POUR UNE DEMANDE DE COTATION N°001/CAGRA II/CDPM-BE/CRPMP/2018 DU 14 /09/ 2018 RELATIVE A LA FOURNITURE DU MATERIEL DIDACTIQUE (PAQUET MINIMUM) DANS LES ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE GAROUA 2È, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD.
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	04-10-2018

10

Reference	N° 78 /AONO/MINTP/CMPPM-TI/2018 DU 20/09/2018 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 78 /AONO/MINTP/CMPPM-TI/2018 DU 20/09/2018 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION ET D'ENTRETIEN DE TROIS (03) TRONÇONS DE ROUTE DANS L'ARRONDISSEMENT DE BATCHAM, DÉPARTEMENT DES BAMBOUTOS, RÉGION DE L'OUEST. FINANCEMENT : BUDGET MINTP, EXERCICES 2018 ET SUIVANTS, IMPUTATION : 36 467 03 22 00 21 2250
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	15-10-2018

RESUME DES CONSULTATIONS

11

Reference	012/AONO/CAE1ER/CABM/CIPM/SM/2018 DU 21/09/2018 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°012/AONO/CAE1ER/CABM/CIPM/SM/2018 DU 21/09/2018 POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DES FORAGES ÉQUIPÉS À ST. PALMIER, MBOUE, BÉON, HAOUSSA ET BISSEKE DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT D'EDEA 1, DÉPARTEMENT DE LA SANAGA-MARITIME, RÉGION DU LITTORAL.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)ADMINISTRATION BÉNÉFICIAIRE : COMMUNE D'ARRONDISSEMENT D'EDÉA 1
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	25-09-2018

12

Reference	N°013/AAONO/PR/C.MORA/CIPM-TR/2018 Lire
Titre/objet	'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°013/AAONO/PR/C.MORA/CIPM-TR/2018 DU 10/09/2018 POUR LES TRAVAUX DE LA REHABILITATION DE LA ROUTE SERA DOUMLDA- IGAWA MEME- MEME (6,900KM), COMMUNE DE MORA, DEPARTEMENT DU MAYO-SAVA, REGION DE L'EXTRÊME-NORD. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINTP EXERCICE 2018, LIGNE 5236468036413582811861
Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
Date de cloture	01-10-2018

13

Reference	04/AONO/C-PTA/CIPM/2018 Lire
Titre/objet	DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN°04/AONO/C-PTA/CIPM/2018 DU 21/09/2018 LANCE EN PROCEDURED'URGENCE RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (02)BLOCS DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE EQUIPEES CHACUNE DE VINGTCINQ TABLES BANCS DANS CERTAINS ETABLISSEMENTS PRIMAIRES ETSECONDAIRES PUBLICS DE LA COMMUNE DE PITOIA, DÉPARTEMENT DE LABÉNOUÉ, RÉGION DU NORDLOT 1 : CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSEEQUIPEES CHACUNE DE VINGT CINQ (25) TABLES BANCS A L'ÉCOLEPUBLIQUE BILINGUE DE SEKANDELOT 2 : CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSEEQUIPEES CHACUNE DE VINGT CINQ (25) TABLES BANCS AU COLLEGE D'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE (CES) DE DOLLA
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	10-10-2018

14

Reference	06/AONO/CA.BAF3ème/CIPM/2018 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 06/AONO/CA.BAF3ÈME/CIPM/2018 DU 21/09/2018 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CANTONNAGE SUR CERTAINS TRONÇONS DE ROUTE DU RESEAU ROUTIER NATIONAL BITUME DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT BAFOUSSAM 3ÈME, PROGRAMME ANNUEL 2018
Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
Date de cloture	15-10-2018

15

Reference	07/AONO/CABAFIII/CIPM/2018 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 07/AONO/CABAFIII/CIPM/2018 DU 21/09/2018 POUR LA FOURNITURE D'UN VEHICULE SUV 4X4, BOITE DE VITESSE MANUELLE ; ESSENCE ; CLIMATISE ; 5 PLACES, 11CV À 12CV A LA COMMUNE DE BAFOUSSAM 3ÈME.
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	15-10-2018

RESUME DES CONSULTATIONS

16

Reference	08/AONO/CIPM/CABAFIII/2018 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°08/AONO/CIPM/CABAFIII/2018 DU 21 SEPT 2018 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONT DEFINITIF SUR LA RIVIERE MBE FOTO RELIENT LE VILLAGE BAMOUGOUM A BAPI LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE BAFOUSSAM 3ÈME
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	19-10-2018

17

Reference	001/AONO/PU/C-MENGONG /CDPM/2018 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°001/AONO/PU/C- MENGONG /CDPM/2018 DU 06/08/2018 POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN ROUTIER ABIETE - YEKOMBO (ZALOM) MEKOM DANS L'ARRONDISSEMENT DE MENGONG (8,000 KM)
Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
Date de cloture	13-10-2018

18

Reference	09/AONO/CABAFIII/CIPM/2018 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°09/AONO/CIPM/CABAFIII/2018 DU 21 SEPT 2018 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN DALOT SUR LA RIVIERE MBE FORJOUOH RELIENT KAMKOP 2 A KENA 1 LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE BAFOUSSAM 3ÈME
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	19-10-2018

19

Reference	001/AONO/PU/CPM/2018 DU 14/09/2018 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°001/AONO/PU/CPM/2018 DU 14/09/2018 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION PAR TRAITEMENT DES POINTS CRITIQUES DE LA ROUTE RURALE MEBEM MESSAMA II — MESSAMA I- CARREFOUR NKONG DANS LA COMMUNE DE MA'AN
Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
Date de cloture	04-10-2018

20

Reference	07/AC/DC/CMNE-KLE/CIPM/TR/2018 Lire
Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION N°07/AC/DC/CMNE-KLE/CIPM/TR/2018 DU 11/09/2018 POUR LES TRAVAUX DE CANTONNAGE ET ENTRETIEN ROUTIER DANS LA COMMUNE DE KAELE, DEPARTEMENT DE MAYO-KANI, REGION DE L'EXTREME-NORD.
Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
Date de cloture	02-10-2018

21

Reference	03/DC/CAE1ER/CABM/CIPM/SM 2018 DU 21/09/2018 Lire
Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION OBJET : CONSULTATION N°03/DC/CAE1ER/CABM/CIPM/SM 2018 DU 21/09/2018 RELATIVE A L'EXECUTION DU CANTONNAGE SUR LES ROUTES REVÊTUES DANS LA COMMUNE D'EDEA LEI, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL.
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	10-10-2018

RESUME DES CONSULTATIONS

22

Reference	002/AC/CIPM/ABAFIII/2018 Lire
Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION N° 002/AC/CIPM/ABAFIII/2018 DU 21 SEPT 2018 POUR L'ACQUISITION DU PAQUET MINIMUM AU BENEFICE DES ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DE LACOMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE BAFOUSSAM 3ÈME
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	15-10-2018

23

Reference	001/DC/C/NG/CDPM/MVILA/2018 Lire
Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION N° 001/DC/C/NG/CDPM/MVILA/2018 DU 11 SEPTEMBRE 2018 TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (02) Puits POSITIFS ÉQUIPÉS DE POMPE À MOTRICITÉ HUMAINE DANS LES LOCALITÉS D'EBOTENKOU (ESSAKOUNA-SI) ET NKOLE, COMMUNE DE NGOULEMAKONG,
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	02-10-2018

24

Reference	01/AC/SG/R-OU/D-NOUN/C.FBOT/CIPMP-AG/2018 Lire
Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION N°01/AC/SG/R-OU/D-NOUN/C.FBOT/CIPMP-AG/2018 DU 24/09/2018 POUR LA FOURNITURE DES MATERIELS SCOLAIRES ET PEDAGOGIQUES (PAQUET MINIMUM) DANS L'ARRONDISSEMENT DE FOUMBOT.
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	12-10-2018

25

Reference	21/AMI/PAD/DG/2018 DU 17/09/2018 Lire
Titre/objet	DOSSIER D'APPEL PUBLIC INTERNATIONAL A MANIFESTATION D'INTERET 21/AMI/PAD/DG/2018 DU 17/09/2018 EN VUE DE LA PRÉSÉLECTION DES CANDIDATS DEVANT PARTICIPER À LA CONSULTATION RESTREINTE POUR LES SERVICES DE REMORQUAGE AU PORT DE DOUALA-BONABÉRI.
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	22-10-2018

26

Reference	COMMUNIQUE N°003/C/C-MTP/2018 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N°003/C/C-MTP/2018 DU 18/06/2018 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°03/AONO/C-MTP/CIPM/SG/2018 DU 03/04/2018 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE LEWA MOUSSA - MARTAP (17 KM) DANS LA COMMUNE DE MARTAP. MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE MARTAP. FINANCEMENT : BIP - MINTP 2018
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	N/A

27

Reference	COMMUNIQUE N°038/C/C-NDOM/CIPM/09-2018 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N°038/C/C-NDOM/CIPM/09-2018 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 009/AONO/C-NDOM/CIPM/2018 DU 31/08/2018 LANCÉ EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LA MAÎTRISE D'ŒUVRE, LE SUIVI ET LE CONTRÔLE TECHNIQUE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE TREIZE (13) FORAGES ÉQUIPÉS DE PMH DANS LES LOCALITÉS DE BOMAKONDO — HIKA - LIKOG LI NKENG - LIMANDI (KOUROUSSA) - LOG OTT — MAKOU — MBAGBE — MBONGO - NDOG BATOLGUE - NDOG LEM ?NGUIKOK — OMENG (N'NIGBE)- SONG TCHAPAG, DANS L'ARRONDISSEMENT DE NDOM, DÉPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, RÉGION DU LITTORAL. FINANCEMENT : COMMUNE DE NDOM -FEICOM ; EXERCICE 2018.
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

28

Reference [COMMUNIQUE N°037/C/C-NDOM/CIPM/09-2018](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N°037/C/C-NDOM/CIPM/09-2018 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 008/AONO/C-NDOM/CIPM/2018 DU 31/08/2018 LANCÉ EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE TREIZE (13) FORAGES ÉQUIPES DE PMH DANS LES LOCALITÉS BOMAKONDO HIKA LIKOG LI NKENG - LIMANDI (KOUROUSSA) - LOG OTT — MAKOU MBAGBE — MBONGO - NDOG BATOLGUE - NDOG LEM — NGUIKOK — OMENG (N'NIGBE) - SONG TCHAPAG, DANS L'ARRONDISSEMENT DE NDOM, DÉPARTEMENT DE LA SANAGA — MARITIME, RÉGION DU LITTORAL, DANS L'ARRONDISSEMENT DE NDOM, DÉPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, RÉGION DU LITTORAL.FINANCEMENT : COMMUNE DE NDOM -FEICOM ; EXERCICE 2018.

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture N/A

29

Reference [001/C/JO3/ C-BATCHENGA/ SP](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N°001/C/JO3/ C-BATCHENGA/ SP DU 24 SEPTEMBRE 2018 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°001/AONO/C-BATCHENGA/ CDPM/2018 DU 06 AOUT 2018 POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DES ROUTES COMMUNALES DANS LA COMMUNE DE BATCHENGA, DÉPARTEMENT DE LA LÉKIÉ, RÉGION DU CENTRE.MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE BATCHENGAFINANCEMENT : BIP MINTP EXERCICE 2018

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture N/A

30

Reference [COMMUNIQUE N°038/C/C-NDOM/CIPM/09-2018](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N°038/C/C-NDOM/CIPM/09-2018 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES N° °010/AONO/C-NDOM/CIPM/2018 DU 31/08/2018 LANCÉ EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LA CONSTRUCTION D'UNE SALLE DE CLASSE À L'EP DE MASSOMBO ET D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE À L'EP DE TEMBYET, DANS L'ARRONDISSEMENT DE NDOM, DÉPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, RÉGION DU LITTORAL.FINANCEMENT BIP 2018

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture N/A

31

Reference [11/C/C/BAT/SG/18](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N° 11/DM/C/BAT/SG/18 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA DEMANDE DE COTATION N° 09/DC/CM/BAT/CIPM/SG/18 DU 16/08/2018 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN ABREUVOIR AU CAMPEMENT BORORO DE NZINDONG (YANTOUK)

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

32

Reference [N°018/C/MINPMEESA/CAB/2018](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N°018/C/MINPMEESA/CAB/2018 DU 24 SEPTEMBRE 2018 PORTANT PUBLICATION DÉFINITIVE DU RÉSULTAT DE LA DEMANDE DE COTATION N°017/DC/MINPMEESA/CMPM/2018 DU 24 AOÛT 2018 POUR L'ACQUISITION DU MATÉRIEL INFORMATIQUE POUR LA MISE EN PLACE DU FICHIER NATIONAL DES PME.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC - EXERCICE 2018IMPUTATION BUDGÉTAIRE : 52 39 511 04 330002 2276 916

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

33

Reference [DECISION MUNICIPALE N°2018/026/DM/CND/CIPM 2018](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION MUNICIPALE N°2018/026/DM/CND/CIPM 2018 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 008/AONO/C-NDOM/CIPM/2018 DU 31/08/2018 LANCÉ EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE TREIZE (13) FORAGES ÉQUIPES DE PMH DANS LES LOCALITÉS BOMAKONDO HIKA LIKOG LI NKENG - LIMANDI (KOUROUSSA) - LOG OTT — MAKOU MBAGBE — MBONGO - NDOG BATOLGUE - NDOG LEM — NGUIKOK — OMENG (N'NIGBE) - SONG TCHAPAG, DANS L'ARRONDISSEMENT DE NDOM, DÉPARTEMENT DE LA SANAGA — MARITIME, RÉGION DU LITTORAL, DANS L'ARRONDISSEMENT DE NDOM, DÉPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, RÉGION DU LITTORAL.FINANCEMENT : COMMUNE DE NDOM -FEICOM ; EXERCICE 2018.

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture N/A

34

Reference [DECISION MUNICIPALE N°2018/027/DM/CND/CIPM](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION MUNICIPALE N°2018/027/DM/CND/CIPM PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 009/AONO/C-NDOM/CIPM/2018 DU 31/08/2018 LANCÉ EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LA MAÎTRISE D'ŒUVRE, LE SUIVI ET LE CONTRÔLE TECHNIQUE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE TREIZE (13) FORAGES ÉQUIPÉS DE PMH DANS LES LOCALITÉS DE BOMAKONDO — HIKA - LIKOG LI NKENG - LIMANDI (KOUROUSSA) - LOG OTT — MAKOU — MBAGBE — MBONGO - NDOG BATOLGUE - NDOG LEM ?NGUIKOK — OMENG (N'NIGBE)- SONG TCHAPAG, DANS L'ARRONDISSEMENT DE NDOM, DÉPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, RÉGION DU LITTORAL.FINANCEMENT : COMMUNE DE NDOM -FEICOM ; EXERCICE 2018.

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture N/A

35

Reference [DECISION MUNICIPALE N°2018/028/DM/CND/CIPM 2018](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION MUNICIPALE N°2018/028/DM/CND/CIPM 2018 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 010/AONO/C-NDOM/CIPM/2018 DU 31/08/2018 LANCÉ EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LA CONSTRUCTION D'UNE SALLE DE CLASSE À L'EP DE MASSOMBO ET D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE À L'EP DE TEMBYET, DANS L'ARRONDISSEMENT DE NDOM, DÉPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, RÉGION DU LITTORAL.FINANCEMENT BIP 2018

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture N/A

36

Reference [001/D/JO3/C-BATCHENGA/SP](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION N°001/D/JO3/C-BATCHENGA/SP DU 24 SEPTEMBRE 2018 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°001/AONO/SG/C-BATCHENGA/CDPM/2018 DU 06 AOÛT 2018 POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DES ROUTES COMMUNALES DANS LA COMMUNE DE BATCHENGA, DÉPARTEMENT DE LA LÉKIÉ, RÉGION DU CENTREMAÎTRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE BATCHENGA.FINANCEMENT : BIP MINTP EXERCICE 2018

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture N/A

37

Reference [11/DM/C/BAT/SG/18](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION MUNICIPALE N° 11/DM/C/BAT/SG/18 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A LA DEMANDE DE COTATION N° 09/DC/CM/BAT/CIPM/SG/18 DU 16/08/2018 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN ABREUVOIR AU CAMPEMENT BORORO DE NZINDONG (YANTOUK)

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

38	Reference	N° 018/D/MINPMEESA/CAB/2018 Lire
	Titre/objet	DECISION N° 018/D/MINPMEESA/CAB/2018 DU 24 SEPTEMBRE 2018 PORTANT PUBLICATION DÉFINITIVE DU RÉSULTAT DE LA DEMANDE DE COTATION N°017/DC/MINPMEESA/CMPM/2018 DU 24 AOÛT 2018 POUR L'ACQUISITION DU MATÉRIEL INFORMATIQUE POUR LA MISE EN PLACE DU FICHIER NATIONAL DES PME.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

39	Reference	18/013/UMa/R/SG/DIPD/2018 Lire
	Titre/objet	DECISION N°18/013/UMa/R/SG/DIPD/2018 DU 21/09/2018 PORTANT ANNULATION D'UNE DECISION D'ATTRIBUTION
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

40	Reference	18/015/UMa/R/SG/DIPD/2018 Lire
	Titre/objet	DECISION N°18/015/UMa/R/SG/DIPD/2018 DU 21/09/2018 PORTANT ANNULATION D'UNE DECISION D'ATTRIBUTION
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

41	Reference	18/014/UMa/R/SG/DIPD/2018 Lire
	Titre/objet	DECISION 18/014/UMa/R/SG/DIPD/2018 PORTANT ANNULATION D'UNE DECISION D'ATTRIBUTION
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

42	Reference	ADDITIF N°1 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N°1 :PORTANT MODIFICATION CERTAINS CRITERES ELIMINATOIRES
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	N/A

43	Reference	005/ADD/AONO /C'BYO/SG/STADU/CDPMP/2018 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N° 005/ADD/AONO/C'BYO/SG/STADU/CDPMP/2018A L'AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N° 001/AONO/C-BYO/SG/STADU/CDPMP/2018 DU 21 AOUT 2018
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

44	Reference	005/ADD/AONO /C'BYO/SG/STADU/CDPMP/2018 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N° 005/ADD/AONO/C'BYO/SG/STADU/CDPMP/2018 A L'AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N° 002/AONO/C-BYO/SG/STADU/CDPMP/2018 DU 21 AOUT 2018
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

45

Reference	005/ADD/AONO/C-BYO/SG/STADU/CDPMP/2018 Lire
Titre/objet	ADDITIF N° 005/ADD/AONO/C-BYO/SG/STADU/CDPMP/2018 A L'AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N° 003/AONO/C-BYO/SG/STADU/CDPMP /2018 DU 21 AOUT 2018
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	N/A

46

Reference	01 /AONO/MINSANTE/CHUY/CIPM/2018 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 01 /AONO/MINSANTE/CHUY/CIPM/2018 DU 24 SEPTEMBRE 2018 POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DE L'EQUIPEMENT DE BUANDERIE AU CENTRE HOSPITALIER ET UNIVERSITAIRE DE YAOUNDEFINANCEMENT : BUDGET AUTONOME DU CHUY 2018
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	N/A

47

Reference	006/ADD/AONO/C-BYO/SG/STADU/CDPMP/2018 Lire
Titre/objet	ADDITIF N°006/ADD/AONO/C-BYO/SG/STADU/CDPMP/2018 A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/C-BYO/ SG/STADU/CDPMP/2018 DU 22 AOUT 2018 POUR LA RÉALISATION EN DEUX (02) LOTS DES TRAVAUX CI-APRES :LOT 1 : RÉHABILITATION DE LA ROUTE MAYO NEM-SÉBORÉ DARIÉ DANS LA COMMUNE DE BANYO, DÉPARTEMENT DU MAYO-BANYO, RÉGION DE L'ADAMAOUA ;LOT 2 : RÉHABILITATION DE LA ROUTE NASSOUROU (MAYO-MANGORO) - LOUGGA DANS LA COMMUNE DE BANYO, DÉPARTEMENT DU MAYO-BANYO, RÉGION DE L'ADAMAOUA.
Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
Date de cloture	N/A

48

Reference	93/18/AONO/SDCC/CIPM Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°93/18/AONO/SDCC/CIPM POUR LA FOURNITURE D'UN VEHICULE LEGER TYPE BERLINE A LA SODECOTON
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	09-10-2018

49

Reference	5146/18/DG/DAG/DAMP/SMP/AH Lire
Titre/objet	OBJET : DÉCISION D'ATTRIBUTION - DAO 59/18
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	N/A

50

Reference	3590/DG/DAG/DAMP/AM Lire
Titre/objet	OBJET : DÉCISION D'ATTRIBUTION - DAO 21/18
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

51

Reference [4315/DG/DAG/DAMP/AM](#) [Lire](#)

Titre/objet OBJET : DÉCISION D'ATTRIBUTION - DAO 38/18

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture N/A

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

ADDITIF N° 01 AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION N°18/ASMI/CUD/SG/DIREM/2018 DU 17 SEPTEMBRE 2018 RELATIF A LA PRESELECTION DES BUREAUX D'ETUDES TECHNIQUES POUR LE CONTROLE TECHNIQUE ET LA SUPERVISION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DU RESEAU D'ECLAIRAGE PUBLIC DE CERTAINES ARTERES DE LA VILLE DE DOUALA

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Autres
	Au lieu de ... n/a
	Lire plutot Le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala, communique au titre de l'additif n° 01, que : la date de dépôt des offres initialement prévue le 17 septembre 2018, est reportée au 01 octobre 2018 à 12 heures, heure local. Le reste sans changement.

DOUALA le 16 Septembre 2018

Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT

NTONE NTONE DR. Fritz

SERVICES DU GOUVERNEUR DE LA RÉGION DE L'EXTRÊME-NORD

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 000011/AONO/ K/SG/CRPM-EN/2018 DU 14 SEPT 2018
EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN MUR DE CLOTURE DE
72,00ML D'ENCEINTE A L'INFIRMERIE DE LA PRISON CENTRALE DE MAROUA REGION DE
L'EXTRÊME-NORD**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
52 08 109 5113461 2220 282

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Gouverneur de la Région de l'Extrême-Nord à Maroua, Autorité Contractante, lance pour le compte du Régisseur de la Prison Centrale de Maroua, Chef de Service du Marché, un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour les travaux de construction d'un mur de clôture de 72,00ml d'enceinte à l'Infirmerie de la prison centrale de Maroua.

2. Consistance des prestations

Les prestations comprennent les opérations suivantes :

1. Les travaux préparatoires ;
2. Les terrassements ;
3. Les fondations ;
4. Les maçonneries et béton armé en élévations ;
5. L'électricité ;
6. La menuiserie métallique
7. Peinture
8. VRD

3. Cout Prévisionnel

le coût estimatif total est de **vingt-huit millions huit cent mille (28 800 000) de Francs CFA.**

4. Allotissement

lot unique

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions aux sociétés et entreprises ou groupement d'entreprises de droits camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine du bâtiment.

Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celle pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public du Ministère de la Justice, Exercice 2018, Lignes Imputation : **52 08 109 5113461 2220 282**, pour un coût estimatif total de **vingt-huit millions huit cent mille (28 800 000) de Francs CFA.**

7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables dans les Services du Gouverneur de la Région de l'Extrême-Nord à Maroua, Autorité Contractante, situés en face du Palais de Justice, Tél/Fax 222 29 21 00.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au Secrétariat Général des Services du Gouverneur sis en face du Palais de Justice de Maroua, Tél/Fax : 222 29 21 00, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable au titre des frais d'achat du dossier de **cinquante mille (50 000) francs CFA** auprès de la Trésorerie Générale de Maroua.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en **sept (07) exemplaires** dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, dans les Services du Gouverneur de la Région de l'Extrême-Nord à Maroua, Secrétariat Général sis en face du Palais de Justice de Maroua, Tél/Fax 222 29 21 00, au plus tard le **04/10/2018** à **14** heure locale et devra porter la mention:

« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N° 000011/AONO/ K/SG/CRPM-EN/2018 DU 14 sept 2018

EN PROCEDURE D'URGENCE

**POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN MUR DE CLOTURE DE 72,00ML D'ENCEINTE A
L'INFIRMERIE DE LA PRISON CENTRALE DE MAROUA**

REGION DE L'EXTRÊME-NORD

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT. »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage Délégué pour la réalisation des travaux est de quatre (04) mois calendaires. Ce délai comprend les périodes des pluies, toutes les intempéries et sujétions diverses et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux, date de signature de votre contrat.

11. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées, pour chaque lot postulé, d'un cautionnement provisoire (garantie de soumission) établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres, par un établissement bancaire de premier rang agréé par le Ministre en charge des Finances. Le montant en Francs CFA de ladite garantie est mentionné dans le tableau ci-après et égale à 2% au plus du coût prévisionnel Toutes Taxes Comprises, soit un montant **576 000 (cinq cent soixante-seize mille) francs CFA**.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, datant de moins de trois (03) mois et valide le jour de l'ouverture des plis, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en **un (01) temps**, le **04/10/2018 à 14heures** précises dans la salle de conférences des Services du Gouverneur de la Région de l'Extrême-Nord à Maroua, en face du Palais de Justice de Maroua Tél/Fax 222 29 21 00, en présence des soumissionnaires.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier. Toutefois, une personne supplémentaire agissant comme interprète est acceptée, si nécessaire.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en **trois (03) étapes** :

- **1^{ère}étape** : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.
- **2^eétape** : Evaluation technique des offres administrativement conformes.
- **3^eétape** : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

Critères éliminatoires

Pièces administratives

- a) Absence d'une pièce administrative ;
- b) Non-conformité persistante d'une pièce administrative après le délai accordé par la commission ;
- c) Fausse déclaration ;
- d) Pièce falsifiée ou scannée.

Offre technique

- a) Non-exécution ou abandon d'un marché au cours des trois (03) dernières années par le fait de l'entreprise ;
- b) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés ;
- c) Note technique inférieure à 12/16 de oui.

Offre financière

- a) Omission d'un prix unitaire quantifié ou encore la description d'un prix unitaire proposé non-conforme aux spécifications du CCTP;

b) Absence d'un sous-détail de prix.

Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur:

1. Une déclaration sur l'honneur du soumissionnaire, signée et datée certifiant la visite du site et suivant le modèle joint en annexe;

Une déclaration sur l'honneur des soumissionnaires, par laquelle ils attestent que non seulement ils n'ont pas abandonné de marché au cours des trois (03) dernières années, mais aussi, qu'ils ne figurent pas sur la liste des entreprises défaillantes annuellement établie par le Ministre des Marchés Publics ;

1. Attestation de solvabilité bancaire supérieure ou égale à 20 millions F CFA ;
 2. Références de l'entreprise dans les réalisations similaires ;
 3. Personnels d'encadrement technique sur le chantier;
 4. Matériels essentiels (Camion benne, Aiguille vibrante, Petits outillage de chantier et Véhicule de liaison et Autres matériels) ;
 5. Proposition Technique : Existence d'une méthodologie (Organigramme de l'Entreprise, Organisation et méthodologie d'exécution des travaux; Planning d'exécution des travaux, Plans du projet, Dispositions prévues pour la protection de l'Environnement, L'Hygiène et la sécurité du chantier);
 6. Preuves d'acceptation des conditions du marché ;
- Le Gouverneur de la Région de l'Extrême-Nord, Autorité Contractante, attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée **la moins-disante** après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres

NB: Seuls les soumissionnaires ayant obtenu 70% de oui à l'évaluation technique seront admis à l'analyse de l'offre financière

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de **quatre-vingt-dix (90) jours**, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables, dans les Services du Gouverneur de la Région de l'Extrême-Nord, Secrétariat Général, en face du Palais de Justice de Maroua, Tél/Fax 222 29 21 00 et de la Prison Centrale de Maroua.

MAROUA le 14 Septembre 2018

Le GOUVERNEUR

MIDJIYAWA BAKARY

SERVICES DU GOUVERNEUR DE LA RÉGION DE L'EXTRÊME-NORD

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE
N°00013/AONO/K/SG/CRPM-EN/MOD/2018 DU 14 SEPT 2018 POUR LES TRAVAUX D'ECLAIRAGE PUBLIC
PAR ENERGIE SOLAIRE (200 LAMPADAIRES) DANS LE CENTRE URBAIN DE MAROUA I, EN DEUX LOTS.**

FINANCEMENT
FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM)
IMPUTATION
N/D

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget Public de l'année 2018, le Gouverneur de la Région de l'Extrême-Nord, **Autorité Contractante**, lance pour le compte du Maire de la Commune de Maroua 1, Maître d'Ouvrage, un Appel d'Offres National Ouvert **en procédure d'urgence** relatif à **la construction de 200 lampadaires à énergie solaire au centre urbain de l'arrondissement de MAROUA 1**, Département du Diamaré, Région de l'Extrême-Nord.

Les prestations à exécuter sont réparties en deux lots :

1. LOT 1 DE 100 LAMPADAIRES : 151 310 000 FCFA

- axes Pont rouge-Immeuble CNPS-Siège FEICOM-DR MINDCAF ;
- DR Sureté-Université de Maroua,
- Camp SIC-SODECOTON,
- Stade municipal-Complexe sportif -EP Louggol,

1. LOT 2 DE 100 LAMPADAIRES : 151 310 000 FCFA

- Univesité-Frolinat, Hôtel MIZAO-National N°1,
- Collège Sabil-Dengui,
- Total Domayo-Pont vert
- Immeuble CNPS-Résidences des hôtels.

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres comprennent les opérations suivantes :

- Les études techniques nécessaires ;
- La réalisation de l'ensemble des travaux de génie civil (fouilles, massifs de fondation des candélabres, remblais, remise en état des sites) ;
- La fourniture et la pose de 100 candélabres par lot en acier de 8 m de hauteur devant porter l'ensemble coffret, les panneaux solaires, la crosse et le luminaire et fixé sur massif à béton armé composée d'une armature métallique et des tiges d'ancrage ;
- La fourniture et l'installation de panneaux solaires (modules devant capter les rayons solaires, y compris les structures de support de ces modules) ;
- La fourniture et l'installation de lots de batteries solaires et coffrets/Rack associés pour les lampadaires et générateurs respectivement
- La fourniture et l'installation de régulateurs (contrôleur de charge batteries via les panneaux solaires et régulateur de charge/décharge batteries) ;
- La mise en place et la formation d'un comité (05 personnes) chargé du suivi et de la maintenance des équipements

3. Cout Prévisionnel

- **LOT 1 DE 100 LAMPADAIRES : 151 310 000 FCFA**

- **LOT 2 DE 100 LAMPADAIRES : 151 310 000 FCFA**

4. Allotissement

Un soumissionnaire ne peut être attributaire de plus d'un (01) lot.

5. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises de droit camerounais installées en République du Cameroun et remplissant les conditions reprises dans le Règlement Particulier d'Appel d'Offres (RPAO), qui fait l'objet de **la pièce N° 03** du présent Dossier d'Appel d'Offres

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par les **RESSOURCES FEICOM**, de l'exercice 2018.

7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables dans les Services du Gouverneur de la Région de l'Extrême-Nord à Maroua, Autorité Contractante, situés en face du Palais de Justice, Tél/Fax 222 29 21 00.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au Secrétariat Général des Services du Gouverneur sis en face du Palais de Justice de Maroua, Tél/Fax : 222 29 21 00, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable au titre des frais d'achat du dossier de cent cinquante (150.000) francs CFA auprès de la Recette Municipale de la Commune de MAROUA 1.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en **sept (07) exemplaires** dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, dans les Services du Gouverneur de la Région de l'Extrême-Nord à Maroua, Secrétariat Général sis en face du Palais de Justice de Maroua, Tél/Fax 222 29 21 00, au plus tard le **04/10/2018 à 14 heures**, heure locale

Aucune offre déposée après la date et l'heure limites ne sera recevable. Chaque offre devra porter la mention :

Avis d'Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence

N°00013/AONO/K/SG/CRPM-EN/MOD/2018 DU 14 SEPT 2018

**POUR LES TRAVAUX D'ECLAIRAGE PUBLIC PAR ENERGIE SOLAIRE (200 LAMPADAIRES) DANS LE
CENTRE URBAIN DE MAROUA I, LOT N°.....**

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de Quatre (04) mois par lot.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **3 026 200 (trois millions vingt-six mille deux cent) francs CFA** par lot et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou un organisme financier agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des pièces Administratives, des offres techniques et financières aura lieu **le 04/10/2018 à 15 heures précises** dans la salle de conférences des Services du Gouverneur de la Région de l'Extrême-Nord à Maroua par la Commission Régionale de Passation des Marchés.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier et dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Les critères éliminatoires sont les suivants :

Offre administrative

- a) Absence d'une pièce administrative;
- b) Non-conformité persistante d'une pièce administrative après le délai accordé par la commission ;
- c) Fausse déclaration ;
- d) Pièce falsifiée ; scannée ou non authentique.

Offre technique

- a) Non-exécution ou abandon d'un marché au cours des trois (03) dernières années par le fait de l'entreprise ;
- b) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés;
- c) Note technique inférieure à 12/16 de oui.

Offre financière

- a) Omission d'un prix unitaire quantifié ou encore la description d'un prix unitaire proposé non-conforme aux spécifications du CCTP;
- b) Absence d'un sous-détail de prix.

Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent dater de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles.

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur:

- | | | |
|----|--|---------|
| 1. | La présentation des Offres | oui/non |
| 2. | Une déclaration sur l'honneur du soumissionnaire, signée et datée certifiant la visite du site et suivant le modèle joint en annexe; | oui/non |

- | | | |
|-----|--|---------|
| 3. | Une déclaration sur l'honneur des soumissionnaires, par laquelle ils attestent que non seulement ils n'ont pas abandonné de marché au cours des trois (03) dernières années, mais aussi, qu'ils ne figurent pas sur la liste des entreprises défaillantes annuellement établie par le Ministre des Marchés Publics ; | oui/non |
| 4. | Chiffre d'affaire des deux (02) dernières années ; | oui/non |
| 5. | Attestation de solvabilité bancaire supérieure ou égale à 130 millions F CFA ; | oui/non |
| 6. | Références de l'entreprise dans les réalisations similaires ; | oui/non |
| 7. | Personnels d'encadrement technique sur le chantier; | oui/non |
| 8. | Matériels essentiels (Camion benne, Matériel d'Electricité, Petits outillage de chantier, Véhicule de liaison et Autres matériels) ; | oui/non |
| 9. | Proposition Technique : Existence d'une méthodologie (Organigramme de l'Entreprise, Organisation et méthodologie d'exécution des travaux; Planning d'exécution des travaux, Plans du projet, Dispositions prévues pour la protection de l'Environnement, L'Hygiène et la sécurité du chantier); | oui/non |
| 10. | Preuves d'acceptation des conditions du marché ; | oui/non |

NB : Seuls les soumissionnaires ayant obtenu 12/16 de oui à l'évaluation technique seront admis à l'analyse de l'offre financière.

15. Attribution

Le Gouverneur de la Région de l'Extrême-Nord, Autorité Contractante, attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée la moins-disante après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique, peuvent être obtenus, aux heures ouvrables, dans les Service du Gouverneur de la Région de l'Extrême-Nord, Cellule d'Appui à la Commission Régionale de Passation des Marchés sise face au palais de justice de Maroua (Tél : 222 29 21 00) ou à la Commune de Maroua 1.

MAROUA le 14 Septembre 2018

Le GOUVERNEUR

MIDJIYAWA BAKARY

SERVICES DU GOUVERNEUR DE LA RÉGION DE L'EXTRÊME-NORD

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°010/AONR/K/SG /CRPM-EN/MOD/ 2018 DU 14 SEPT 2018 (EN PROCEDURE D'URGENCE) POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE CINQ (05) BLOCS DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE AVEC 05 LATRINES DANS LES LOCALITES DE LA COMMUNE DE KAI KAI, REGION DE L'EXTRÊME-NORD. FINANCEMENT : FEICOM /COMMUNE DE KAI KAI, EXERCICE 2017.

FINANCEMENT
FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM)
IMPUTATION
N/D

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Gouverneur de la Région de l'Extrême-Nord, Autorité Contractante, lance pour le compte du Maire de la Commune de KAI KAI (Maître d'Ouvrage), un Appel d'Offres National Ouvert pour la maîtrise d'œuvre des travaux de construction de cinq (05) blocs de deux (02) salles de classe avec cinq (05) latrines dans les localités de la Commune de KAI KAI.

2. Consistance des prestations

Les prestations comprennent les opérations suivantes :

- Surveiller et contrôler les travaux :
- Exploiter les documents graphiques (plans d'exécution) en vue des évaluations ultérieures des travaux ;
- Suivre l'installation du chantier conformément au plan proposé par l'entreprise adjudicataire ;
- Contrôler les pièces techniques notamment les journaux de chantier et les procès-verbaux de réunions de chantier ;
- Contrôler la conformité de l'exécution des ouvrages suivant les prescriptions techniques contractuelles ;
- Produire des rapports mensuels faisant état de l'exécution quantitative et qualitative des travaux ;
- Produire un rapport final faisant état de l'exécution quantitative et qualitative des travaux
 - Proposer à la signature du Chef de Service du marché des ordres de services nécessaires à la bonne exécution des travaux;
 - Veiller à l'assurance de la qualité et à l'application des mesures de protection de l'environnement;
 - Veiller à l'établissement des plans de récolement.

Les prestations du titulaire sont définies de manière plus détaillée dans les Termes de Références.

3. Cout Prévisionnel

pour un montant prévisionnel de **Sept millions cinq cent mille (7 500 000)** de francs CFA TTC.

4. Allotissement

LOT UNIQUE

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions aux Bureaux d'Etudes Techniques de droits camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine du bâtiment.

Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celle pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

N.B : Les candidats de la liste ouverte, retenus après pré-qualification ne pourront en aucun cas s'associer en groupement.

6. Financement

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres, sont financées par le FEICOM/COMMUNE DE KAI KAI, Exercice 2017

7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables dans les Services du Gouverneur de la Région de l'Extrême-Nord à Maroua, Autorité Contractante, situés en face du Palais de Justice, Tél/Fax 222 29 21 00.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au Secrétariat Général des Services du Gouverneur sis en face du Palais de Justice de Maroua, Tél/Fax : 222 29 21 00, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable au titre des frais d'achat du dossier de **quinze mille (15.000) francs CFA** auprès de la Trésorerie Générale de Maroua.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en **sept (07) exemplaires** dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, dans les Services du Gouverneur de la Région de l'Extrême-Nord à Maroua, Secrétariat Général sis en face du Palais de Justice de Maroua, Tél/Fax 222 29 21 00, au plus tard le **03/10/2018** à 14 heures, heure locale.

Aucune offre déposée après la date et l'heure limites ne sera recevable. Chaque offre devra porter la mention :

« **APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°010/AONR/K/SG /CRPM-EN/MOD/ 2018 du 14 SEPT 2018**

(EN PROCEDURE D'URGENCE) LA MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE CINQ (05) BLOCS DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE AVEC CINQ (05) BLOCS DE LATRINES DANS LES LOCALITES DE LA COMMUNE DE KAI KAI, REGION DE L'EXTRÊME-NORD

Financement : FEICOM/COMMUNE DE KAI KAI Exercice 2017

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Delai de Livraison

La durée des prestations est estimée à **quatre (04) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Le cautionnement provisoire est valable pour une période de cent vingt (120) jours à compter de la date limite de remise des offres. Son montant est **decent cinquante mille (150 000) francs CFA**.

Pour le soumissionnaire retenu, le cautionnement provisoire restera valable jusqu'à ce que le cautionnement définitif soit constitué.

12. Recevabilité des Offres

N/D

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en **deux (02) temps**.

L'ouverture des offres administratives et techniques aura lieu le 03/10/2018 à **15 heures** dans la salle de conférences des Services du Gouverneur de la Région de l'Extrême-Nord à Maroua par la Commission Régionale de Passation des Marchés.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

A l'issue de l'analyse des offres administratives et techniques, l'ouverture des offres financières sera réalisée dans les mêmes conditions, à une date ultérieure qui sera communiquée aux soumissionnaires ayant eu le dossier administratif conforme et obtenu une note technique égale ou supérieure à **70 points sur 100**.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires :

Pièces administratives :

- a) Dossier incomplet,
- b) Pièce falsifiée ou non authentique.

Offre technique :

- a) Dossier incomplet ou pièces non conformes ;
- b) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés en lieu et place des copies certifiées ou originaux;
- c) Note technique inférieur à 70/100 ;
- d) Attestation sur l'honneur de préfinancement à hauteur de 50%;
- e) Non satisfaction du profil du Chef de Mission ;
- f) Absence d'une Note méthodologique d'exécution des prestations.

Offre financière :

- a) Offre financière incomplète ;
- b) Pièces non conformes ;
- c) Omission dans l'offre financière, d'un prix unitaire quantifié ;
- d) Absence du sous détail des prix

Critères essentiels

Les offres techniques seront notées en fonction des critères essentiels ci-après :

- Qualification des experts affectés à l'opération sur **50 points** ;
- Expérience du BET sur **30 points** ;
- Moyens techniques et matériels sur **20 points** ;

A l'issue de l'examen des offres administratives et techniques, seules les offres financières des soumissionnaires qui auront présenté une offre administrative conforme et obtenu une note en capacité technique supérieure ou égale à 70 points sur 100 seront analysées.

Les offres financières

Il sera attribué aux offres financières de chaque entreprise, une note financière, calculée de la manière suivante :

Avec NFi = Note financière, MMD = Montant de l'offre la moins disante, MS = montant évalué du soumissionnaire

La note finale (NF) de chaque soumissionnaire sera obtenue de la manière suivante :

, avec NF = Note finale ; Nt = Note technique

15. Attribution

Le Gouverneur de la Région de l'Extrême-Nord, Autorité Contractante, attribuera le marché aux trois soumissionnaires dont les offres, qualifiées techniquement, auront été évaluées **les moins-disantes** après vérifications de ses prix et jugées substantiellement conformes au Dossier d'Appel d'Offres.

L'Autorité Contractante pourra rejeter les offres anormalement basses, sous réserve que le candidat ait été invité à fournir des justifications par écrit, mais jugées inacceptables.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leurs offres pendant **cent vingt (120) jours** à compter de la date limite fixée pour la réception des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique, peuvent être obtenus, aux heures ouvrables, dans les Service du Gouverneur de la Région de l'Extrême-Nord, Cellule d'Appui à la Commission Régionale de Passation des Marchés sise face au palais de justice de Maroua (Tél : 222 29 21 00), ou à la Mairie de KAI- KAI.

MAROUA le 14 Septembre 2018

Le GOUVERNEUR

MIDJIYAWA BAKARY

UNIVERSITÉ DE MAROUA

UNIVERSITE DE MAROUA DOSSIER D'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°18/015/AONO/MINESUP/UMA/CIPM/2018 DU 04 SEPTEMBRE 2018 POUR LA FOURNITURE D'UN (01) VEHICULE STATION WAGON 4X4 TURBO DIESEL À L'UNIVERSITE DE MAROUA FINANCEMENT : BUDGET DE L'UNIVERSITÉ DE MAROUA, EXERCICE 2018 IMPUTATIONS : PROG. 241 ACTIVITÉ 3.3-222000(SC UMA)ADDITIF N° 015

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	Au lieu de ... Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme tels, et conformes aux prescriptions du DAO, devra parvenir à la DIPD, au plus tard le 24 SEPT 2018 à 14 heures précises, dans trois (03) enveloppes internes et distinctes identifiant : • Enveloppe A : pièces administratives ; • Enveloppe B : offre technique ; • Enveloppe C : offre financière. Ces trois (03) enveloppes seront contenues dans une quatrième et devront porter impérativement la seule et unique mention suivante : AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE 18/015/AONO/MINESUP/UMa/CIPM/2018 du 03 SEPT 2018 POUR LA FOURNITURE ET INSTALLATION DES EQUIPEMENTS MEDICAUX AU CENTRE MEDICO-SOCIAL DE L'UNIVERSITE DE MAROUA "A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement" Les offres parvenues après les date et heures limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.
	Lire plutôt Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme tels, et conformes aux prescriptions du DAO, devra parvenir à la DIPD, au plus tard le 03 Octobre 2018 à 14 heures

2	Ouverture des Plis
	Au lieu de ... L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu le 24 SEPT 2018 à 15 heures par la CIPM placée auprès de l'Université de Maroua dans la salle de réunion de ladite Commission. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandaté et ayant une connaissance parfaite du dossier.

2 Ouverture des Plis**Lire plutot**

L'ouverture des plis se fera en untemps. L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu le **03 Octobre 2018 à 15 heures** par la CIPM placée auprès de l'Université de Maroua dans la salle de réunion de ladite Commission. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandaté et ayant une connaissance parfaite du dossier.

MAROUA le 21 Septembre 2018

Le RECTEUR

IDRISSOU ALIOUM

UNIVERSITÉ DE MAROUA

UNIVERSITE DE MAROUA DOSSIER D'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°18/014/AONO/MINESUP/UMA/CIPM/2018 DU 03 SEPTEMBRE 2018 POUR LA FOURNITURE ET INSTALLATION DES EQUIPEMENTS MEDICAUX AU CENTRE MEDICO-SOCIAL DE L'UNIVERSITE DE MAROUA FINANCEMENT : BUDGET MINESUP, EXERCICE 2018 IMPUTATIONS : 187313402813 ADDITIF N°014

[Télécharger la pièce d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	Au lieu de ... Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir à la DIPD, au plus tard le 24 SEPT à 14 heures précises et devra porter la mention : AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°18/014/AONO/MINESUP/UMA/CIPM/2018 DU 03 SEPT 2018 POUR LA FOURNITURE D'UN (01) VEHICULE STATION WAGON 4X4 TURBO DIESEL À L'UNIVERSITE DE MAROUA "A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"
	Lire plutôt Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme tels, et conformes aux prescriptions du DAO, devra parvenir à la DIPD, au plus tard le 03 Octobre 2018 à 14 heures

2	Ouverture des Plis
	Au lieu de ... L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu le 24 SEPT 2018 à 15 heures par la CIPM placée auprès de l'Université de Maroua dans la salle de réunion de ladite Commission. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandaté et ayant une connaissance parfaite du dossier.
	Lire plutôt L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu le 03 Octobre 2018 à 15 heures par la CIPM placée auprès de l'Université de Maroua dans la salle de réunion de ladite Commission. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandaté et ayant une connaissance parfaite du dossier.

MAROUA le 21 Septembre 2018

Le RECTEUR

IDRISSOU ALIOUM

UNIVERSITÉ DE MAROUA

**UNIVERSITE DE MAROUA AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
 N°18/020/AONO/MINESUP/UMA/CIPM/2018 DU 06 SEPTEMBRE 2018 POUR LES TRAVAUX DE
 CONSTRUCTION DES POSTES DE SECURITE A L'UNIVERSITE DE MAROUA FINANCEMENT : BUDGET
 MINESUP, EXERCICE 2018 IMPUTATIONS : 187313402813 ADDITIF N°020**

[Télécharger la pièce d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	Au lieu de ... Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme tels, et conformes aux prescriptions du DAO, devra parvenir à la DIPD, au plus tard le 27 SEPT 2018 à 14 heures précises, dans trois (03) enveloppes internes et distinctes identifiant : Enveloppe A : pièces administratives ; Enveloppe B : offre technique ; Enveloppe C : offre financière ; Ces trois (03) enveloppes seront contenues dans une quatrième et devront porter impérativement la seule et unique mention suivante : AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°18/020/AONO/MINESUP/UMA/CIPM/2018 DU 06 SEPT 2018 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES POSTES DE SECURITE A L'UNIVERSITE DE MAROUA "A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement" Les offres parvenues après les date et heures limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.
	Lire plutot Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme tels, et conformes aux prescriptions du DAO, devra parvenir à la DIPD, au plus tard le 04 OCTOBRE 2018 à 14 heures

2	Ouverture des Plis
	Au lieu de ... L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu le 27 SEPT 2018 à 15 heures par la CIPM placée auprès de l'Université de Maroua dans la salle de réunion de ladite Commission. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandaté et ayant une connaissance parfaite du dossier.
	Lire plutot L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu le 04 OCTOBRE 2018 à 15 heures par la CIPM placée auprès de l'Université de Maroua dans la salle de réunion de ladite Commission. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandaté et ayant une connaissance parfaite du dossier.

MAROUA le 21 Septembre 2018

Le RECTEUR

IDRISSOU ALIOUM

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DE LA BÉNOUÉ

**DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002./AONO/R-NORD/DEPARTEMENT DE LA
BENOUE/PREFECTURE DE GAROUA/CDPM-BE/2018 DU 22/08/2018 LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE
RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA CLÔTURE ET DE LA SALLE D'ATTENTE DULAMIDAT
DE BE-PITOA DANS L'ARRONDISSEMENT DE PITOA, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU
NORD.**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
5294709071100002209

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exercice Budgétaire 2018, le Préfet du Département de la Bénoué lance en procédure d'urgence pour le compte du Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, un appel d'offres national ouvert pour les travaux de construction de la clôture et de la salle d'attente du Lamidat de Be-Pitoa, Arrondissement de Pitoa Département de la Bénoué, Région du Nord.

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, comprennent tous les corps d'état prévus et détaillés dans le cadre du Devis Quantitatif et Estimatif, notamment :

- Travaux préparatoires
- Terrassements
- Fondations
- Maçonnerie-Elévations
- Couverture et charpente
- Menuiseries métalliques
- Menuiserie bois
- Electricité
- Peinture
- VRD.

3. Coût Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **vingt et un millions sept cent quatorze mille cinq cent vingt-neuf (21 714 529) Francs CFA.**

4. Allotissement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont constitués en un (01) lot.

5. Participation et origine

Le présent appel d'offres est ouvert à toutes les entreprises de droit camerounais ayant une compétence dans le domaine des bâtiments et Travaux Publics.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le BIP du Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, Exercice 2018.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat du Préfet du Département de la Bénoué dès Publication de l'avis d'Appel d'Offre. Tel. /.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au Secrétariat du Préfet du Département de la Bénoué dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres, contre versement d'une somme non remboursable trente mille (30 000) francs CFA, payable au Trésor Public.

9. Remises des offres

Chaque Offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au Secrétariat du Préfet du Département de la Bénoué au plus tard le **10 /09/2018 à 14 heures** précises. Les plis contenant les soumissions seront placés dans une grande enveloppe anonyme portant la mention ;

**DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°002./AONO/R-NORD/DEPARTEMENT DE LA BENOUE
/PREFECTURE DE GAROUA/CDPM-BE/2018 DU 22 /08/2018 LANCE
EN PROCEDURE D'URGENCE RELATIF AUX TRAVAUX DE
CONSTRUCTION DE LA CLOTURE ET DE LA SALLE D'ATTENTE DU
LAMIDAT DE BE-PITOA DANS L'ARRONDISSEMENT DE PITOA,
DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD.
"An'ouvrir qu'en séance de dépouillement"**

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Mmre d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de deux (02) mois.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de 2% du montant prévisionnel soit quatre cent trente-quatre mille deux quatre-vingt-onze (434 291) Francs CFA, établie par un organisme financier agréé par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur compétent, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres, ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un organisme financier agréé par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps à savoir l'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières qui aura lieu le 10/09/2018 à 15 heures précises dans la salle de La Commission Départementale de Passation des Marchés de la Bénoué sise à la Délégation Départementale du MINMAP à Garoua. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en trois (03) étapes :

- 1ère étape : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.
- 2è étape : Evaluation technique des offres administrativement conformes.
- 3è étape : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

1. Principaux critères éliminatoires:

1.1. Pièces administratives

- Absence d'une pièce dans le dossier administratif à l'ouverture,
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée
- Non-conformité après 48 h d'une pièce du dossier administratif

1.2 Offre technique

- Fausse déclaration ou pièce falsifiée
- Note technique inférieure au seuil minimal requis 35 ou sur 50 possibles soit (70%),
- Absence de la déclaration sur l'honneur par laquelle le soumissionnaire déclare n'avoir pas abandonné de marché au cours des trois (03) dernières années et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises suspendues.

1.3 Offre financière

- Offre incomplète (absence du bordereau des prix unitaires et du devis quantitatif et estimatif)
- Non-conformité du modèle de soumission
- Absence d'un prix unitaire quantifié
- Absence d'un sous-détail des prix unitaires
- Sous détail des prix incohérents.

2. Principaux critères essentiels

L'évaluation des Offres techniques se fera par la méthode binaire (oui/non) suivant la grille d'évaluation établie sur 50 critères essentiels jointe au DAO et qui prend en compte les critères essentiels ci-dessous :

- Présentation générale de l'Offre sur 3 critères ;
- L'expérience du personnel de l'entreprise sur 21 critères ;
- La disponibilité du matériel et des équipements essentiels sur 8 critères;
- Proposition technique et planning d'exécution des travaux sur 11 critères;
- Références de l'entreprise et capacité de préfinancement de l'Entreprise supérieure ou égale à (7 500 000) sept millions sept cent mille Francs CFA sur 7 critères ;

Seuls les Soumissionnaires ayant obtenu 35 oui sur 50 possibles soit (70%) seront qualifiés pour la suite de la procédure et verront leur Offre financière analysée.

15. Attribution

Il sera considéré les montants toutes taxes comprises à l'issue de l'évaluation de l'offre financière, le marché sera attribué au soumissionnaire remplissant les capacités techniques et administratives requises et dont l'offre est évaluée la moins-disante après correction éventuelle.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Délégation Départementale des Marchés Publics de la Bénoué. Tel. 222 273 278/222 273 289.

GAROUA le 22 Aout 2018

Le PREFET

EMBE DAVID

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DE LA BÉNOUÉ

AVIS DE CONSULTATION NATIONALE OUVERTE POUR UNE DEMANDE DECOTATION N°001/CAGRA II/CDPM-BE/CRPMP/2018 DU 14 /09/ 2018 RELATIVE A LA FOURNITURE DU MATERIEL DIDACTIQUE (PAQUET MINIMUM) DANS LES ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE GAROUA 2È, DÉPARTEMENT DE LA BÉNOUÉ, RÉGION DU NORD.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
521519702 641536 6114 426

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

FOURNITURE DU MATERIEL DIDACTIQUE (PAQUET MINIMUM) DANS LES ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE GAROUA 2È, DÉPARTEMENT DE LA BÉNOUÉ, RÉGION DU NORD.

2. Consistance des prestations

Les prestations de la présente Demande de Cotation consistent en la fourniture du matériel didactique (paquet minimum) dans les écoles primaires publiques de la Commune d'Arrondissement de Garoua 2è et comprennent tous les corps d'état prévus dans le cadre du Devis quantitatif et estimatif notamment :

- Le matériel de l'administration et pédagogique
- Le matériel et produits pharmaceutiques
- Le matériel et équipement de sport

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de Dis Sept Millions cent Quatre Vingt

4. Allotissement

Les fournitures de la présente Demande de cotation consistent en un (01) Lot.

5. Participation et origine

La participation à la présente Demande de Cotation est ouverte à égalité des conditions à toutes les entreprises agréées dans l'acquisition et la fourniture des équipements et matériel didactique installés au Cameroun et jouissant des capacités juridiques, financières et techniques requises.

6. Financement

Les prestations de la présente Demande de Cotation sont financées par Budget du Ministère de l'Éducation de Base, Exercice : 2018
Autorisation de dépense : DA16863

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables dans les Services de la Commune d'Arrondissement de Garoua 2ème et de la Délégation Départementale des Marchés Publics de la Bénoué des Publication de l'avis de Consultation.
Tel. 222 273 278/222 273 289

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être retiré dans les Services de la Commune d'Arrondissement de Garoua 2ème dès publication du présent Avis de Consultation. Le retrait du Dossier de Demande de Cotation se fera sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de Trente mille francs (30 000) francs CFA, payable à la Recette Municipale de la Commune d'Arrondissement de Garoua 2ème.

9. Remises des offres

Chaque Offre rédigée en français ou en anglais en six (06) exemplaires dont un (01) original et cinq (05) copies et une (01) version numérique de l'offre financière sur CD marquées comme telles, devra par venir à la Commune d'Arrondissement de Garoua 2ème plus tard le **04/10/ 2018 à 10 heures**, heure locale. Les plis contenant les soumissions seront placés dans une grande enveloppe anonyme portant la mention :

**AVIS DE CONSULTATION NATIONALE OUVERTE POUR UNE DEMANDE DE
COTATION N°001/ACNO/DDMAP-BE/M-C- CAGRA 2 /CDPM/2018 DU 14/09/2018
RELATIVE A LA FOURNITURE DU MATERIEL DIDACTIQUE (PAQUET MINIMUM)
DANS LES ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DE LA COMMUNE
D'ARRONDISSEMENT DE GAROUA 2^{ème}, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION
DU NORD.
"An'ouvrir qu'en séance de dépouillement"**

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la livraison objet de la présente Demande de Cotation est d'un (01) mois.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de 2% du montant prévisionnel soit Trois Cent Quarante Trois Mille Sept Cent (343 700) Francs CFA, établie par une banque de premier ordre ou un organisme financier agréé par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 de la DC et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou un organisme financier agréé par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 de la DCO, d'un montant de Trois Cent Quarante Trois Mille Sept cent (343 700) FCFA valable pendant une période de trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres. Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de la Demande de Cotation. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier de la Demande de Cotation sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du dossier de Demande de Cotation, entraînera le rejet de l'offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps à savoir l'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières qui aura lieu le **04/10/ 2018 à 11 heures**, dans la salle de La Commission Départementale de Passation des Marchés de la Bénoué sise à la Délégation Départementale des marchés publics de la Bénoué à Garoua en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier. Ces offres seront chiffrées hors taxes sur la valeur ajoutée (HTVA) et toutes taxes comprises (TTC) puis, accompagnées du modèle de soumission signé.

14. Critères d'évaluation

1 Principaux critères éliminatoires:

- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
 - Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif au delà de 48 heures;
 - Offre financière incomplète (absence de bordereau des prix unitaires, devis quantitatif et estimatif;
- La note technique inférieure au seuil minimal requis (70%);
- Absence d'un prix unitaire quantifié dans l'Offre,

2. Principaux critères de qualification

L'évaluation des Offres techniques se fera selon une grille de notation binaire (oui/non) qui sera adoptée à l'ouverture des offres par la Commission de Passation des Marchés compétente sur la base des critères essentiels ci-dessous :

- Références de l'Entreprise ;
- Matériel de livraison;
- Personnel technique ;
- Proposition technique et planning d'exécution de la livraison ;
- Présentation générale de l'Offre.

Seuls les soumissionnaires ayant obtenu au moins 70% des réponses positives seront éligibles à l'analyse financière.

L'Autorité Contractante attribuera le marché au Soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins-disante et jugée substantiellement conforme au Dossier de Demande de Cotation.

15. Attribution

Il sera considéré les montants toutes taxes comprises à l'issue de l'évaluation de l'offre financière, le marché sera attribué au soumissionnaire remplissant les capacités techniques et administratives requises et dont l'offre est évaluée la moins disante après correction éventuelle et n'ayant pas de prix anormalement bas.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Délégation Départementale des Marchés Publics pour la Bénoué.

GAROUA le 14 Septembre 2018

Le MAIRE

BARKINDO Ibrahima

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 78 /AONO/MINTP/CMPM-TI/2018 DU 20/09/2018 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION ET D'ENTRETIEN DE TROIS (03) TRONÇONS DE ROUTE DANS L'ARRONDISSEMENT DE BATCHAM, DÉPARTEMENT DES BAMBOUTOS, RÉGION DE L'OUEST. FINANCEMENT : BUDGET MINTP, EXERCICES 2018 ET SUIVANTS, IMPUTATION : 36 467 03 22 00 21 2250

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , BUDGET MINTP, EXERCICES 2018 ET SUIVANTS
IMPUTATION
36 467 03 22 00 21 2250

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

L'Appel d'Offres porte sur l'exécution des travaux de réhabilitation et d'entretien de trois (03) tronçons de route dans l'Arrondissement de Batcham, Département des Bamboutos, Région de l'Ouest.

2. Consistance des prestations

Ces travaux comprennent les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

- Abattage d'arbre ;
- Élagage d'arbres,
- Remblai provenant d'emprunt ;
- Curage des ouvrages hydrauliques transversaux ;
- Fournitures et pose des buses métalliques ;
- Têtes de buses en maçonnerie ;
- Reprofilage compactage ;
- Etc...

Par ailleurs, cette consistance des travaux est beaucoup plus exhaustive dans le cahier des clauses techniques particulières.

3. Cout Prévisionnel

Le montant prévisionnel des travaux est de : cent vingt cinq millions deux cent soixante un mille neuf cent quatre vingt neuf (125 261 989) francs CFA Toutes Taxes Comprises.

4. Allotissement

Les travaux sont constitués en un (01) lot comme suit :

Région	Département	Tronçon	Longueur Estimée (KM)	Budget Prévisionnel TTC	Délai (mois)	Type d'intervention
OUEST	BAMBOUTOS	Palou,-Nzintim-Nguematio-Tomegouo-Bassoh	4,10	29 734 988	06	Entretien
		Bamboue-Batsa'a-Lycée Nzindong-Batsepou-Chefferie Mada-Ecol Catholique Mada-Batoula	7,00	65 359 136		Réhabilitation
		Bassoka-MEPIBUA-Badatchio	3,80	30 167 865		Réhabilitation
TOTAL			14,9	125 261 989		

5. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les Entreprises de BTP de droit camerounais.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget du Ministère des Travaux Publics, Exercices 2018 et suivants, Imputation : 36 467 03 22 00 21 2250. Le montant prévisionnel des travaux est de : cent vingt cinq millions deux cent soixante un mille neuf cent quatre vingt neuf (125 261 989) francs CFA Toutes Taxes Comprises.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté auprès des services du Maître d'Ouvrage, Sous-Direction des Marchés Publics, Service des Appels d'Offres, au rez de chaussée de l'immeuble KEANO, abritant certains services du Ministère des Travaux Publics, derrière l'immeuble où est logée la Cellule Spéciale de l'enregistrement des impôts (voie d'accès en pavés, sise au quartier MVOG-ADA).

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres sera obtenu au Service des Appels d'Offres, situé au rez de chaussée de l'immeuble KEANO, abritant certains Services du Ministère des Travaux Publics, derrière l'immeuble où est logée la Cellule Spéciale de l'Enregistrement des Impôts (voie d'accès en pavé) sise au quartier Mvog-Ada, sur présentation d'une quittance de versement au Trésor Public d'une somme non remboursable de soixante mille (60 000) Francs CFA au titre des frais d'achat de dossier.

Cette quittance devra identifier le payeur comme représentant l'entreprise désireuse de participer à l'Appel d'Offres.

9. Remises des offres

Les offres ainsi constituées seront déposées offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir sous plis fermés, au Ministère de Ministère des Travaux Publics, Direction des Affaires Générales, Sous-Direction des Marchés Publics, , Service des Appels d'Offres, situé au rez de chaussée de l'immeuble KEANO, abritant certains Services du Ministère des Travaux Publics, derrière l'immeuble où est logée la Cellule Spéciale de l'Enregistrement des Impôts (voie d'accès en pavé) sise au quartier Mvog-Ada, au plus tard le **15/10/2018 à 13 heures**, et déposée contre récépissé. Elle devra porter la mention :
au plus tard le à 1 heures, et déposée contre récépissé. Elle devra porter la mention :

*« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N° 78 /AONO/MINTP/CMPM-TI/2018 du 20/09/2018
EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION ET D'ENTRETIEN DE
TROIS (03) TRONÇONS DE ROUTE DANS L'ARRONDISSEMENT DE BATCHAM, DÉPARTEMENT DES
BAMBOUTOS, RÉGION DE L'OUEST.
Financement : Budget MINTP, Exercices 2018 et suivants,
Imputation : 36 467 03 22 00 21 2250
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».*

10. Delai de Livraison

Le délai global d'exécution des travaux est de Six (06) mois calendaires pour chaque lot. Ce délai court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées, pour chacun des lots, d'un cautionnement provisoire (garantie de soumission) d'une durée de validité de cent vingt (120) jours établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres par un établissement financier de premier rang agréé par le Ministre en charge des Finances. Le montant en FCFA de ladite garantie est de 2 000 000 de Francs CFA.

Tout soumissionnaire postulant pour plus d'un lot, ne devra produire que la caution correspondante au lot postulé le plus élevé.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des Offres

Les offres parvenues après la date et l'heure de dépôt des offres ou celles ne respectant pas le mode de séparation de l'offre financière, des offres administratives et techniques seront irrecevables.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois à la date initiale de remise des offres.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu le 15/10/2018 dès 14 heures précises dans la salle de réunions de la Commission Ministérielle de Passation des Marchés des Travaux d'Infrastructures du Ministère des Travaux Publics siégeant à la salle de réunions de ladite commission sis à la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre à Yaoundé.

L'ouverture des plis se fera en un temps et en trois étapes :

- 1^{er} étape: Ouverture de l'enveloppe A contenant les pièces administratives (volume 1),
- 2^{eme} étape: Ouverture de l'enveloppe B contenant les offres techniques (volume 2),
- 3^{ème} étape: Ouverture de l'enveloppe C contenant les offres financières (volume 3).

Tous les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment mandatée (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier et sur présentation d'un mandat dûment signé du mandataire du groupement.

14. Critères d'évaluation

*. Critères éliminatoires

1. Pièces administratives :

- Absence de la caution de soumission ;
- Absence après un délai de 48 heures après notification, d'une des pièces du dossier administratif à l'exception de la caution de soumission ;
- Non-conformité après un délai de 48 heures après notification, d'une des pièces du dossier administratif ;
- Fausse déclaration, pièce falsifiée ou non authentique.

2. Dossier Technique incomplet pour absence ou non-conformité de l'une des pièces suivantes :

- La déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire n'a pas abandonné un marché au cours des trois dernières années, et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défaillantes établies par le MINMAP ;
- Un Conducteur des Travaux ayant la qualification exigée dans le dossier d'Appel d'Offres (pièce 3) ;
- Une note d'organisation et méthodologie cohérente avec la consistance des travaux ;
- Une capacité financière délivrée par une banque de 1^{er} ordre agréée par le MINFI de montant au moins égale à quarante millions (40 000 000) de francs CFA.

3. Dossier financier incomplet pour absence de l'une des pièces suivantes :

- Une soumission timbrée, datée et signée ;
- Le bordereau des prix (pièce 6) suivant le modèle avec indication des prix hors TVA en chiffres et en lettres paraphé à toutes les pages et signé à la dernière page ;
- Le devis Quantitatif et Estimatif daté, signé et cacheté ;
- Les sous – détail des prix unitaire quantifié paraphé à toutes les pages.

4. La Non justification de la possession en propre ou en location de l'un des matériels minimums suivants :

- Une niveleuse ;
- Un camion benne ;
- 5. Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- 6. Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;

7. N'avoir pas obtenu au moins un total de 16 critères sur l'ensemble des 22 critères essentiels.

*. Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des 22 critères essentiels ci-dessous citées :

- a) Le personnel d'encadrement proposé (pièce 9.5) sur 11 critères ;
- b) Le matériel à mobiliser sur 08 critères ;
- c) L'attestation de visite des lieux signée, datée et cachetée sur 01 critère ;
- d) Le rapport documenté de la visite de site sur 01 critère ;
- e) La référence sur 01 critère

NB : Tout agent public listé parmi le personnel et qui n'a pas présenté tous les documents susceptibles de justifier sa libération de la Fonction Publique sera considéré comme non valable.

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et remplissant les capacités techniques et administratives requises.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date initiale fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus à la Direction des Affaires Générales (Sous-Direction des Marchés Publics / Service des Appels d'Offres, Tél : 222 22 92 34 / 222 23 14 22, situé au rez de chaussée de l'immeuble KEANO, abritant certains Services du Ministère des Travaux Publics, derrière l'immeuble où est logée la Cellule Spéciale de l'Enregistrement des Impôts (voie d'accès en pavé) sis au quartier Mvog-Ada.

YAOUNDE le 20 Septembre 2018

Le MINISTRE

NGANOU DJOUMESSI Emmanuel

COMMUNE D'EDÉA I

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONALES OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE
N°012/AONO/CAE1ER/CABM/CIPM/SM/2018 DU 21/09/2018 POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE
RÉHABILITATION DES FORAGES ÉQUIPÉS À ST. PALMIER, MBOUE, BÉON, HAOUSSA ET BISSEKE
DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT D'EDEA 1, DÉPARTEMENT DE LA SANAGA-MARITIME,
RÉGION DU LITTORAL. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) ADMINISTRATION
BÉNÉFICIAIRE : COMMUNE D'ARRONDISSEMENT D'EDÉA 1**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
5232 641401 2811

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public exercice 2018, **le Maire de la Commune, d'Arrondissement d'Edéa 1er**, Autorité contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour l'exécution des travaux de réhabilitation des forages équipés à St. Palmier, Mboue, Béon, Haoussa et Bisseke dans la Commune d'Arrondissement d'Edéa 1^{er}, Département de la Sanaga-Maritime, Région du Littoral

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent principalement les opérations suivantes

- Réparation et mise en service des forages

3. Coût Prévisionnel

Le coût prévisionnel de 1 opération à l'issue des études préalables est de **rente millions (30 000 000) FCFA**

4. Allotissement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont regroupés en un (01) lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est réservée aux entreprises de droit camerounais ayant les Offres administratives techniques et financières. La participation des entreprises sous forme de groupement traitante est admise conformément à la réglementation en vigueur.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public (BIP), exercice 2018 sur la ligne d'imputation budgétaire 5232 641401 2811

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté dès publication du présent Avis aux heures ouvrables à la Commune d'Arrondissement Edéa 1^{er}, Service des Marchés.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être obtenu aux heures ouvrables à la commune d'arrondissement Edéa 1^{er}, Service des Marchés, dès publication du présent avis contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable **de cinquante mille (50 000) Francs FCFA** payable à la Recette Municipale de la Commune d'Arrondissement Edéa 1^{er}.

9. Remises des offres

Le soumissionnaire doit produire son Offre **en sept (07) exemplaires** dont un (01) original et six (06) copies. Chaque Offre doit être rédigée en français ou en anglais, et présentée en un pli unique contenant trois sous-plis (un pour le volume administratif, un pour les volumes techniques et un pour les volumes financiers), qui doivent contenir eux-mêmes chacun, deux sous-paquets, soit un pour l'original et un pour les copies. Les sous-plis et les sous-paquets doivent être fermés et scellés, avec la composition et les mentions tel indiquées dans RGAO. Le pli unique doit être fermé, scellé et porter uniquement la mention suivante :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONALE OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°012/AONO/CAE1ER/CABM/CIPM/SM/2018 DU 21/09/2018
POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DES FORAGES ÉQUIPÉS À ST. PALMIER,
MBOUE, BÉON, HAOUSSA ET BISSEKE DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT D'EDEA 1,
DÉPARTEMENT DE LA SANAGA-MARITIME, RÉGION DU LITTORAL
'A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT'**

Sous peine de rejet les offres doivent parvenir au plus tard le **18/10/2018 à 12 heures** Précises.

10. Délai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de **trois (03) mois** à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage des travaux ou à la date indiquée dans l'ordre de service.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque 1er ordre agréée par le Ministère chargé des finances d'un montant égal à 2% du coût prévisionnel du marché soit **six cent mille (600 000) FCFA** valable pendant 120 jours au-delà de la date initiale de validité des offres,

12. Recevabilité des Offres

1. Sous peine de rejet, les pièces administratives, l'offre technique et l'offre financière doivent être placées dans des enveloppes différentes séparées et remises sous pli scellé avec la mention ci-dessus mentionnée au point (I) de l'avis et la spécificité du pli (administratif, technique et financière).
2. Les pièces administratives, l'offre technique et l'offre financière requises devront être impérativement originales ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs à la loi ou la réglementation.
3. Ces pièces devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. 3) Toute offre non conforme aux spécifications du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des Offres (plis, sous-plis et sous-paquets) s'effectuera en **un (01) temps, à la salle de réunions** de la Commune d'Arrondissement d'Edéa sise à PONGO (Plateau Administratif) **le 18/10/2018 à 13 heures**, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune d'Arrondissement d'Edéa 1. en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés.

La lecture des éventuels rabais indiqués dans l'article 25.3 du RGAO est obligatoire, dans les mêmes formes que celle de la soumission financière et de tous les éléments cités.

Une copie complète et intégrale de chaque Offre doit être remise à l'Autorité Contractante, à la diligence du Président de la Commission Interne de Passation des marchés aussitôt après l'ouverture des offres, ou dans les plus brefs délais possibles, et au plus tard dans les mêmes délais que ceux de leur transmission à la sous-commission d'analyse, avec une copie du PV de cette session d'ouverture.

14. Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation sont de deux types : les critères éliminatoires et les critères essentiels

Les critères éliminatoires :

- Absence de la caution de soumission
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée
- Non conformité au modèle de soumission'
- Absence d'un sous-plis ou sous paquet
- Absence d'une pièce administrative
- Absence d'un Prix Unitaire quantifié
- Absence de la déclaration sur l'honneur de non-abandon de chantier

Critères essentiels

1. Présentation générale de l'Offres
2. Référence e l'entreprise
3. Capacité techniques(Moyens hu et plan de travail
4. Capacité financière

Qualification technique :

La qualification technique s'obtiendra après satisfaction de 75% des critères essentiels sus-listés(voir grille d'évaluation)

15. Attribution

Au terme des différentes délibérations, l'attribution se fera au soumissionnaire ayant présenté l'offre conforme, administrativement, techniquement, et financièrement et évaluée la moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de trois (03) mois pour la réception des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables d'Arrondissement d'Édéa I^e T, Service des Marchés dès publication du présent avis.

Lutte anti-corruption

Pour toute tentative ou acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS suivants : 673 205 725 ; 699 370 748

EDEA le 21 Septembre 2018

Le MAIRE

YETE MBOTE JACQUES

COMMUNE DE MORA

'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°013/AAONO/PR/C.MORA/CIPM-TR/2018 DU 10/09/2018 POUR LES TRAVAUX DE LA REHABILITATION DE LA ROUTE SERA DOUMLDA- IGAWA MEME- MEME (6,900KM), COMMUNE DE MORA, DEPARTEMENT DU MAYO-SAVA, REGION DE L'EXTRÊME-NORD. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINTP EXERCICE 2018, LIGNE 5236468036413582811861

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
5236468036413582811861

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de Mora à Mora, Maitre d'ouvrage lance pour le compte du Ministre des Travaux Publics, un Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution des travaux de la réhabilitation de la route Sera doumla-Igawa Mémé-Mémé (6,900km) dans la Commune de Mora, Département du Mayo-Sava. Il porte sur **un lot unique**.

2. Consistance des prestations

Les prestations comprennent les opérations suivantes :

- le débroussaillage, le déforestation,
- les travaux de terrassements généraux pour le réaménagement ponctuel de la plate
- le reprofilage rapide de la chaussée,
- l'entretien, la réparation ou la création de petits ouvrages hydrauliques tels que dalots,
- la prise en compte de la protection de l'environnement....etc.

3. Cout Prévisionnel

le coût estimatif est de **vingt-sept millions (27 000 000) de Francs CFA TTC**.

4. Allotissement

lot unique

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à l'égalité de conditions aux sociétés et entreprises de droits camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine de l'entretien routier et du Génie-Civil.

Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations **authentiques** qui permettront de retenir celle (s) pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public du MINTP, Exercice 2018, **Ligne 5236468036413582811861**

7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables auprès de Délégation Départementale des Travaux Publics du Mayo-Sava, au Secrétariat Général de la Commune de Mora.

8. Acquisition du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables auprès de Délégation Départementale des Travaux Publics du Mayo-Sava, au Secrétariat Général de la Commune de Mora.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en **sept (07) exemplaires** dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offre, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, auprès de la Commune de Mora à Mora, au Secrétariat Général, au plus tard le 01/10/2018 à **10 heures**, heure locale et devra porter la mention:

'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N°013/AAONO/PR/C.MORA/CIPM-TR/2018 DU 10/09/2018

POUR LES TRAVAUX DE LA REHABILITATION DE LA ROUTE SERA DOUMLDA- IGAWA MEME- MEME (6,900KM), COMMUNE DE MORA, DEPARTEMENT DU MAYO-SAVA, REGION DE L'EXTRÊME-NORD.

FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINTP

EXERCICE 2018, LIGNE 5236468036413582811861

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT. »

Les offres parvenues après les date et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de trois **(03) mois** calendaires. Ce délai comprend les périodes des pluies, toutes les intempéries et sujétions diverses et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux, **date de signature de votre contrat.**

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **540 000 FCFA (cinq cent quarante mille de francs CFA)**, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, datant de moins de trois (03) mois et valide le jour de l'ouverture des plis, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en **un (01) temps** le 01/10/2018 à **11 heures** précises dans la salle de réunions de l'Hôtel de ville de Mora, en présence des soumissionnaires.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

~~L'évaluation des offres se fera en **trois (03) étapes** :~~



- **1^{ère} étape** : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.
- **2^e étape** : Evaluation technique des offres administrativement conformes.
- **3^e étape** : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

Critères éliminatoires

Pièces administratives

- a) Dossier incomplet ou pièces non conformes ;
- b) Pièce falsifiée ou non authentique.

Offre technique

- a) Dossier incomplet ou pièces non conformes ;
- b) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés ;
- c) Chiffre d'affaires dans les Bâtiments et Travaux Publics (BTP) au cours des trois (03) dernières années inférieur à **cinquante millions (50 000 000) de Francs CFA** ;
- d) N'avoir pas justifié de la réalisation au cours des trois dernières années, comme entrepreneur principal, d'un chantier de routes ;
- e) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;
- f) - Conducteur des travaux non inscrit à l'ONIGC,
- Non possession en propre ou contrat de location d'une niveleuse et d'un compacteur (minimum 20 tonnes) ;
- a) Non satisfaction, au moins, à **trente-six (36) critères essentiels sur cinquante-un (51)**.

Offre financière

- a) Offre financière incomplète ;
- b) Pièces non conformes ;
- c) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- d) Absence d'un sous-détail de prix ;
- e) Sous-détail de prix irréaliste.

Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des **51 critères essentiels** ci-dessous :

- Ø Présentation de l'offre (04 critères)
- Ø Le chiffre d'affaires (03 critères)
- Ø L'accès à une ligne de crédit (03 critères)
- Ø Les références de l'Entreprise (10 critères)
- Ø La disponibilité du matériel et des équipements essentiels (10 critères)
- Ø L'expérience du personnel d'encadrement (10 critères)
- Ø L'organisation du chantier, planning et présentation du dossier (11 critères)

15. Attribution

Le Maire de la Commune de Mora, Maitre d'ouvrage (Autorité Contractante) attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée **la moins-disante** après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre -vingt -dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables, auprès de la commission interne de passation des marchés auprès de la Commune de Mora.

MORA le 10 Septembre 2018

Le MAIRE

ABBA BOUKAR

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DE LA BÉNOUÉ

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°04/AONO/C-PTA/CIPM/2018 DU 21/09/2018 LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (02) BLOCS DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE EQUIPEES CHACUNE DE VINGT CINQ TABLES BANCS DANS CERTAINS ETABLISSEMENTS PRIMAIRES ET SECONDAIRES PUBLICS DE LA COMMUNE DE PITO, DÉPARTEMENT DE LA BÉNOUÉ, RÉGION DU NORD
LOT 1 : CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE EQUIPEES CHACUNE DE VINGT CINQ (25) TABLES BANCS A L'ÉCOLE PUBLIQUE BILINGUE DE SEKANDELOT 2 : CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE EQUIPEES CHACUNE DE VINGT CINQ (25) TABLES BANCS AU COLLEGE D'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE (CES) DE DOLLA

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
220 100

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre du Budget Communal, le Maire de la Commune de Pitoa lance un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de construction de deux (02) blocs de deux (02) salles de classe équipées chacune de vingt-cinq (25) tables bancs dans certains établissements primaires et secondaires publics de la commune de Pitoa, département de la Bénoué, région du nord.

Lot 1 : construction d'un (01) bloc de deux (02) salles de classe équipées chacune de vingt-cinq (25) tables bancs à l'Ecole Publique Bilingue de SEKANDE ;

Lot 2 : construction d'un (01) bloc de deux (02) salles de classe équipées chacune de vingt-cinq (25) tables bancs au Collège d'Enseignement Secondaire (CES) de DOLLA.

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres consistent en la construction des salles de classe et comprennent tous les corps d'état prévus et détaillés dans le cadre du devis estimatif notamment :

- Étude d'implantation ;
- Installation de chantier ;
- Travaux préparatoires ;
- Terrassements ;
- Fondations ;
- Élévations ;
- Couverture et charpente ;
- Menuiseries métalliques ;
- Électricité ;
- Revêtements (peinture) ;
- VRD.
- Fourniture des tables bancs

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **seize millions (16 000 000) francs CFA TTC** par lot.

4. Allotissement

Les travaux sont subdivisés en 2 lots ci-après définis :

Lot 1 : construction d'un (01) bloc de deux (02) salles de classe équipées chacune de vingt-cinq (25) tables bancs à l'Ecole Publique Bilingue de SEKANDE;

Lot 2 : construction d'un(01) blocde deux (02) salles de classe équipées chacune de vingt-cinq (25) tables bancs au Collège d'Enseignement Secondaire (CES) de DOLLA.

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte aux Entreprises des Travaux Publics et Bâtiments installées au Cameroun, assujetties au régime fiscal et disposant des capacités techniques et financières requises.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget Communal de l'exercice 2018 sur l'imputation budgétaire 220 100.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au à la Commune de Pitoa dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Commune de Pitoa dès publication du présent avis, contre une quittance d'une somme non remboursable de **Quarante mille francs (40 000) francs CFA**, payable à la Recette Municipale Pitoa.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir à la Commune de Pitoa au plus tard le **10/10/2018 à 10 heures**, et devra porter la mention:

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°04/AONO/C-PTA/CIPM/2018 DU 21/09/2018 LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE
RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (02) BLOCS DE DEUX (02)
SALLES DE CLASSE EQUIPEES CHACUNE DE VINGT-CINQ (25) TABLES BANCS DANS
CERTAINS ETABLISSEMENTS PUBLICS ET SECONDAIRES DE LA COMMUNE DE
PITOA, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD.
LOT 1 : CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE EQUIPEES
CHACUNE DE VINGT-CINQ (25) TABLES BANCS A L'ECOLE PUBLIQUE BILINGUE DE
SEKANDE;
LOT 2 ; CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE EQUIPEES
CHACUNE DE VINGT-CINQ TABLES BANCS AU COLLEGE D'ENSEIGNEMENT
SECONDAIRE (CES) DE DOLLA.
"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de trois (03) mois pour chaque lot.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, d'un montant de 2%du montant prévisionnel soit trois cent vingt mille (320 000) FCFA par lot et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres..

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un seul temps. L'ouverture des Pièces Administratives, des Offres Techniques et Financières aura lieu le **10/10/2018 à 11 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la Commune de Pitoa. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Les Offres seront évaluées sur la base des critères ci-après :

• Critères éliminatoires :

- Engagement sur l'honneur ;
- fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif ;
- omission d'un corps d'état dans le bordereau des prix unitaires ou dans le devis quantitatif et estimatif ;
- offre ayant obtenu au terme de l'analyse technique moins de 70% d'éléments positifs.

• Principaux critères de qualification

L'évaluation des Offres techniques se fera selon une grille de notation binaire (oui/non) qui sera adoptée à l'ouverture des offres par la Commission Interne de Passation des Marchés compétente sur la base des critères essentiels ci-dessous ;

Les références de l'entreprise (au moins trois 03 références accompagnées des 03 PV et de leurs 1ères et dernières pages des Lettres commandes

respectives) oui/non ;

- Les matériels oui/non ;
- Les personnels oui/non ;
- La méthodologie (planning) oui/non ;
- La capacité de l'autofinancement oui/non ;
- Présentation de l'Offre oui/non.
- Certificat de visite de site, oui/non

Seuls les Soumissionnaires ayant obtenu 70% de OUI seront qualifiés pour la suite de la procédure et verront leur Offre financière analysée.

15. Attribution

Le Marché sera attribué au Soumissionnaire présentant l'Offre évaluée la moins disante, n'ayant pas de prix anormalement bas et remplissant les capacités techniques et administratives requises.

NB : AUCUN SOUMISSIONNAIRE NE PEUT ETRE ATTRIBUTAIRE DE PLUS D'UN (01) LOT.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune de Pitoa.

GAROUA le 21 Septembre 2018

Le MAIRE

OUSMANOU AMAN SA'ALY

COMMUNE DE BAFOUSSAM 3E

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 06/AONO/CA.BAF3ÈME/CIPM/2018 DU 21/09/2018 POUR
L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CANTONNAGE SUR CERTAINS TRONÇONS DE ROUTE DU RESEAU
ROUTIER NATIONAL BITUME DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT BAFOUSSAM 3ÈME,
PROGRAMME ANNUEL 2018**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

L'Appel d'Offres porte sur l'exécution des travaux de cantonnage sur certains tronçons de route du réseau routier national bitumé dans la Commune D'ARRONDISSEMENT DE BAFOUSSAM 3^{ème}

2. Consistance des prestations

Ces travaux comprennent les opérations suivantes :

- Tache 1 : Désherbage ou débroussaillage des abords de la route ;
- Tache 2 : Elagage d'arbres et/ou arbustes ;
- Tache 4 : Décapage et nettoyage des accotements ;
- Tache 5 : Curage des ouvrages hydrauliques existants ;
- Tache 6 ; Curage des fossés et exutoires ;
- Tache 7 ; Dégagement en amont et aval des ouvrages d'art et sur les sections du lit du cours d'eau ;
- Tâches 9 ; Restaurations des garde-corps ;
- Tache 10 : Restauration des glissières de sécurité ;
- Tache 11 : Restaurations des panneaux de signalisation et sécurisation.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'ensemble des travaux prévus dans le présent Appel d'Offres National Ouvert est de :
Seize Millions Trois Cent Soixante Un Mille Cent Francs (16 361 100) FCFA Toutes Taxes Comprises.

4. Allotissement

Les travaux sont repartis en un lot suivant les itinéraires ci - après :

Tronçons	Commune traversée	Code de la Route	Longueur (Km)	Budget Provisionnel TTC	Délai (mois)
ACCES AEROPORT DE BAFOUSSAM – ENTRÉE AEROPORT	BAFOUSSAM 3 ^{ème}	RC	1.8		12
PONT DE LA METCHE Y/C BRETELLE INTER N6 –NKONGSO (Chefferie Bamougoum). CARREFOUR DSCHANG – LIMITE BANSOA		RN6	8.5	16961100	
TCHOUONG'DJUNANG LIMITE BAMEKA		RO615	4		
TOTAL			14.3		

5. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les petites et moyennes entreprises de droit camerounais.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget du Ministère des Travaux Publics, à travers la ligne Fonds Routier exercices 2018 et suivants.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté auprès des Services du Maître d'Ouvrage à la Mairie de Bafoussam situé à Bafoussam

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu dans les services du Maître d'Ouvrage, notamment à la Mairie de Bafoussam située au carrefour mairie rurale, en face Afrique construction, sur présentation d'une quittance de versement à la recette municipale de la Commune de Bafoussam d'une somme non remboursable au titre des frais d'achat du dossier de **trente-deux mille (32 000) Francs CFA**.

Cette quittance devra identifier l'acquéreur comme représentant le prestataire désireux de participer à la consultation.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en anglais ou en français, en sept (07) exemplaires, dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tel, devra parvenir au service technique de la Mairie de Bafoussam 3^{ème}, au plus tard le **15/10/2018** à

12 heures, heure locale et devra porter la mention :

« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N° 06/AONO/CA.BAF3^{ème}/CIPM/2018 DU 21/09/2018 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CANTONNAGE SUR CERTAINS TRONÇONS DE ROUTE DU RESEAU ROUTIER NATIONAL BITUME DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE BAFOUSSAM 3^{ème}, PROGRAMME ANNUEL 2018.

FINANCEMENT : BUDGET MINTP, LIGNE FONDS ROUTIER - EXERCICES 2018 ET SUIVANTS.

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».

10. Delai de Livraison

Le délai global d'exécution des travaux est de 12 Mois (douze mois) calendaires. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire (garantie bancaire de soumission), établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres, par un établissement bancaire de premier rang, agréé par le Ministre en charge des Finances et d'un montant égal à :

N° du lot	Montant de la caution en FCFA
1	328000

12. Recevabilité des Offres

Les offres parvenues après la date et l'heure de dépôt des offres ou celles ne respectant pas le mode de séparation de l'offre financière des offres administratives et techniques seront irrecevables.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres,

Ces pièces administratives ont une durée de validité de trois (03) mois, cette date limite de validité des pièces administratives doit être postérieure à la date de lancement de l'Appel d'Offres.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu le 15/10/2018 dès 13 heures précises, dans la salle de réunion de la Commission Interne de Passation des Marchés siégeant à la Mairie de Bafoussam 3^{ème}.

L'ouverture des plis se fera en un temps et en trois étapes :

- 1^{ère} étape : Ouverture de l'enveloppe A contenant les pièces administratives (volume 1),
- 2^{ème} étape : Ouverture de l'enveloppe B contenant les offres techniques (volume 2)
- 3^{ème} étape ; Ouverture de l'enveloppe C contenant les offres financières (volume 3).

Tous les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment mandatée (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires :

- a) Dossier administratif ;
- Absence d'une pièce administrative ;
- Pièce administrative non conforme et non régularisée dans les 48 heures ;
- b) Fausse déclaration, pièces falsifiées ou scannées ;
- c) Capacité financière inférieure à 30% du montant prévisionnel ;
- d) Figurer sur la liste des entreprises suspendues des marchés publics;
- e) Obtenir moins de 70% de oui des critères essentiels à l'issue de l'analyse de l'offre technique;
- f) Omission dans l'offre financière d'un prix quantifié ;
- g) Certification des photocopies des documents certifiés ;
- h) Absence d'un sous-détail d'un prix quantifié.

Critères essentiels :

Les offres techniques seront notées en fonction des dix (10) critères essentiels ci-après :

- a. Personnel d'encadrement de l'Entreprise sur trois (03) critères ;
- b. Le Matériel de chantier à mobiliser sur cinq (05) critères ;
- c. Références de l'Entreprise sur deux (02) critères.

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et remplissant les critères administratifs, techniques et financiers requis.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires seront engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour le dépôt des offres

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus au service technique de la Mairie de Bafoussam 3^{ème}

BAFOUSSAM le 21 Septembre 2018

Le MAIRE

NDEFONKOU Daniel

COMMUNE DE BAFOUSSAM 3E

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 07/AONO/CABAFIII/CIPM/2018 DU 21/09/2018 POUR LA FOURNITURE D'UN VEHICULE SUV 4X4, BOITE DE VITESSE MANUELLE ; ESSENCE ; CLIMATISE ; 5 PLACES, 11CV À 12CV A LA COMMUNE DE BAFOUSSAM 3ÈME.

FINANCEMENT

FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM) , BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la commune de Bafoussam 3^{ème} lance un Appel d'Offres National Ouvert pour **la fourniture d'un véhicule SUV 4x4, boîte de vitesse manuelle ; essence ; climatise ; 5 places, 11cv a 12cv**, au titre de l'exercice budgétaire 2018

2. Consistance des prestations

Le présent Appel d'Offres porte sur la fourniture d'un véhicule SUV 4X4. Boite de vitesse manuelle ; essence ; climatise ; 5 places, 11 CV à 12 CV, à la Commune de Bafoussam 3^{ème}

3. Cout Prévisionnel

27 200 000 (vingt-sept millions deux cent mille) FCFA.

4. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises et concessionnaires de droit camerounais spécialisés dans la fourniture des services.

5. Financement

L'acquisition du véhicule objet du présent Appel d'Offres sera financé par : le FEICOM et la Commune d'Arrondissement de Bafoussam de Bafoussam 3^{ème}

6. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le dossier d'appel d'offres peut être consulté aux heures ouvrables au Service technique de la Commune de Bafoussam 3^{ème}

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Commune de Bafoussam 3^{ème}, au service technique, dès publication du présent avis , contre versement à la recette municipale de la Commune de Bafoussam 3^{ème} d'une somme non remboursable de **cinquante-deux mille (52 000) Francs CFA**

8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en anglais ou en français, en sept (07) exemplaires, dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, et conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres (DAO), devra parvenir au service technique de la Mairie de Bafoussam 3^{ème} avec accusé de réception, au plus tard le **15/10/2018 à 12 heures**, heure locale dans trois enveloppes internes et distinctes identifiant :

- Enveloppe A : pièces administratives ;
- Enveloppe B : offre technique ;
- Enveloppe C : proposition financière.

Ces trois (03) enveloppes seront contenues dans une quatrième (4^{ème}) qui devra porter impérativement la seule et unique mention suivante :

« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N° 07/AONO/CA.BAF3^{ème}/CIPM/2018 DU 21/09/2018 POUR LA FOURNITURE D'UN VEHICULE SUV 4X4, BOITE DE VITESSE MANUELLE ; ESSENCE ; CLIMATISE ; 5 PLACES, 11CV à 12CV A LA COMMUNE DE BAFOUSSAM III.

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».

Les offres parvenues après la date et heure limites de dépôt ne seront pas recevables. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Dossier d'Appel d'Offres (DAO) sera déclarée irrecevable.

9. Delai de Livraison

Le délai maximum de livraison prévu par le Maître d'Ouvrage est de trente (30) jours

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra Joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréé par le Ministère des finances d'un montant **544.000 (Cinq cent quarante-quatre mille) Francs CFA** valable trente (30) jours au-delà du délai de validité des offres.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet) conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RP.A.O). Elles devront obligatoirement être en cours de validité.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis de Dossier d'Appel d'Offres (DAO) sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère des Finances.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en une (01) phase. Les pièces administratives, les offres technique et financières seront ouvertes la **15/10/2018 à 13 heures**, heure locale par la Commission Interne.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture des plis ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance de l'offre

13. Critères d'évaluation

Principaux Critères éliminatoires :

Les principaux critères éliminatoires sont identifiés tels que suit :

- 1- Absence d'une pièce administrative ;
- 2- Fausse déclaration ou pièces scannées ou falsifiée
- 3- pièces non conforme au modèle du DAO et non régularisée dans les 48 heures ;
- 4- délai de livraison supérieur au délai prescrit dans le DAO
- 5- Spécifications techniques du véhicule non conformes aux spécificités requises
- 6- Offre technique et financière incomplète.

Principaux Critères de qualification :

Les offres techniques seront évaluées selon la méthode binaire (OUI/NON) ;

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

CRITERES	NOTATION
1. Présentation générale de l'offre	OUI/NON
2 Références du soumissionnaire (Joindre les justificatifs)	OUI/NON
1 Respect des spécifications techniques du véhicule	OUI/NON
s. Capacité financière du soumissionnaire	OUI/NON
6. Disponibilité des pièces de rechange	OUI/NON
7. Service Après-vente	OUI/NON
8. Délai de livraison	OUI/NON

NB : tout score inférieur à 6/8 « OUI » est éliminatoire

14. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et remplissant les critères administratifs, techniques et financiers requis.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite de dépôt des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus au service technique de la Mairie de Bafoussam 3^{ème}

BAFOUSSAM le 21 Septembre 2018

Le MAIRE

NDEFONKOU Daniel

COMMUNE DE BAFOUSSAM 3E

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°08/AONO/CIPM/CABAFIII/2018 DU 21 SEPT 2018 POUR
LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONT DEFINITIF SUR LA RIVIERE MBE FOTO RELIENT LE
VILLAGE BAMOUGOUM A BAPI LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE BAFOUSSAM 3ÈME**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution des projets communaux, le Maire de la Commune d'Arrondissement de Bafoussam 3^{ème}, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de construction d'un pont définitif sur la rivière, MBE FOTO relie le village Bamougoum à Bapi dans la Commune d'Arrondissement de Bafoussam 3^{ème}.

2. Cout Prévisionnel

40 000 000 (quarante millions) FCFA

3. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises de droit Camerounais ayant des compétences dans le domaine

4. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offre sont financés par les fonds propres de la Commune d'Arrondissement de Bafoussam 3^{ème}. Exercice 2018

5. Consultation du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au service de la Passation des Marchés de la Mairie de Bafoussam 3^{ème}, dès publication du présent avis.

6. Acquisition du Dossier

Le dossier de consultation peut être obtenu aux heures ouvrables au service technique de la Mairie de Bafoussam 3^{ème} contre présentation d'une quittance de versement d'une somme de **soixante-seize mille (76 000) Francs CFA** non rem

7. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir au service technique de la Mairie de Bafoussam 3^{ème} au plus tard le **19/10/2018 à 12 heures** déposé contre récépissé et devra porter la mention :

« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

**N°08/AONO/CIPM/CABAFIII/2018 DU 21 SEPT 2018 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONT
DEFINITIF SUR LA RIVIERE MBE FOTO RELIENT LE VILLAGE BAMOUGOUM A BAPI LA COMMUNE
D'ARRONDISSEMENT DE BAFOUSSAM 3ÈME**

A N'OUVRIR QU'ENSEANCE DE DEPOUILLEMENT».

8. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage est de trois (03) mois.

9. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de **huit cent mille (800000) Francs CFA**, conforme au modèle joint en annexe établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

10. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et au Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable

11. Ouverture des Plis

: L'ouverture des plis se fera en un temps et aura lieu le **19/10/2018 à 13 heures** Heure locale, par la Commission Interne de passation des Marchés de Bafoussam 3^{ème}.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à la séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

12. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires :

- a) Dossier administratif ;
- Absence d'une pièce administrative ;
- Pièce administrative non conforme et non régularisée dans les 48 heures ;
- b) Fausse déclaration, pièces falsifiées ou scannées ;
- c) Capacité financière inférieure à 30% du montant prévisionnel ;
- d) Figurer sur la liste des entreprises suspendues des marchés publics;
- e) Obtenir moins de 70% de oui des critères essentiels à l'issue de l'analyse de l'offre technique;
- f) Omission dans l'offre financière d'un prix quantifié ;
- g) Certification des photocopies des documents certifiés ;
- h) Absence d'un sous-détail d'un prix quantifié.

Critères de qualification

- a) Références de l'entreprise
- b) Matériel de chantier à mobiliser
- c) Personnel d'encadrement de l'entreprise
- d) Méthodologie et organisation
- e) Offre financière
- f) Présentation de l'offre.

Seuls les soumissionnaires qui auront obtenu au moins 70% de oui seront admis à l'analyse financière.

13. Attribution

L'Autorité contractante attribuera le Marché au soumissionnaire dont l'offre est jugée conforme aux prescriptions du descriptif technique et qui présente l'offre des prix la moins disante.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant un délai de **quatre-vingt-dix (90)** jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service technique de la Mairie de Bafoussam 3^{ème} , dès publication du présent avis.

BAFOUSSAM le 21 Septembre 2018

Le MAIRE

NDEFONKOU Daniel

COMMUNE DE MENGONG

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°001/A0NO/PU/C-MENGONG /CDPM/2018 DU 06/08/2018 POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN ROUTIER ABIETE - YEKOMBO (ZALOM) MEKOM DANS L'ARRONDISSEMENT DE MENGONG (8,000 KM)

FINANCEMENT

BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

L'appel d'offres porte sur les travaux d'entretien routier ABIETE - YEKOMBO (ZALOM) - MEKOM dans l'Arrondissement de Mengong (8,000 km), Département de la Mvila. Les prestations portent sur un seul lot.

2. Consistance des prestations

Ces travaux comprennent en particulier les opérations suivantes :

- Travaux d'entretien routier AteIETE - YEKOMBO (ZALOM) - MEKOM dans l'Arrondissement de Mengong (8,000 km), Département de la Mvila, comme indiqué dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) du présent marché,
- Pose des ouvrages hydrauliques et réfection des platelages sur les ponts serai définitifs dont les opérations sont définies dans le CCTP,
- Etc.

3. Cout Prévisionnel

le montant prévisionnel total dudit projet est de **27 000 000 (Vingt Sept millions) francs CFA**

4. Participation et origine

La participation est ouverte à toute entreprise ou groupement d'entreprise nationales résidentes au Cameroun

5. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres seront financées par le Budget du MINTP, Exercices 2018.

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté auprès des Services du Maire de la commune de Mengong. Maitre d'Ouvrage à Mengong.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu auprès des Services du Maire de la commune de Mengong à Mengong. sur présentation de l'original d'une quittance de versement à la recette municipale de la comne de Mengong d'une somme non remboursable de **Trente-cinq mille (35 000) Francs CFA** au titre des frais d'achat de dossier.Cette quittance devra identifier le payeur comme représentant l'Entreprise désireuse de participer à l'appel d'offres.

8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en huit (08) exemplaires dont un (01) original et sept (07) copies marqués comme tels, devra parvenir au secrétariat de la Mairie de Mengong au plus **tard le 03/10/2018 à 14 heures**, soit par poste en recommandé avec accusé de réception, soit déposée contre récépissé et devra porter

la mention :

« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°0011A0NO/PU/C. MENGONG 1CDPM/2018 DU 06/08/2018 POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN ROUTIER ABIETE — YEKOMBO (ZALOM) MEKOM DANS L'ARRONDISSEMENT DE MENGONG DEPARTEMENT DE LA MVILA » (8,000 km)

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».

9. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution est de Deux (02) mois. Ce délais prend en compte les périodes des pluies et toutes les intempéries et sujétions diverses et courent à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux

10. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées, d'un cautionnement provisoire (garantie bancaire de soumission), établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres, par un établissement bancaire agréé par le ministre en charge des finances et dont le **montant est de 540 000 (Cinq cent quarante mille) FCFA.**

L'absence du cautionnement provisoire ou sa non-conformité au modèle joint dans le dossier d'appel d'offres entraîne à l'ouverture, la non recevabilité de l'offre.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard trente (30) jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

11. Recevabilité des Offres

Les offres parvenues après la date et heure limitent de dépôt des offres ou celles ne respectant pas le mode de séparation de l'offre financière des offres administratives et techniques seront irrecevables.

Sous peine de rejet, les pièces administratives ci-dessous devront être impérativement produites en originaux pour :

- L'attestation de non faillite délivrée par le greffe du Tribunal de grande instance du lieu du siège ;
- Attestation de surface financière d'un montant au moins égale au tiers du montant prévisionnel du projet délivré par une banque de premier ordre agréé par le MINFI
- L'attestation de non redevance
- L'acte de cautionnement provisoire ;
- L'attestation de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale ;
- L'attestation de 'domiciliation bancaire du soumissionnaire ;
 - L'attestation de capacité financière d'un montant égal au moins de 2/3 du montant provisionnel du projet délivré par une banque de premier ordre agréé par le MINFI ;
 - La quittance de versement au trésor public des frais d'acquisition du dossier d'appel d'offres ;
 - L'attestation de non exclusion des marchés publics délivrée par l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ; Et en copies certifiées conformes pour :
 - Registre de commerce
 - La carte de contribuable

Toutes les pièces requises doivent être datées de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un seul temps dans la salle de la commission de passation de marché de la Mvila sise à la préfecture **le 13/10/2018 à 15 heures**. La commission départementale de la Mvila procédera à l'ouverture des offres en présence des soumissionnaires ou de leur représentant dûment mandaté et ayant une parfaite connaissance du dossier. Toute offre non conforme au DAO sera déclaré irrecevable.

13. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en trois étapes : l'é¹ étape : vérification de la conformité des offres administratives de chaque soumissionnaire,

2^éé¹é étape : évaluation des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnu techniquement qualifiés et administrativement conformes

3^éé¹é étape : vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnu techniquement qualifier et administrativement conformes

Critères d'évaluation des offres :

Critères éliminatoires :

- Offre non conforme aux prescriptions du DAO
- Falsification d'un document ;
- Omission d'un prix quantifié dans le sous détail des prix unitaires ;
- Absence d'une pièce du dossier administratif

Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur 33 oui sur la base des critères essentiels ci-dessous :

a) Le Personnel d'encadrement de l'entreprise (pièce 8.5) sur 10 critères ; h) Le matériel de chantier à mobiliser (pièce 8.6) sur 06 critères ;

c) Les Références de l'entreprise (pièce 8.7) sur 04 critères ;

d) L'Organisation; le planning et la compréhension du projet ; (pièce 8.8) sur 13 critères

14. Attribution

Le marché est attribué au soumissionnaire dont l'offre, reconnue conforme au dossier d'appel d'offres, est évaluée la moins disante. Il sera pris en compte les performances antérieures et la capacité d'absorption suivant les plans de charges des soumissionnaires, de même que les rabais proposés en cas d'attribution d'un ou de deux lots.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus auprès de la Délégation Départementale des Travaux Publics de la Mvila à Ebolowa.

EBOLOWA le 17 Septembre 2018

Le MAIRE

ENGOLO ETO Gervais

COMMUNE DE BAFOUSSAM 3E

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°09/AONO/CIPM/CABAFIII/2018 DU 21 SEPT 2018 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN DALOT SUR LA RIVIERE MBE FORJOUOH RELIENT KAMKOP 2 A KENA 1 LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE BAFOUSSAM 3ÈME

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution des projets communaux, le Maire de la Commune d'Arrondissement de Bafoussam 3^{ème}, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de construction d'un dalot sur la rivière MBE FORJOUOH reliant KAMKOP 2 à KENA 1 dans la Commune d'Arrondissement de Bafoussam 3^{ème}.

2. Cout Prévisionnel

12 000 000 (douze millions) FCFA

3. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises de droit Camerounais ayant des compétences dans le domaine.

4. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offre sont financés par les fonds propres de la Commune d'Arrondissement de Bafoussam 3^{ème}. Exercice 2018.

5. Consultation du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au service de la Passation des Marchés de la Mairie de Bafoussam 3^{ème}, dès publication du présent avis.

6. Acquisition du Dossier

Le dossier de consultation peut être obtenu aux heures ouvrables au service technique de la Mairie de Bafoussam 3^{ème} contre présentation d'une quittance de versement d'une somme de **vingt-trois mille (23 000) Francs CFA** non remboursable payable à la Recette Municipale de la Commune d'Arrondissement de Bafoussam 3^{ème} au titre des frais d'achat du dossier.

7. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir au service technique de la Mairie de Bafoussam 3^{ème} au plus tard le **19/10/2018 à 12 heures** déposées contre récépissé et devra porter la mention :

« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N°08/AONO/CIPM/CABAFIII/2018 DU 21 SEPT 2018 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN DALOT SUR LA RIVIERE MBE FORJOUOH RELIENT KAMKOP 2 A KENA 1 DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE BAFOUSSAM 3ÈME

A N'OUVRIR QU'ENSEANCE DE DEPOUILLEMENT».

8. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage est de trois (03) mois.

9. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant **deux cent quarante mille (240000) Francs CFA**, établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

10. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et au Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps et aura lieu le **19/10/2018 à 13 heures** Heure locale, par la Commission Interne de passation des Marchés de Bafoussam 3^{ème} .

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à la séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

12. Critères d'évaluation

a) Dossier administratif ;

- Absence d'une pièce administrative ;

- Pièce administrative non conforme et non régularisée dans les 48 heures ;

b) Fausse déclaration, pièces falsifiées ou scannées ;

c) Capacité financière inférieure à 30% du montant prévisionnel ;

d) Figurer sur la liste des entreprises suspendues des marchés publics;

e) Obtenir moins de 70% de oui des critères essentiels à l'issue de l'analyse de l'offre technique;

f) Omission dans l'offre financière d'un prix quantifié ;

g) Certification des photocopies des documents certifiés ;

h) Absence d'un sous-détail d'un prix quantifié.

Critères de qualification

a) Références de l'entreprise

b) Matériel de chantier à mobiliser

c) Personnel d'encadrement de l'entrepris

d) Méthodologie et organisation

e) Offre financière

f) Présentation de l'offre.

Seuls les soumissionnaires qui auront obtenu au moins 70% de oui seront admis à l'analyse financière.

13. Attribution

L'Autorité contractante attribuera le Marché au soumissionnaire dont l'offre est jugée conforme aux prescriptions du descriptif technique et qui présente l'offre des prix la moins disante.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant un délai de **quatre-vingt-dix (90)** jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service technique de la Mairie de Bafoussam 3^{ème} , dès publication du présent avis.

BAFOUSSAM le 21 Septembre 2018

Le MAIRE

NDEFONKOU Daniel

COMMUNE DE MA`AN

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°001/AONO/PU/CPM/2018
DU 14/09/2018 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION PAR TRAITEMENT DES POINTS CRITIQUES DE
LA ROUTE RURALE MEBEM MESSAMA II — MESSAMA I- CARREFOUR NKONG DANS LA COMMUNE DE
MA`AN**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A
IMPUTATION
52 36 468 03 641822 2811

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la commune d'Olamze., Autorité Contractante, lance pour le compte de la Commune de Ma'an, un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence Pour Travaux De Réhabilitation Par Traitement Des Points Critiques De La Route Rurale Mebem Messama 1- Carrefour Nkong

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment : les études, l'installation de chantier, l'amenagement du matériel, le débroussaillage, l'abattage des arbres, le dégagement mécanique abords de la route , l'abattage des arbres l'élagage des arbres la mise en forme de la plateforme, la couche de roulement, le reprofilage y/c la création des fossés et le curage , ouvrages existants pour un montant toutes taxes comprises de vingt—sept millions (27 000 000 de francs CFA.

3. Cout Prévisionnel

montant toutes taxes comprises de vingt—sept millions (27 000 000 de francs CFA.

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises des Travaux Publics droit Camerounais possédant une bonne expérience dans la réalisation des travaux de gé civil et justifiant des capacités techniques et financières pour la bonne réalisation des travaux qui en constituent l'objet.

5. Financement

FINANCEMENT: BIP MINTP 2018.

6. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré aux heures ouvrables au Secrétariat des projets la commune de Ma'an dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de paiement d'une somme non remboursable au titre de frais de dossier **quarante-cinq mille (45 000) francs CFA** versée à la (Recette Municipale de Ma'an). Cette quittance devra identifier l'acquéreur comme représentant l'entreprise désireuse de participer à l'Appel d'Offres.

7. Delai de Livraison

Le délai d'exécution des travaux est de plus trois (03) mois calendaires à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de Commencer les travaux.

8. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement bancaire provisoire de **cinq cent quarantemille (540 000) francs CFA** établi par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le MINFI et en règle vis-à-vis de la COBAC. Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres, ou dans le cas où le soumissionnaire est attributaire de la Lettre commande après constitution du cautionnement définitif.

9. Recevabilité des Offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01 original et six (06) copies marqués comme telles, devra être déposée contre récépissé au Service des Affaires Générales de la commune de Ma'an contact 699 37 84 98 /66 93 846 5", **au plus tard le 04/10/2018 à 14 heures** précises, heure locale et devra porter la mention.

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°001/AONO/PU/CDPM/2018 DU 14/09/2018 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION PAR TRAITEMENT DES POINTS CRITIQUES DE LA ROUTE RURALE MEBEM ? MESSAMA II - MESSAMA I- CARREFOUR NKONG DANS LA COMMUNE DE MA'AN

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE POUILLEMENT »

Toute offre non produite en sept exemplaires et non conforme aux prescriptions du dossier de consultation sera déclarée irrecevable.

10. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres qui se fera une seule fois, **aura lieu le 04/10/2018 à 15 heure précises**, heure locale à la Commission Départementale de Passation des Marchés public siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés E ayant une parfaite connaissance du dossier.

11. Critères d'évaluation

Les offres retenues après vérification des pièces administratives seront évaluées sur la base

des principaux critères de notation ci-après :

Critères éliminatoires :

dossier administratif incomplet ou non-conforme aux prescriptions du DAO;

- fausse déclaration ou pièce falsifiée ;

- dossier technique incomplet ;

omission dans le bordereau des prix d'un prix unitaire quantifié ;

- offre financière incomplète ;

- utilisation d'un CV ou diplôme d'un fonctionnaire sans preuve de mise en disponibilité ;

Critères essentiels 1

- Présentation générale de l'offre

- Références de l'entreprise ;

- Moyens matériels ;

Personnel d'encadrement de l'entreprise ; Propositions techniques ;

Capacité financière de l'entreprise ;

Méthodologie d'exécution de chaque tâche ;

- Planning d'exécution des travaux ;

- Visite des lieux et rapport de visite.

Seules les soumissions qui auront obtenus au moins 70% de « oui » au moins à l'offre technique seront admises à l'analyse financière

12. Attribution

Lettre Commande est attribuée au soumissionnaire dont l'offre, reconnue conforme au Dossier d'Appel d'Offres et évaluée la moins disante.

13. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours partir de la date limite fixée pour la remise de l'offre.

14. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus au Secrétariat du Maire de I; commune de Ma'an

EBOLOWA le 13 Septembre 2018

Le MAIRE

MENGUE ESSONO Gervais

COMMUNE DE KAÉLÉ

AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION N°07/AC/DC/CMNE-KLE/CIPM/TR/2018 DU 11/09/2018 POUR LES TRAVAUX DE CANTONNAGE ET ENTRETIEN ROUTIER DANS LA COMMUNE DE KAELE, DEPARTEMENT DE MAYO-KANI, REGION DE L'EXTREME-NORD.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/D
IMPUTATION
N/D

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public de l'Exercice 2018, le Maire de la Commune de KAELE, Autorité Contractante, lance pour son compte un avis de Consultation pour **les travaux de cantonnage du tronçon de route bitumée Magada-Kaélé Yagoua (N12)**

2. Consistance des prestations

Les prestations du présent Marché comprennent :

- Désherbage ou débroussaillage des abords de la route ;
- Elagage d'arbres et/ou d'arbustes ;
- Abattage éventuel d'arbres et/ou d'arbustes ;
- Décapage et nettoyage des accotements ;
- Curage des ouvrages hydraulique existants ;
- Curage des fossés et exutoires ;
- Dégagement en amont et en aval des ouvrages d'art et sur les sections du lit du cours d'eau ;
- Colmatage calfeutrement et ragréage des parties d'ouvrages ;
- Restauration des gardes corps ; Restauration des glissières de sécurité ;
- Restauration des panneaux de signalisation et de sécurisation

3. Cout Prévisionnel

23 226 919 (vingt-trois millions deux cent vingt-six mille neuf cent dix-neuf) Francs CFA

4. Allotissement

Lot unique

5. Participation et origine

La participation à cet appel à la concurrence est ouverte aux entreprises de droit camerounais installées sur le Territoire National.

6. Financement

Les prestations, objet de la présente Demande de Cotation sont financées par le fonds routier de l'Exercice 2018 sur la ligne d'Imputation Budgétaire

7. Consultation du Dossier

Le Dossier peut être obtenu à la Commune de Kaélé au Bureau de Suivi des Marchés et des Projets Communaux dès publication du présent Avis

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier peut être obtenu à la Commune de Kaélé au Bureau de Suivi des Marchés et des Projets Communaux dès publication du présent Avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **rente-cinq mille (35.000) francs CFA**, payable à la recette municipale de Kaélé.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07)** exemplaires dont **un (01)** original et **six (06)** copies marquées comme telles, devra être déposée à la Commune de Kaélé au Bureau de Suivi des Marchés et des Projets Communaux contre récépissé, au plus tard le **02 Octobre 2018 à 10 Heures** et devra porter la mention :

**AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION N°07/AC/DC/CMNE-KLE/CIPM/AI/2018 DU 11/09/2018
POUR LES TRAVAUX DE CANTONNAGE ET ENTRETIEN ROUTIER DANS LA COMMUNE DE KAELE,
DEPARTEMENT DE MAYO-KANI, REGION DE L'EXTREME-NORD.
"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement".**

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution des travaux prévu par le Maître d'Ouvrage est de **deux (02) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou tout autre structurer agréées par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans le formulaire ci-dessous en annexe 2, d'un montant de **quatre cent soixante-quatre mille cinq cent trente-huit (464.538) F CFA**. valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originelle de validité des offres,

12. Recevabilité des Offres

Les offres doivent être reçues à la Commune de Kaélé au Bureau de Suivi des Marchés et des Projets Communaux aux dates et heure fixées dans la Demande de Cotation. Toute offre présentée après l'heure fixée ne sera pas ouverte et sera retournée au soumissionnaire. Date limite de réception des offres Le **02 octobre 2018 à 10 heures**

13. Ouverture des Plis

Les plis seront ouverts en séance de dépouillement par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Kaélé, en présence des représentants des soumissionnaires qui le souhaitent, aux date, heure et adresse précisées ci-dessous ; Date et heure d'ouverture des plis Le **02 octobre 2018 à 11 heures**. Lieu d'ouverture des plis Salle de Dépouillement de la Commune de Kaélé

14. Critères d'évaluation**11. Critères d'évaluation****1. Critères éliminatoires**

Les critères éliminatoires porteront notamment sur :

1. L'absence d'une pièce dans le dossier administratif ;
2. La fausse déclaration ou pièce falsifiée

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel à la Demande de Cotation et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

16. Durée Validité des Offres

N/D

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours et aux heures ouvrables, auprès du Chef de Bureau de Suivi des Marchés et des Projets de la Commune de Kaélé, Tél : 677 86 88 36 / 697 04 54 02. «Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, appeler la cellule de lutte contre la corruption du MINWIAP ou envoyer numéros suivants: 673 20 57 25/699 37 07 48».

KAELE le 11 Septembre 2018

Le MAIRE

SEIBOU FRANCOIS XAVIER

COMMUNE D'EDÉA I

AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION OBJET : CONSULTATION N°03/DC/CAE1ER/CABM/CIPM/SM 2018 DU 21/09/2018 RELATIVE A L'EXECUTION DU CANTONNAGE SUR LES ROUTES REVÊTUES DANS LA COMMUNE D'EDEA LEI, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARIITIME, REGION DU LITTORAL.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du projet cité en référence. le Maire de la Commune d'EDEA 1er, lance une Demande de Cotation pour l'exécution des travaux de cantonnage sur la route : EDEA (INTER N3) - **PONT SUR LE NYONG (N7)**.

2. Consistance des prestations

Les prestations de la présente consultation, en un lot unique. comprennent les tâches suivantes :

- Tâche N°1 : Désherbage ou débroussaillage des abords de la route ;
- Tâche N°2 : Eiage d'arbres et/ou d'arbustes ;
- Tâche N°3 : Abattage éventuel d'arbres et/ou d'arbustes ;
- Tâche N°4 : Décapage et nettoyage des occasions.

3. Cout Prévisionnel

N/A

4. Participation et origine

La participation à la présente consultation est réservée aux entreprises de droit camerounais ayant les capacités administratives, techniques et financières. La participation des entreprises sous forme de groupement ou sous-traitance est admise conformément à la réglementation en vigueur

5. Financement

Lesdits travaux sont financés par le Budget MINTP-LIGNE FONDS ROUTIER pour un montant prévisionnel de **19 435 961 (DIX NEUF MILLIONS QUATRE CENT-TRENTE CINQ MILLE NEUF CENT-SOIXANTE-UN) FRANCS CFA.**

6. Consultation du Dossier

Le dossier de la demande de cotation peut être consulté dès publication du présent avis, aux heures ouvrables à la Mairie d'Edéa 1'. Il est retiré contre présentation d'une quittance de versement des frais d'acquisition liés à 25 000 (vingt cinq mille) francs CFA non remboursables payable à la Recette Municipale d'Edéa.

7. Remises des offres

Les offres rédigés en français ou/en anglais, en sept (07) exemplaires dont un original et six copies marqués comme tels), seront déposées contre récépissé à la maisrie d'EDEA 1er , au plus tard le **18/10/2018 à 12 heure** et devrons porter la mention :

DEMANDE DE COTATION OBJET : CONSULTATION N°03/DC/CAE1ER/CABM/CIPM/SM 2018 DU 21/09/2018

**RELATIVE A L'EXECUTION DU CANTONNAGE SUR LES ROUTES REVÊTUES DANS LA COMMUNE D'EDEA
1er, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARIITIME, REGION DU LITTORAL.
(A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement)**

8. Delai de Livraison

Le délai d'exécution objet de cette consultation est de **trois (03) mois** (un mois p passe).

9. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque 1er ordre agréée par le Ministère chargé des finances d'un montant égal à **2%** du coût prévisionnel du marchés soit **trois cent quatre vingt huit mille sept cent dix neuf (388 719) FCFA** valable pendant 120 jours au delà de la date initiale de validité des offres,

10. Recevabilité des Offres

Le dossier Administratif devra comporter les originaux ou les copies certifiées conformes par les services émetteurs compétents et datant de moins de trois mois, les pièces suivantes :

Les documents fournissant les renseignements sur son identification, sa localisation et la preuve qu'il est en activité ;
La copie de l'acte donnant pouvoir d'engager la société

L'attestation de non faillite délivrée par une autorité compétente

L'attestation délivrée par l'organisme chargée de la régulation des marchés publics, certifiant que le soumissionnaire n'est frappé d'aucune interdiction ou

L'Offre Technico-Financière devra comporter entre autres les devis descriptif, Certificat de catégorisation, le cas échéant.

Le quitus social délivré l'administration chargée de la prévoyance sociale : soit ;

Le quitus des autorités compétentes pour l'acquittement des impôts, taxes, droits, contribution, cotisation, redevance ou prélèvement de quelque nature que ce d'échéance prévue par la législation en vigueur ;

Le cautionnement de soumission dont les modalités de constitution et le montant sont précisés dans le dossier d'appel d'offres, en conformité avec le règlement en vigueur, le cas échéant :

quantitatif et estimatif remplis conformément aux modèles prévus dans le présent dossier de consultation, la déclaration sur l'honneur de non abandon de chantier.

Ces offres devront être chiffrées hors taxes sur la valeur ajoutée (HTVA) et toutes taxes comprises (TTC) et accompagnée de la lettre de soumission timbrée et signée.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu le **18/10/2018 à 13 heures par la Commission Interne** de Passation des Marchés.

12. Attribution

Au terme des différentes délibérations, l'attribution se fera au soumissionnaire ayant présenté l'offre conforme, administrativement, techniquement et financièrement, et évaluée la moins-disante.

13. Renseignements Complémentaires

LUTTE ANTI-CORRUPTION

Pour toute tentative ou acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 205 725 ; 699 370 748.

EDEA le 21 Septembre 2018

Le MAIRE

YETE MBOTE JACQUES

COMMUNE DE BAFOUSSAM 3E

**AVIS DE CONSULTATION N° 002/AC/CIPM/ABAFIII/2018 DU 21 SEPT 2018 POUR L'ACQUISITION DU
PAQUET MINIMUM AU BENEFICE DES ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DE LA COMMUNE
D'ARRONDISSEMENT DE BAFOUSSAM 3ÈME**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Pour le compte de l'exercice 2018, le Maire de la Commune d'Arrondissement de Bafoussam 3^{ème} lance une consultation pour l'acquisition du paquet minimum au bénéfice des écoles primaires publiques de la Commune d'Arrondissement de Bafoussam 3^{ème}.

2. Consistance des prestations

Acquisition du paquet minimum

3. Cout Prévisionnel

17 785 000 (dix Sept millions sept cent quatre-vingt-cinq mille) FCFA

4. Participation et origine

La présente consultation est ouverte à toutes les entreprises de droit Camerounais ayant des compétences dans le domaine.

5. Financement

La prestation objet de la présente consultation est financée par le budget de fonctionnement (BF), Exercice 2018.

6. Consultation du Dossier

Le dossier de demande de cotation peut être consulté aux heures ouvrables au service technique de la Mairie de Bafoussam 3^{ème} sis au carrefour ancienne Mairie rurale, face immeuble Afrique construction, dès publication du présent avis

7. Acquisition du Dossier

Le dossier de consultation peut être obtenu aux heures ouvrables au service technique de la Mairie de Bafoussam 3^{ème} contre présentation d'une quittance de versement d'une somme de Trente-quatre mille (34 000) Francs CFA non remboursable payable à la Recette Municipale de la Commune d'Arrondissement de Bafoussam 3^{ème}

8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir au service technique de la Mairie de Bafoussam 3^{ème} au plus tard le 15/10/2018 à 12 heures, heure locale sous pli fermé. Au-delà de cette heure, aucune offre ne sera acceptée. Aucune offre régulièrement déposée ne peut être ni modifiée, ni retirée et devra porter la mention :

« AVIS DE CONSULTATION

**N°002/AC/CIPM/CABAFIII/2018 DU 21 SEPT 2018 POUR L'ACQUISITION DU PAQUET MINIMUM AU BENEFICE
DES ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE BAFOUSSAM 3ÈME**

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT».

9. Delai de Livraison

Le délai maximum de livraison prévu est de quinze (15) jours pour compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage de la livraison.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de **trois cent cinquante mille sept cent (355700) Francs CFA**, établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

La liste des banques agréées figure dans l'annexe du dossier de consultation.

11. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de **trois cent cinquante mille sept cent (355700) Francs CFA**, établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

La liste des banques agréées figure dans l'annexe du dossier de consultation.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement de Consultation. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et au Dossier de consultation sera déclarée irrecevable

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps et aura lieu le **15/10/2018 à 13 heures**, heure locale, par la Commission Interne de passation des Marchés de Bafoussam 3^{ème} sise au carrefour Mairie Rurale, face immeuble Afrique Construction, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et munis du Justificatif de leur mandat.

13. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires :

- Absence d'une pièce administrative ou pièce administrative non conforme et non régularisée dans les quarante-huit (48) heures après l'ouverture des offres;
- Offre non conforme aux prescriptions du descriptif technique :
- Absence d'un prix unitaire quantifié dans le BPU.

14. Attribution

L'Autorité contractante attribuera le Marché au soumissionnaire dont l'offre est jugée conforme aux prescriptions du descriptif technique et qui présente l'offre des prix la moins disante.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant un délai de soixante (60) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service technique de la Mairie de Bafoussam 3^{ème} sis au carrefour ancienne Mairie rurale, face immeuble Afrique Construction, dès publication du présent avis.

BAFOUSSAM le 21 Septembre 2018

Le MAIRE

NDEFONKOU Daniel

COMMUNE DE NGOULEMAKONG

AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION N° 001/DC/C/NG/CDPM/MVILA/2018 DU 11 SEPTEMBRE 2018 TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (02) Puits positifs équipés de pompe à motricité humaine dans les localités d'EBOTENKOU (ESSAKOUNA-SI) ET NKOLE, COMMUNE DE NGOULEMAKONG,

FINANCEMENT
PROGRAMME NATIONAL DE DEVELOPPEMENT PARTICIPATIF (PNDP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Participation et origine

La participation à cet appel à la concurrence est ouverte aux entreprises ayant soumis un dossier de demande de préqualification et étant enregistrées par les Services Régionaux du PNDP dans le domaine d'intervention des Travaux d'Hydraulique.

Elle est aussi ouverte à toute entreprise pouvant répondre aux conditions de qualifications techniques et financières telles que définies dans le dossier de demande de cotation.

2. Financement

PNDP (C2D) et Commune de Ngoulémakong

3. Consultation du Dossier

Un dossier de demande de cotation incluant les conditions de soumission, un descriptif des travaux et les conditions contractuelles envisagées, est mis à la disposition par le Maire de la Commune de Ngoulémakong, Maître d'Ouvrage et Autorité Contractante, à toute entreprise qualifiée intéressée à exécuter lesdits travaux. Le dossier de demande de cotations peut être retiré gratuitement à la Délégation Départementale des Marchés Publics de la Mvila à **partir du 11 septembre 2018** pendant les jours ouvrables, entre **09 heures et 15 heures 30 minutes**, dès publication du présent Avis.

4. Remises des offres

Le soumissionnaire placera l'original et sept (07) copies de son offre dans une enveloppe anonyme adressée au Maire de la Commune de Ngoulémakong (Autorité Contractante), à déposer au Secrétariat de la Délégation Départementale des Marchés Publics de la Mvila à Ebolowa,

L'enveloppe anonyme portera la mention :

« AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION N°001.IDC/C/NG/CDPM/MVILA/2018 DU 11/09/2018 Travaux de construction de deux (02) puits positifs équipés de pompe à motricité humaine dans les localités d'Ebotenkou (Essakouna-si) et Nkole, Commune de Ngoulémakong.

"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement.

5. Délai de Livraison

Quatre-vingt-dix (90) jours

6. Recevabilité des Offres

Les offres doivent être reçues à l'adresse indiquée dans la Demande de Cotation, avant la date et l'heure fixée dans la Demande de Cotation. Toute offre présentée après l'heure fixée ne sera pas ouverte et sera retournée au soumissionnaire.

Date limite de réception des offres: **Le 02 octobre 2018 à 14 heures** et le Lieu de dépôt Secrétariat de la Délégation Départementale des Marchés Publics de la Mvila

7. Ouverture des Plis

Les plis seront ouverts en séance par la Commission Départementale de Passation des Marchés de la Mvila, en présence des représentants des soumissionnaires qui le souhaitent, à la Date et heure d'ouverture des plis **Le 02 octobre 2018 à 15 heures** et le Lieu d'ouverture des plis Dans la salle de la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics de la Mvila

8. Attribution

Les noms des soumissionnaires et les montants des offres seront lues à haute voix et seront consignés par le Secrétaire de la Commission de Passation des Marchés, dans un procès-verbal de la séance d'ouverture des plis

EBOLOWA le 11 Septembre 2018

Le MAIRE

AKOA Albert Anicet

COMMUNE DE FOUMBOT

AVIS DE CONSULTATION N°01/AC/SG/R-OU/D-NOUN/C.FBOT/CIPMP-AG/2018 DU 24/09/2018 POUR LA FOURNITURE DES MATERIELS SCOLAIRES ET PEDAGOGIQUES (PAQUET MINIMUM) DANS L'ARRONDISSEMENT DE FOUMBOT.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public de l'Exercice 2018, le Maire de la Commune de Foubot, Autorité Contractante, lance pour le compte de la Mairie de Foubot, un Avis de Consultation pour la fourniture

2. Consistance des prestations

L'Avis de Consultation consiste en la fourniture des matériels scolaires et pédagogiques (Paquet minimum) dans l'Arrondissement de Foubot (Voir Devis Estimatif et Quantitatif).

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des prestations est estimé à 15 974 000 (Quinze millions neuf cent soixante quatorze mille) Francs CFA.

4. Allotissement

Les prestations sont réparties en un lot unique.

5. Participation et origine

La participation à la présente Demande de Cotation est ouverte aux Entreprises régulièrement installées au Cameroun et ayant une expérience dans le domaine concerné par cette fourniture.

6. Financement

Les prestations objets du présent Avis de Consultation sont financées par le Budget d'Investissement Public du Ministère de l'Education de Base. Exercice 2018.

7. Consultation du Dossier

La Demande de Cotation (DC) peut être consultée aux heures ouvrables au Bureau des Marchés de la Mairie de Foubot, Tel : 696 1860 36/697 85 15 25. dès publication du présent avis de Consultation.

8. Acquisition du Dossier

Les Demandes de Cotation pourront être consultées et retirées aux heures ouvrables dès publication du présent avis de Consultation, auprès du Bureau des Marchés de la Mairie de Foubot, contre présentation d'une quittance de versement à la Recette Municipale de Foubot d'une somme non remboursable de 35 000 (Trente cinq mille) francs CFA.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en Français ou en Anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir au Bureau des Marchés de la Mairie de Foubot, au plus tard le **12 Octobre 2018 à 09 heures précises**, heure locale et devra porter la mention :

AVIS DE CONSULTATION

N°01/AC/SG/R.OU/D-NOUN/C-FBOT/CIPMP-A6/2018 DU24/09/2018 POUR LA FOURNITURE DES MATERIELS SCOLAIRES ET PEDAGOGIQUES (PAQUET MINIMUM) DANS L'ARRONDISSEMENT DE FOUBOT FINANCIER
"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

10. Délai de Livraison

Le délai maximum d'exécution des prestations prévues par le Maître d'ouvrage est de quarante cinq (45) jours calendaires.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie selon le modèle indiqué dans la Demande de Cotation et d'un montant de 180 740 (Cent quatre vingt mille sept cent quarante) Francs CFA. et délivrée par un des établissements bancaires agréé par le Ministre en charge des Finances.

Le Cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif. Elle est adressée à l'Autorité Contractante.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet les pièces requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfets, Sous-préfet,...) conformément aux stipulations du Règlement de la Consultation.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis de consultation.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions de la Demande de Cotation sera déclarée Irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministre des finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture de l'offre se fera en un temps et aura lieu le **12 Octobre 2018 à 10 heures**. Elle se fera par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune de Foubot, dans la salle des délibérations de l'Flôtel de Ville de Foubot.

Chaque soumissionnaire peut assister à cette séance d'ouverture ou se faire représenter par une personne dûment mandatée (Même en cas de groupement) de leur choix.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires :

- Absence d'une pièce administrative ;
- Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Non conformité de l'offre aux spécifications techniques de la fourniture ;

- Absence de la caution de soumission ;
- Absence dans l'offre technique d'une attestation de non abandon ou de non exécution d'un marché au cours des 03 dernières années.

15. Attribution

Le soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et remplissant les capacités techniques et financières requises résultant des critères dits éliminatoires de la demande de cotation, sera adjudicataire du présent marché.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant un délai de quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Bureau des Marchés de la Mairie de Foubot, Tél ; 696186036/697851525.

FOUMBOT le 24 Septembre 2018

Le MAIRE

NJUTAPONVI ALIDOU

PORT AUTONOME DE DOUALA

DOSSIER D'APPEL PUBLIC INTERNATIONAL A MANIFESTATION D'INTERET 21/AMI/PAD/DG/2018 DU 17/09/2018 EN VUE DE LA PRÉSÉLECTION DES CANDIDATS DEVANT PARTICIPER À LA CONSULTATION RESTREINTE POUR LES SERVICES DE REMORQUAGE AU PORT DE DOUALA-BONABÉRI.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Contexte

En application des dispositions de la loi N° 98/021 du 24 décembre 1998 portant organisation du secteur portuaire national et ses décrets d'application dont celui N° 99/130 du 15 juin 1999, le Port Autonome de Douala (PAD) assure la coordination générale, la gestion, la promotion et le marketing des activités portuaires dont le remorquage.

Dans le cadre de l'exécution des missions ci-dessus citées, le PAD a concédé à quelques opérateurs économiques privés certaines opérations mises à sa charge. A ce titre, l'exploitation et la gestion des activités de remorquage ont été concédées à l'Entreprise « les Abeilles Cameroun » devenue « BOLUDA Cameroun » depuis le 03 décembre 2003.

Au port de Douala-Bonabéri et conformément aux textes applicables en la matière, le remorquage est une opération obligatoire pour tout navire dont la capacité est supérieure ou égale à 600 Tonneaux Jauge Brute (TJB).

En 2017, le port de Douala a accueilli 1 156 navires au long cours, dont 1097 ont fait l'objet d'opérations de remorquage. Soit 17,54 % des 6252 opérations de pilotage enregistrées depuis janvier 2013.

2. Objet

Le Directeur Général du Port Autonome de Douala (PAD), Autorité Portuaire du Port de Douala-Bonabéri, lance un Appel Public International à Manifestation d'Intérêt (**APIMI**) en vue de la présélection des candidats devant participer à la Consultation Restreinte pour les services de remorquage au Port de Douala-Bonabéri.

3. Participation et origine

Le présent APIMI est ouvert à toute entreprise ou groupement d'entreprises qui disposent d'une expérience avérée dans la gestion des activités de remorquage, ainsi que des activités connexes telles que le sauvetage, la veille sécurité, la veille incendie et l'assistance anti-incendie et antipollution aux navires.

Cette entreprise ou ce groupement d'entreprises doit présenter des références pertinentes dans l'exécution des activités ci-dessus évoquées.

Ne peuvent postuler dans le cadre du présent APIMI, les entreprises :

- a) en état de liquidation judiciaire ou en faillite ou faisant l'objet d'une procédure équivalente ;
- b) soumises à une procédure de redressement judiciaire ou équivalent, qui ne justifient pas avoir été habilitées à poursuivre leurs activités pendant la période d'exécution de la Convention ;
- c) qui ont été exclues de toute commande ou contrats administratifs en vertu d'une décision administrative ;
- d) qui ont entrepris d'influencer indûment le processus décisionnel ou d'obtenir des informations confidentielles susceptibles de leur donner un avantage lors de la présente procédure, ou ont fourni des informations trompeuses susceptibles d'avoir une influence déterminante sur les décisions d'exclusion, de sélection ou d'attribution ;
- e) qui ont conclu une entente avec d'autres opérateurs économiques en vue de fausser la concurrence ;
- f) qui, par leur candidature, créent une situation de conflit d'intérêts, lorsqu'il ne peut y être remédié par d'autres moyens ;
- g) frappées de l'une des interdictions ou déchéances prévues par les lois et règlements en vigueur ;
- h) qui n'ont pas souscrit les déclarations prévues par les lois et règlements en vigueur.

Aucune entreprise ne peut présenter plus d'une candidature seule ou en groupement, sous peine de disqualification.

4. Remises des offres

Le délai de remise des dossiers de candidature accordé aux soumissionnaires est de quarante-cinq (45) jours calendaires à compter de la date de publication de l'Avis d'Appel à Manifestation d'Intérêt.

Chaque dossier de candidature doit être remis en dix (10) exemplaires, contre récépissé de dépôt : Un (1) exemplaire original paraphé et neuf (9) copies marquées comme tel.

Le dossier de candidature doit également comprendre une version numérique de l'exemplaire original à fichiers Pdf, Doc ou Xls de version compatible, imprimable et non modifiable, transmis sur support USB.

En cas de divergence entre l'original et une copie, le document marqué « *original* » ou sa version numérique prévalent.

L'original du dossier de candidature et chacune des neuf (9) copies doivent être respectivement placés dans dix (10) enveloppes séparées et fermées, portant clairement la mention « original » ou « copie ».

Chacune des dix (10) enveloppes du dossier de candidature comprendra trois enveloppes : une première contenant le dossier administratif, une deuxième contenant le dossier financier et une troisième contenant le dossier technique.

Les dix (10) enveloppes et le support USB sous pli fermé, seront placés dans un contenant scellé, à déposer contre récépissé au lieu indiqué dans l'APMI au plus tard le **22 octobre 2018, à 14 heures**.

Passé ce délai, aucun acte de candidature ne sera recevable.

L'enveloppe ou le contenant du dossier de candidature doit être totalement scellé de façon à ne pouvoir être ouvert qu'en séance de dépouillement, sous peine de disqualification du candidat. Il ne doit pas permettre d'identifier le candidat et ne doit porter que la mention précise suivante :

« AVIS D'APPEL PUBLIC INTERNATIONAL A MANIFESTATION D'INTÉRÊT N°2018/002/APIMI/PAD DU 14 SEPTEMBRE 2018 EN VUE DE LA PRÉSÉLECTION DES CANDIDATS DEVANT PARTICIPER À L'APPEL A CONSULTATION RESTREINTE POUR LA CONCESSION DES ACTIVITES DE REMORQUAGE AU PORT DE

DOUALA-BONABERI »

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».

Les enveloppes intérieures doivent indiquer le nom et l'adresse du candidat afin de permettre, si nécessaire, de retourner son dossier de candidature

5. Composition du dossier

Le dossier de manifestation d'intérêt à présenter par chaque candidat comprend un dossier administratif, financier et technique.

A- Dossier administratif

- Une lettre de manifestation d'intérêt du candidat signée par le représentant légal dûment habilité à cette fin (cf. modèle annexé à l'APIMI);
- Une déclaration de groupement signée par le chef de file du groupement dûment habilité, le cas échéant (cf. modèle annexé à l'APIMI) ;
- Une présentation générale du candidat (cf. modèle annexé à l'APIMI);
- Une copie certifiée conforme des Statuts à jour de l'entreprise dûment authentifiée par une Autorité compétente du pays du siège social ;
- Une copie certifiée conforme de son Registre de Commerce (ou document équivalent dans le pays du candidat) dûment authentifiée par une Autorité compétente du pays du siège social ;
- L'original de l'attestation de non faillite du candidat (ou document équivalent dans le pays du siège social).

B- Dossier financier :

- Un tableau de présentation synthétique des principales données financières du candidat pour les cinq (05) derniers exercices (cf. modèle annexé à l'APIMI) ;
- Les comptes sociaux et annexes audités et certifiés des cinq (05) derniers exercices comptables du candidat, par un cabinet international dûment habilité.

Dossier technique :

- Un exposé sommaire des motivations de la manifestation d'intérêt du candidat ;
- Les références et l'expérience du candidat dans l'exercice d'activités similaires dans deux (02) ports de référence (cf. modèle annexé à l'APIMI) ;
- La liste et les caractéristiques techniques des équipements dédiés à l'activité détenus en propriété par le candidat dans les ports de référence (cf. modèle annexé à l'APIMI).

Toutes les pièces du dossier de candidature devront obligatoirement soit dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres, soit avoir été établies postérieurement à la date de publication du présent APIMI.

Les pièces du dossier de candidature et toute correspondance éventuelle doivent être rédigées en français ou en anglais.

En cas de groupement, le dossier de candidature devra comprendre une déclaration de groupement (cf. modèle joint en annexe) signée par tous les membres et désignant le chef de file habilité à représenter et engager le groupement.

Les candidatures en groupement doivent intégrer au moins une société de droit camerounais exerçant dans le secteur portuaire, dont les capitaux sont détenus à quatre-vingt pour cent (80 %) par des camerounais.

Chaque membre du groupement devra remettre tous les documents requis ci-dessus.

6. Critères d'évaluation

La Commission procède à une analyse de chaque dossier de candidature, évalue et propose un candidats sur la base des critères ci-après :

- Références dans la gestion des activités de remorquage et activités connexes dans deux (02) ports
- Solidité des capacités financières et managériales ;
- Conformité des documents exigés dans le dossier administratif des candidats.

Les dossiers des candidats sont évalués et notés dans le respect de la grille de notation en annexe. Le tableau ci-après présente les critères de notation et les pondérations globales :

	Critères d'évaluation	Note totale maximum
1	Références dans la gestion des activités de remorquage dans deux (02) ports de référence : ● Remorqueurs détenus en propriété ; ● Références de l'armement des remorqueurs ; ● Attestation de satisfaction signée du concédant ou d'un bénéficiaire de service, délivrée pour la réalisation des activités de remorquage dans chaque port de référence.	45
2	Solidité financière du candidat : ● Bilan sain et robuste exempt de détérioration ; ● Rentabilité (croissance du Bénéfice Net par rapport au Chiffre d'Affaires) ; ● Augmentation du Chiffre d'Affaires (CA) sur les 05 dernières années.	43
3	Conformité du dossier administratif du candidat : ● Présentation générale du candidat ; ● Déclaration du groupement le cas échéant ; ● Copie certifiée conforme des statuts à jour de l'entreprise ; ● Copie certifiée du registre de commerce ou une pièce équivalente ; ● Attestation de non faillite ou document équivalent ; ● Lettre de manifestation d'intérêt. Tous ces documents doivent être datés de moins de trois (03) mois avant la date limite de dépôt des dossiers	12
4	Total	100

7. Renseignements Complémentaires

Tout candidat qui souhaite avoir des clarifications ou des renseignements complémentaires devra transmettre ses questions par

PROCÉDURE

Conformément à la Résolution n° 0567-17/CA/PAD/2017 du 22 décembre 2017 portant Régime de Concession des activités po
La procédure comprend les étapes suivantes :

RETRAIT DU DOSSIER D'APPEL PUBLIC INTERNATIONAL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT

A compter de la date de publication de l'Avis, tout candidat intéressé pourra procéder au retrait du dossier d'Appel Public Interna

8. Evaluation et publication des resultats

OUVERTURE DES PLIS

Les dossiers de candidature remis dans les délais requis seront ouverts par la Commission Ad Hoc mise en place à cet effet pa
L'ouverture des dossiers se fera un temps et en séance publique de dépouillement, qui se tiendra une (01) heure au plus tard a
Les candidats pourront assister à la séance d'ouverture et y être représentés par deux personnes dûment mandatées au plus, s
Après ouverture des plis et identification des candidats, les documents contenus dans l'enveloppe marquée « original » seront v
La Commission procédera sur la base de l'offre originale, à la vérification de toutes les pièces requises et attestera de leur prés
Si la Commission le juge opportun et nécessaire, elle pourra demander au(x) candidat(s) concerné(s) séance tenante ou penda
Les pièces complémentaires requises par la Commission seront déposées sous enveloppe scellée contre récépissé, au lieu ind
Passé le délai imparti par la Commission, aucune information complémentaire ne sera recevable.

L'ouverture des enveloppes contenant les pièces complémentaires transmises par les candidats se fera par la Commission en s
Les informations lues à l'ouverture des dossiers et/ou des enveloppes contenant des pièces complémentaires seront, le cas éché
Ces informations seront par ailleurs consignées dans un Registre infalsifiable, qui mentionnera toutes les informations, y compri

A l'issue des travaux, le Président de la Commission transmet les dossiers à l'Equipe-projet chargée de l'analyse des c

NOTIFICATION DES RÉSULTATS

A l'issue de l'évaluation des dossiers de candidature, les soumissionnaires retenus seront notifiés et invités à participer à l'App
Les conditions de participation à l'étape suivante seront précisées dans le dossier **d'Appel à Consultation Restreinte qui sera**

DROIT APPLICABLE

La présente procédure est soumise aux lois et règlements en vigueur au Cameroun notamment au cadre juridique et réglement

FRAIS

Chaque candidat prend à sa charge tous les frais liés à la préparation et au dépôt de son dossier de candidature

COMMUNE DE MARTAP

COMMUNIQUE N°003/C/C-MTP/2018 DU 18/06/2018 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°03/AONO/C-MTP/CIPM/SG/2018 DU 03/04/2018 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE LEWA MOUSSA - MARTAP (17 KM) DANS LA COMMUNE DE MARTAP. MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE MARTAP. FINANCEMENT : BIP - MINTP 2018

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Martap, autorité contractante communique :

Par Décision Municipale N°03/DM/C-MTP/CIPM du 08/06/2018, la lettre commande, objet de la consultation susvisée est attribué au soumissionnaire ci-après :

N° lot	ATTRIBUTAIRE	MONTANT TTC (F CFA)	DELAI D'EXECUTION
Unique	ETS BOGNO BUSINESS BP : 514 NGAOUNDERE CAMEROUN	26 997 811	03 Mois

Ledit attributaire est invité à se présenter, au plus tard dans les sept (07) jours suivant la publication du présent communiqué, à la Mairie de Martap pour l'établissement de la lettre commande y relative.

MARTAP le 18 Juin 2018

Le MAIRE

SOULEYMANOU IYA

COMMUNE DE NDOM

COMMUNIQUE N°038/C/C-NDOM/CIPM/09-2018 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 009/AONO/C-NDOM/CIPM/2018 DU 31/08/2018 LANCÉ EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LA MAÎTRISE D'ŒUVRE, LE SUIVI ET LE CONTRÔLE TECHNIQUE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE TREIZE (13) FORAGES ÉQUIPÉS DE PMH DANS LES LOCALITÉS DE BOMAKONDO — HIKA - LIKOG LI NKENG - LIMANDI (KOUROUSSA) - LOG OTT — MAKOU — MBAGBE — MBONGO - NDOG BATOLGUE - NDOG LEM ?NGUIKOK — OMENG (N'NIGBE)- SONG TCHAPAG, DANS L'ARRONDISSEMENT DE NDOM, DÉPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, RÉGION DU LITTORAL.FINANCEMENT : COMMUNE DE NDOM -FEICOM ; EXERCICE 2018.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le maire de la Commune de NDOM communique

L'entreprise **GROUPE WELFRE CHANNEL**, BP : 518 Bertoua, Tél 699 36 62 97

Est retenue pour les travaux d'avis d'appel d'offres susmentionné, pour le montant et délais d'exécution portés dans le tableau ci-

N° d'Ordre	Désignation du projet	Attributaire	Montant TTC F CFA	Délai d'exécution	Observations
01	Maitrise d'œuvre pour le suivi et le contrôle technique de Construction de 13 forages équipés de PMH dans certaines localités	ETS BOJIP'S SHALOM , BP : 13945 Yaoundé, Tél 695 22 43 / 675 97 07 22	9 099 982	06 Mois	RAS

Le représentant de ladite entreprise est invité à se présenter dès diffusion du présent communiqué au Service de la Mairie de ND Par ailleurs, le soumissionnaire dont les offres n'ont pas été retenues, est prié de passer sous quinzaines retirer ses offres au se

N° d'Ordre	Désignation du projet
01	Maitrise d'œuvre pour le suivi et le contrôle technique de Construction de 13 forages équipés de PMH dans certaines localités

Le présent communiqué tient lieu de main levée de caution de soumissionnaires qui n'ont pas été retenus.

NDOM le 25 Septembre 2018

Le MAIRE

BATI Luc

COMMUNE DE NDOM

COMMUNIQUE N°037/C/C-NDOM/CIPM/09-2018 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 008/AONO/C-NDOM/CIPM/2018 DU 31/08/2018 LANCÉ EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE TREIZE (13) FORAGES ÉQUIPES DE PMH DANS LES LOCALITÉS BOMAKONDO HIKA LIKOG LI NKENG - LIMANDI (KOUROUSSA) - LOG OTT — MAKOU MBAGBE — MBONGO - NDOG BATOLGUE - NDOG LEM — NGUIKOK — OMENG (N'NIGBE) - SONG TCHAPAG, DANS L'ARRONDISSEMENT DE NDOM, DÉPARTEMENT DE LA SANAGA — MARITIME, RÉGION DU LITTORAL, DANS L'ARRONDISSEMENT DE NDOM, DÉPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, RÉGION DU LITTORAL. FINANCEMENT : COMMUNE DE NDOM -FEICOM ; EXERCICE 2018.

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

Le maire de la Commune de NDOM communique

L'entreprise **GROUPE WELFRE CHANNEL**, BP : 518 Bertoua, Tél 699 36 62 97

Est retenue pour les travaux d'avis d'appel d'offres susmentionné, pour le montant et délais d'exécution portés dans le tableau ci-

N° d'Ordre	Désignation du projet	Attributaire	Montant TTC F CFA	Délai d'exécution	Observations
01	Construction de 13 forages équipés de PMH dans certaines localités	GROUPE WELFRE CHANNEL , BP : 518 Bertoua, Tél 699 36 62 97	120 250 056	06 Mois	

Le représentant de ladite entreprise est invité à se présenter dès diffusion du présent communiqué au Service de la Mairie de NDOM. Par ailleurs, le soumissionnaire dont les offres n'ont pas été retenues, est prié de passer sous quinzaines retirer ses offres au service des marchés publics et simplement détruites. Il s'agit de :

N° d'Ordre	Désignation du projet	Entreprise
01	Construction de 13 forages équipés de PMH dans certaines localités	FFA GROUPE DUVAL , BP : 7430 DOUALA, T

Le présent communiqué tient lieu de main levée de caution de soumissionnaires qui n'ont pas été retenus.

NDOM le 25 Septembre 2018

Le MAIRE

BATI Luc

COMMUNE DE BATCHENGA

COMMUNIQUE N°001/C/JO3/ C-BATCHENGA/ SP DU 24 SEPTEMBRE 2018 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°001/AONO/C-BATCHENGA/ CDPM/2018 DU 06 AOUT 2018 POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DES ROUTES COMMUNALES DANS LA COMMUNE DE BATCHENGA, DÉPARTEMENT DE LA LÉKIÉ, RÉGION DU CENTRE. MAÎTRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE BATCHENGA FINANCEMENT : BIP MINTP EXERCICE 2018

[Télécharger la pièce d'origine](#)
[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de BATCHENGA, Maître d'Ouvrage, communique :

Par décision N°001/D/ JO3/C-BATCHENGA/SP DU 24 SEPTEMBRE 2018, la Lettre Commande objet de l'Appel d'Offres sus visé est attribuée au soumissionnaire ci-après :

N° lot	Attributaires	Montant (TTC) en FCFA après rabais de 5%	Délai
Unique	Ets BARAZANA & Cie BP : 1471 YAOUNDE	23 257 585	120 jrs

Ledit attributaire est invité à se présenter, au plus tard dans les sept (07) jours suivants la publication du présent communiqué à la Mairie de BATCHENGA, pour l'établissement de la lettre commande y relative.

Les soumissionnaires ci-après désignés, n'ont pas été retenus pour les motifs suivants :

N° lot	Soumissionnaires	Motifs
unique	ETS NGOA EFFALA	Plus disant 2 ^{ème} au classement
	MAX BTP	Plus disant 3 ^{ème} au classement
	ETS LA PIERRE	Fausse déclaration ou pièce falsifiée

BATCHENGA le 24 Septembre 2018

Le MAIRE

AWONO Hilaire

COMMUNE DE NDOM

COMMUNIQUE N°038/C/C-NDOM/CIPM/09-2018 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES N° °010/AONO/C-NDOM/CIPM/2018 DU 31/08/2018 LANCÉ EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LA CONSTRUCTION D'UNE SALLE DE CLASSE À L'EP DE MASSOMBO ET D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE À L'EP DE TEMBYET, DANS L'ARRONDISSEMENT DE NDOM, DÉPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, RÉGION DU LITTORAL.FINANCEMENT BIP 2018

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le maire de la Commune de NDOM communique

L'entreprise **GROUPE WELFRE CHANNEL**, BP : 518 Bertoua, Tél 699 36 62 97 est retenue pour les travaux d'avis d'appel d'offres susmentionné, pour le montant et délais d'exécution portés dans le tableau ci-après :

N° d'Ordre	Désignation du projet	Attributaire	Montant TTC F CFA	Délai d'exécution	Observations
01	Construction d'une salle de classe à l'EP de MASSOMBO et d'un bloc de deux (02) salles de classe à l'EP de TEMBYET	SOCIETE D'ENTRETIEN ET DE MAINTENANCE Sarl, BP : 3294 Douala, Tél 675 65 40 97	8 176 495	04 Mois	
			16 421 410	04 Mois	

Ladite entreprise est priée de se rapprocher de services de la Commune de NDOM pour la suite de la procédure.

NDOM le 25 Septembre 2018

Le MAIRE

BATI Luc

COMMUNE DE BATCHAM

COMMUNIQUE N° 11/DM/C/BAT/SG/18 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA DEMANDE DE COTATION N° 09/DC/CM/BAT/CIPM/SG/18 DU 16/08/2018 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN ABREUVOIR AU CAMPEMENT BORORO DE NZINDONG (YANTOUK)

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Batcham communique :

L'Entreprise ci-après indiquée a été retenue pour la réalisation des prestations, objet de la Demande de Cotation ci-après :

N° DC	ADJUDICATAIRE	DELAI D'EXECUTION	LOT	PRESTATIONS	MONTANT TTC SOUMISSION EN FCFA
N° 9/DC/CM/BAT/CIPM/SG/18 du 16/08/2018 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN ABREUVOIR AU CAMPEMENT BORORO DE NZINDONG (YANTOUK)	ETS GENIE CONSULT	03(Trois) mois	unique	CONSTRUCTION D'UN ABREUVOIR AU CAMPEMENT BORORO DE NZINDONG (YANTOUK)	9 983 922 FCFA

- **FINANCEMENT** : Budget d'investissement public exercice 2018.

- **DELAI D'EXECUTION** : Le délai contractuel est de 03(trois) mois.

Les Entreprises n'ayant pas été retenues sont priées de passer retirer leurs soumissions sous quinzaine au Secrétariat du Maître d'Ouvrage. Passé ce délai, leurs offres seront détruites. Le présent avis vaut MAIN LEVEE des cautions de soumission pour les concernées.

BATCHAM le 19 Septembre 2018

Le MAIRE

KENNE SA'A TANKEM Paul

MINISTÈRE DES PETITES MOYENNES ENTREPRISES DE L'ECONOMIE SOCIALE ET DE L'ARTISANAT

COMMUNIQUE N°018/C/MINPMEESA/CAB/2018 DU 24 SEPTEMBRE 2018 PORTANT PUBLICATION DÉFINITIVE DU RÉSULTAT DE LA DEMANDE DE COTATION N°017/DC/MINPMEESA/CMPM/2018 DU 24 AOÛT 2018 POUR L'ACQUISITION DU MATÉRIEL INFORMATIQUE POUR LA MISE EN PLACE DU FICHIER NATIONAL DES PME.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC - EXERCICE 2018IMPUTATION BUDGÉTAIRE : 52 39 511 04 330002 2276 916

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Economie Sociale et de l'Artisanat, Maître d'Ouvrage, communique :

Par Décision N°_018_/D/MINPMEESA/CAB/2018 du _24 SEPTEMBRE 2018____, le soumissionnaire dont le nom suit est déclaré adjudicataire de la prestation susvisée :

Désignation	Adjudicataire	Délai d'exécution	Montant (TTC)	Lieu d'exécution
Acquisition du matériel informatique pour la mise en place du Fichier National des PME	ETS Femme Africaine	01 mois	Quatorze millions soixante neuf mille (14 069 000) francs CFA.	YAOUNDE

Ladite entreprise est invitée à se présenter dès diffusion du présent communiqué au Ministère des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Economie Sociale et de l'Artisanat, Direction des Affaires Générales (Service des Marchés, Porte 15T02), pour les formalités de signature des Lettres Commandes.

Le présent communiqué tient lieu de mainlevée de la caution de soumission pour les soumissionnaires non retenus.

YAOUNDE le 24 Septembre 2018

Le MINISTRE

ETOUNDI NGOA Laurent Serge

COMMUNE DE NDOM

DECISION MUNICIPALE N°2018/026/DM/CND/CIPM 2018 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 008/AONO/C-NDOM/CIPM/2018 DU 31/08/2018 LANCÉ EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE TREIZE (13) FORAGES ÉQUIPES DE PMH DANS LES LOCALITÉS BOMAKONDO HIKA LIKOG LI NKENG - LIMANDI (KOUROUSSA) - LOG OTT — MAKOU MBAGBE — MBONGO - NDOG BATOLGUE - NDOG LEM — NGUIKOK — OMENG (N'NIGBE) - SONG TCHAPAG, DANS L'ARRONDISSEMENT DE NDOM, DÉPARTEMENT DE LA SANAGA — MARITIME, RÉGION DU LITTORAL, DANS L'ARRONDISSEMENT DE NDOM, DÉPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, RÉGION DU LITTORAL. FINANCEMENT : COMMUNE DE NDOM -FEICOM ; EXERCICE 2018.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NDOM

Vu la Constitution ;

Vu la loi N° 2004/17 du 22 juillet 2004 d'orientation de la décentralisation ;

Vu la loi N° 2004/ 018 du 22 Juillet 2004 fixant les règles applicables aux Communes ;

Vu la loi N° 2009/011 du 10 Juillet 2009 portant régime financier des collectivités territoriales décentralisées ;

Vu le décret N° 77/203 du 29 Juillet 1977 déterminant les communes et leur ressort territorial ;

Vu le décret N°2004/275 du 24 Septembre 2004 portant Code des Marchés Publics et ses textes d'application subséquents ;

Vu le décret N°2004/274 du 24 Septembre 2004 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions Internes de Passation des Marchés Publics ;

Vu l'arrêté N°00000162/A/MINATD/DCTD du 04 Novembre 2013 constant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire de la Commune de NDOM ;

Vu la Circulaire N°001/C/MINFI de la 02/01/2018 portant instruction relative à l'exécution, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'État, des Établissements Publics Administratifs, des Collectivités Territoriales Décentralisées et des autres organismes subventionnés pour l'exercice 2018;

Considérant l'Avis d'Appel d'Offres N°008/AONO/C-NDOM/CIPM/2018 du 31/08/2018 Lancé en Procédure d'Urgence Pour les travaux de construction de treize (13) forages équipés de PMH dans les localités BOMAKONDO HIKA LIKOG LI NKENG - LIMANDI (KOUROUSSA) - LOG OTT — MAKOU MBAGBE — MBONGO - NDOG BATOLGUE - NDOG LEM — NGUIKOK — OMENG (N'NIGBE) - SONG TCHAPAG, dans l'Arrondissement de NDOM, Département de la Sanaga — Maritime, Région du littoral, dans l'Arrondissement de NDOM, Département de la Sanaga Maritime, Région du Littoral.

Considérant les nécessités de service.

- DECIDE-

Article 1er : La Lettre Commande, objet de l'Avis de Consultation susvisé en procédure d'urgence est pour compter de la date de signature de la présente Décision Municipale, attribuée **GROUPE WELFRE CHANNEL, BP : 518 Bertoua, Tél 699 36 62 97** pour un montant de **120 250 056 (Cent vingt millions deux cent cinquante mille cinquante-six) Francs CFA TTC** et pour un délai d'exécution de **Six (06) mois**.

Article 2 : La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

NDOM le 25 Septembre 2018

Le MAIRE

BATI Luc

COMMUNE DE NDOM

DECISION MUNICIPALE N°2018/027/DM/CND/CIPM PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 009/AONO/C-NDOM/CIPM/2018 DU 31/08/2018 LANCÉ EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LA MAÎTRISE D'ŒUVRE, LE SUIVI ET LE CONTRÔLE TECHNIQUE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE TREIZE (13) FORAGES ÉQUIPÉS DE PMH DANS LES LOCALITÉS DE BOMAKONDO — HIKA - LIKOG LI NKENG - LIMANDI (KOUROUSSA) - LOG OTT — MAKOU — MBAGBE — MBONGO - NDOG BATOLGUE - NDOG LEM ?NGUIKOK — OMENG (N'NIGBE)- SONG TCHAPAG, DANS L'ARRONDISSEMENT DE NDOM, DÉPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, RÉGION DU LITTORAL.FINANCEMENT : COMMUNE DE NDOM -FEICOM ; EXERCICE 2018.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NDOM

Vu la Constitution ;
Vu la loi N° 2004/17 du 22 juillet 2004 d'orientation de la décentralisation ;
Vu la loi N° 2004/ 018 du 22 Juillet 2004 fixant les règles applicables aux Communes ;
Vu la loi N° 2009/011 du 10 Juillet 2009 portant régime financier des collectivités territoriales décentralisées ;
Vu le décret N° 77/203 du 29 Juillet 1977 déterminant les communes et leur ressort territorial ;
Vu le décret N°2004/275 du 24 Septembre 2004 portant Code des Marchés Publics et ses textes d'application subséquents ;
Vu le décret N°2004/274 du 24 Septembre 2004 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions Internes de Passation des Marchés Publics ;
Vu l'arrêté N°00000162/A/MINATD/DCTD du 04 Novembre 2013 constant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire de la Commune de NDOM ;
Vu la Circulaire N°001/C/MINFI de la 02/01/2018 portant instruction relative à l'exécution, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'État, des Établissements Publics Administratifs, des Collectivités Territoriales Décentralisées et des autres organismes subventionnés pour l'exercice 2018;
Considérant l'Avis d'Appel d'Offres N°009/AONO/C-NDOM/CIPM/2018 du 31/08/2018 Lancé en Procédure d'Urgence Pour la maîtrise d'œuvre, le suivi et le contrôle technique des travaux de construction de treize (13) forages équipés de PMH dans les localités de BOMAKONDO — HIKA - LIKOG LI NKENG - LIMANDI (KOUROUSSA) - LOG OTT — MAKOU — MBAGBE — MBONGO - NDOG BATOLGUE - NDOG LEM ?NGUIKOK — OMENG (N'NIGBE)- SONG TCHAPAG, dans l'Arrondissement de NDOM, Département de la Sanaga Maritime, Région du Littoral.
Considérant les nécessités de service.

- DECIDE-

Article 1er : La Lettre Commande, objet de l'Avis de Consultation susvisé en procédure d'urgence est pour compter de la date de signature de la présente Décision Municipale, attribuée **ETS BOJIP'S SHALOM, BP : 13945 Yaoundé, Tél 695 22 43 / 675 97 07 22** pour un montant de **9 099 982 (Neuf millions neuf cent quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cent quatre-vingt-deux) Francs CFA TTC** et pour un délai d'exécution de **Six (06) mois**.

Article 2 : La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

NDOM le 25 Septembre 2018

Le MAIRE

BATI Luc

COMMUNE DE NDOM

DECISION MUNICIPALE N°2018/028/DM/CND/CIPM 2018 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 010/AONO/C-NDOM/CIPM/2018 DU 31/08/2018 LANCÉ EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LA CONSTRUCTION D'UNE SALLE DE CLASSE À L'EP DE MASSOMBO ET D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE À L'EP DE TEMBYET, DANS L'ARRONDISSEMENT DE NDOM, DÉPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, RÉGION DU LITTORAL.FINANCEMENT BIP 2018

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NDOM

Vu la Constitution ;

Vu la loi N° 2004/17 du 22 juillet 2004 d'orientation de la décentralisation ;

Vu la loi N° 2004/ 018 du 22 Juillet 2004 fixant les règles applicables aux Communes ;

Vu la loi N° 2009/011 du 10 Juillet 2009 portant régime financier des collectivités territoriales décentralisées ;

Vu le décret N° 77/203 du 29 Juillet 1977 déterminant les communes et leur ressort territorial ;

Vu le décret N°2004/275 du 24 Septembre 2004 portant Code des Marchés Publics et ses textes d'application subséquents ;

Vu le décret N°2004/274 du 24 Septembre 2004 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions Internes de Passation des Marchés Publics ;

Vu l'arrêté N°00000162/A/MINATD/DCTD du 04 Novembre 2013 constant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire de la Commune de NDOM ;

Vu la Circulaire N°001/C/MINFI de la 02/01/2018 portant instruction relative à l'exécution, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'État, des Établissements Publics Administratifs, des Collectivités Territoriales Décentralisées et des autres organismes subventionnés pour l'exercice 2018;

Considérant l'Avis d'Appel d'Offres N°010/AONO/C-NDOM/CIPM/2018 du 31/08/2018 Lancé en Procédure d'Urgence Pour la Construction d'une salle de classe à l'EP de MASSOMBO et d'un bloc de deux (02) salles de classe à l'EP de TEMBYET, dans l'Arrondissement de NDOM, Département de la Sanaga Maritime, Région du Littoral.

Considérant les nécessités de service.

- DECIDE-

Article 1er : La Lettre Commande, objet de l'Avis de Consultation susvisé en procédure d'urgence est pour compter de la date de signature de la présente Décision Municipale, attribuée **SOCIETE D'ENTRETIEN ET DE MAINTENANCE Sarl, BP : 3294 Douala, Tél 675 65 40 97** pour un montant de **8 176 495 (Huit millions cent soixante-seize mille quatre cent quatre-vingt-cinq) Francs CFA TTC** et pour un délai d'exécution de **Quatre (04) mois** Pour la **Construction d'une salle de classe à l'EP de MASSOMBO** ; pour un montant de **16 421 410 (Seize millions quatre cent vingt un mille quatre dix) Francs CFA TTC** et pour un délai d'exécution de **Quatre (04) mois** Pour la **Construction d'un bloc de deux (02) salles de classe à l'EP de TEMBYET**.

Article 2 : La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

NDOM le 25 Septembre 2018

Le MAIRE

BATI Luc

COMMUNE DE BATSCHENGA

DECISION N°001/D/JO3/C-BATCHENGA/SP DU 24 SEPTEMBRE 2018 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°001/AONO/SG/C-BATCHENGA/CDPM/2018 DU 06 AOÛT 2018 POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DES ROUTES COMMUNALES DANS LA COMMUNE DE BATCHENGA, DÉPARTEMENT DE LA LÉKIÉ, RÉGION DU CENTRE MAÎTRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE BATCHENGA. FINANCEMENT : BIP MINTP EXERCICE 2018

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BATCHENGA, MAITRE D'OUVRAGE

- Vu la constitution ;
- Vu le décret N° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
- Vu le décret N° 2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;
- Vu le décret N° 2011/410 du 09 Décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;
- Vu le décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation, et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
- Vu l'Arrêté N° 0222/CAB/PR du 08 Mai 2015 portant nomination des responsables dans les Services Déconcentrés du Ministère des Marchés Publics.
- Vu la circulaire N° 001/CAB/PR du 19 Juin 2012 relative à la Passation et au Contrôle de l'exécution des Marchés Publics
- Vu la circulaire N° 004/CAB/PM du 30 Décembre 2005 relative à l'application du Code des Marchés Publics
- Vu la Circulaire N°001/C/MINFI du 02 janvier 2018, portant instructions relatives à l'exécution, au suivi et au contrôle de l'Exécution du Budget de l'État, des Établissements Publics Administratifs, des Collectivités Territoriales Décentralisées et des Autres Organismes Subventionnés, pour l'Exercice 2018;
- Vu La Lettre-Circulaire Circulaire N°0005/LC/MINMAP/CAB du 03 Juillet 2018 précisant les mesures transitoires à observer suite à la signature et à la publication du Décret n°2018/366 du 20 Juin 2018 Portant Code des Marchés Publics.
- Vu le dossier d'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence N°001/AONO/SG/ST/C-EV/ CDPM/2018 du 23 Juillet 2018 pour les travaux de Réhabilitation des routes dans la Commune d'Evodoula, Département de la Léké, Région du Centre
- Vu Le rapport d'analyse des offres ;
- Vu La proposition d'attribution de la commission Départementale de Passation des Marchés de la Léké formulée par lettre N° 102/C/MINMAP/DRC/DDC/CDPM/2018 du 18 Septembre 2018

DECIDE

Article 1^{er} La Lettre Commande objet de l'Appel d'Offres sus visé est attribuée au soumissionnaire ci-après :

N° lot	Attributaires	Montant (TTC) en FCFA après rabais de 5%	Délai
Unique	Ets BARAZANA & Cie BP : 1471 YAOUNDE	23 257 585	120 jrs

Article 2 La présente décision sera enregistrée et publié partout où besoin sera.

BATCHENGA le 24 Septembre 2018

Le MAIRE

AWONO Hilaire

COMMUNE DE BATCHAM

DECISION MUNICIPALE N° 11/DM/C/BAT/SG/18 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A LA DEMANDE DE COTATION N° 09/DC/CM/BAT/CIPM/SG/18 DU 16/08/2018 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN ABREUVOIR AU CAMPEMENT BORORO DE NZINDONG (YANTOUK)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BATCHAM, MAÎTRE D'OUVRAGE

Vu la constitution ;

Vu la loi 2004/017 du 22 juillet 2004 d'orientation de la Décentralisation ;

Vu la loi N° 2004/018 du 22 juillet fixant les règles applicables aux communes ;

Vu la loi 2007/006 du 26 décembre 2007 portant régime financier de l'Etat ;

Vu la loi N° 2009/019 du 15 décembre 2009 portant fiscalité locale ;

Vu le décret N° 77/91 du 25 mars 1977 déterminant les pouvoirs de tutelle sur les communes, syndicats Des Communes

et établissements communaux modifié par le Décret N° 90/1464 du 09 Novembre 1990 :

Vu le décret N° 77/203 du 29 juin 1977 déterminant les communes et leur ressort territorial et les textes Modificatifs subséquents :

Vu la décision N° 0051/DID/MINMAP du 19 Février 2015 constatant à titre transitoire, la composition des Commissions Internes

de Passation des Marchés auprès de certaines Communes :

Vu l'arrêté N°00000047/A/MINNATD/DCTD du 31 Octobre 2013 constatant l'élection du Maire l'issue du scrutin du 30 Septembre 2013

dans la Commune de Batcham, Département des Bamboutos, Région de l'Ouest :

Vu l'autorisation de dépenses n°52 31 406 05 6417302811951 .

Vu la Demande de Cotation N° 09/DC/CM/BAT/CIPM/SG/18 du 16/08/2018 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION

D'UN ABREUVOIR AU CAMPEMENT BORORO DE NZINDONG (YANTOUK)

DECIDE :

JDM n° 1648 du 25 Septembre 2018

Tel: (+237) 222 22 00 09. E-mail:pridesoft@armp.cm

Page 114 sur 138

25/09/2018



Article 1^{er} : Le marché de la Demande de Cotation susvisé est pour compter de la signature de la présente décision attribué ainsi qu'il suit :

N° DC	ADJUDICATAIRE	DELAI D'EXECUTION	LOT	PRESTATIONS	MONTANT TTC SOUMISSION EN FCFA
N° 9/DC/CM/BAT/CIP du 16/08/2018 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN ABREUVOIR AU CAMPEMENT BORORO DE NZINDONG (YANTOUK)	ETS GENIE CONSULT	03(Trois) mois	unique	CONSTRUCTION D'UN ABREUVOIR AU CAMPEMENT BORORO DE NZINDONG (YANTOUK)	9 983 922 FCFA

a) L'entreprise susvisée ne pourra exécuter les marchés qu'après la signature des contrats y relatifs.

b) Le délai d'exécution court à partir de la notification des ordres de service.

Article 2 : La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera./-

BATCHAM le 19 Septembre 2018

Le MAIRE

KENNE SA'A TANKEM Paul

MINISTÈRE DES PETITES MOYENNES ENTREPRISES DE L'ECONOMIE SOCIALE ET DE L'ARTISANAT

DECISION N° 018/D/MINPMEESA/CAB/2018 DU 24 SEPTEMBRE 2018 PORTANT PUBLICATION DÉFINITIVE DU RÉSULTAT DE LA DEMANDE DE COTATION N°017/DC/MINPMEESA/CMPM/2018 DU 24 AOÛT 2018 POUR L'ACQUISITION DU MATÉRIEL INFORMATIQUE POUR LA MISE EN PLACE DU FICHIER NATIONAL DES PME.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MINISTRE DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES, DE L'ECONOMIE SOCIALE ET DE L'ARTISANAT

Vu la Constitution ;

Vu la Loi n°2007/006 du 26 décembre 2007 portant Régime financier de l'Etat;

Vu la Loi 2017/021 du 20 décembre 2017 portant loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2018 ;

Vu le Décret n°97/41 du 03 février 1997 fixant les attributions et l'organisation du Contrôle Financier ;

Vu le Décret n°2001/048 du 23 février 2001, portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence

de Régulation des Marchés Publics modifié et complété par le Décret n°2012/076 du 08 mars 2012;

Vu le Décret n°2010/062 du 05 mars 2010 portant Organisation du Ministère des Petites et Moyennes

Entreprises, de l'Economie Sociale et de l'Artisanat ; Vu le Décret n°2012/074 du 08 mars 2012 portant création,

organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;

Vu le Décret n°2012/075 du 08 mars 2012 janvier 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le Décret n°2018/190 du 02 mars 2018 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2011/408 du 09

décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le Décret n°2018/191 du 02 mars 2018 portant réaménagement du Gouvernement ;

Vu le Décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu la Décision n°00000627/CAB/MINMAP/ du 18 août 2017 portant nomination des Présidents des

Commissions Ministérielles de Passation des Marchés ;

Vu la Décision n°00000006/D/CAB/MINMAP/SG/DAJ du 04 Janvier 2018 constatant la composition de Commissions

Ministérielles de Passation des Marchés ;

Vu la Circulaire n°004/CAB/PM du 30 décembre 2005 relative à l'application du Code des marchés ;

Vu la Circulaire n°001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des

marchés publics ;

Vu la Circulaire N°001/C/MINFI du 02 janvier 2018 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au

suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat, des Etablissements Publics Administratifs, des Collectivités

Territoriales Décentralisées et des autres Organismes subventionnés pour l'exercice 2018;

Vu La Demande de Cotation n°017/DC/MINPMEESA/CMPM/2018 du 24 Août 2018 pour l'acquisition du matériel

informatique pour la mise en place du Fichier National des PME **DECIDE :**

Article 1 : Le soumissionnaire dont le nom suit est définitivement déclaré adjudicataire de l'Appel d'Offres susvisé :

Désignation	Adjudicataire	Délai d'exécution	Montant (TTC)	Lieu d'exécution
Acquisition du matériel informatique pour la mise en place du Fichier National des PME	ETS Femme Africaine	01 mois	Quatorze millions soixanteneuf mille (14 069 000) francs CFA.	YAOUNDE

Article 2 : Le financement de dépense y afférente sera imputé au millésime 52, Chapitre 39, logé dans la rubrique suivante:

YAOUNDE le 24 Septembre 2018

Le MINISTRE

ETOUNDI NGOA Laurent Serge

UNIVERSITÉ DE MAROUA

DECISION N°18/013/UMa/R/SG/DIPD/2018 DU 21/09/2018 PORTANT ANNULATION D'UNE DECISION D'ATTRIBUTION

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

DECIDE :

Article 1er : La décision N°2018/001/UMa/R/SG/DIPD/2018 du 20 juillet 2018 portant attribution du marché relatif à l'Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N°18/003/AONO/MINESUP/UMa/CIPM/2018 du 17 mars 2018 pour la fourniture d'une (01) ambulance à l'Université de Maroua est ANNULEE,

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera./

MAROUA le 21 Septembre 2018

Le RECTEUR

IDRISSOU ALIOUM

UNIVERSITÉ DE MAROUA

DECISION N°18/015/UMa/R/SG/DIPD/2018 DU 21/09/2018 PORTANT ANNULATION D'UNE DECISION D'ATTRIBUTION

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

DECIDE :

Article 1er : La décision N°2018/003/UMa/R/SG/DIPD/2018 du 20 juillet 2018 portant attribution du marché relatif à l'Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N°I8/005/AONO/MINESUP/UMa/CIPM/2018 du 17 mars 2018 pour la fourniture d'un (01) véhicule minibus de 26 places climatisé de 12 CV à la Faculté des Arts, Lettres et Sciences Humaines de l'Université de Maroua est ANNULEE.

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout besoin sera./-

MAROUA le 21 Septembre 2018

Le RECTEUR

IDRISSOU ALIOUM

UNIVERSITÉ DE MAROUA

DECISION 18/014/UMA/R/SG/DIPD/2018 PORTANT ANNULATION D'UNE DECISION D'ATTRIBUTION

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

DECIDE :

Article 1er ; La décision N°2018/002/UMa/R/SG/DIPD/2018 du 20 juillet 2018 portant attribution du marché relatif à l'Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N°18/004/AONO/MINESUP/UMa/CIPM/2018 du 17 mars 2018 pour la fourniture d'un (01) véhicule minibus de 26 places climatisé de 12 CV à l'Ecole Nationale Supérieure Polytechnique de l'Université de Maroua est ANNULEE.

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout besoin sera./

MAROUA le 21 Septembre 2018

Le RECTEUR

IDRISSOU ALIOUM

COMMUNE DE BAYANGAM

ADDITIF N°1 : PORTANT MODIFICATION CERTAINS CRITERES ELIMINATOIRES

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1	Critères d'évaluation
	Au lieu de ... Critères éliminatoires a) Absence de la caution de soumission; b) Absence après un délai de 48 heures après le dépôt des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif à l'exception de la caution de soumission ; c) Non-conformité après un délai de 48 heures après le dépôt des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif ; d) Fausse déclaration, pièce falsifiée ou non authentique; e) Dossier Technique incomplet pour absence ou non-conformité de l'une de ces pièces. f) Une capacité financière inférieure à 10 000 000 (dix millions) de F.CFA g) Omission d'un prix unitaire quantifié dans le BPU, le DQEet le Sous - détail des prix unitaires ; h) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ; i) Non justification de la possession en propre ou en location de l'un des matériels prioritaires suivants : - Une niveleuse ; - Un camion benne ; j) N'avoir pas obtenu au moins un total de 18 critères sur l'ensemble des 25 critères essentiels. Critères essentiels L'évaluation des offres techniques sera faite sur 25 critères sur la base des critères essentiels ci- dessous : a) Le personnel d'encadrement proposé (pièce 9.5) sur 08 critères ; b) Le matériel à mobiliser sur 13 critères ; c) Les références du soumissionnaire sur 02 critères ; d) La Visite des lieux sur 02 critères. NB: Tout agent public listé parmi le personnel et qui n'a pas présenté tous les documents susceptibles de justifier sa libération de la Fonction Publique sera considéré comme non valable.
	Lire plutot Critères éliminatoires a) Absence de la caution de soumission; b) Absence après un délai de 48 heures après le dépôt des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif à l'exception de la caution de soumission ; c) Non-conformité après un délai de 48 heures après le dépôt des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif ; d) Fausse déclaration, pièce falsifiée ou non authentique; e) Dossier Technique incomplet pour absence ou non-conformité de l'une de ces pièces. f) Omission d'un prix unitaire quantifié dans le BPU, le DQEet le Sous - détail des prix unitaires ; g) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ; h) N'avoir pas obtenu au moins un total de 18 critères sur l'ensemble des 25 critères essentiels.

BAYANGAM le 24 Septembre 2018

Le MAIRE

NOUETSA Léopold Hyacinthe

COMMUNE DE BANYO

ADDITIF N° 005/ADD/AONO/C'BYO/SG/STADU/CDPMP/2018A L'AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N° 001/AONO/C-BYO/SG/STADU/CDPMP/2018 DU 21 AOUT 2018

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	Au lieu de ... Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Mairie de Banyo, Service Technique de L'Aménagement et du Développement Urbain, au plus tard le 17 SEPTEMBRE 2018 A 14 HEURES précises, avec la mention : Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N°001/AONO /C-BYO/SG/STADU/CDPMP/2018 du 21 Août 2018 Pour les finitions des travaux d'aménagement de la résidence du Maire de la Commune de BANYO, Arrondissement de Banyo, Département du Mayo-Bamyo, Région de l'Adarnaoua. «A n'oàvir qu'en séance de dépouillement»
	Lire plutot Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Mairie de Banyo, Service Technique de L'Aménagement et du Développement Urbain, au plus tard le 26 SEPTEMBRE 2018 A 14 HEURES précises, avec la mention : Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N°001/AONO /C-BYO/SG/STADU/CDPMP/2018 du 21 Août 2018

2	Ouverture des Plis
	Au lieu de ... L'ouverture des offres auront lieu en un temps le 17 SEPTEMBRE 2018 à 15 HEURES précise par la Commissiön Départementale de Passation des Marches du Mayo-Banyo dans la salle de réunion de la Délégation Départementale des Marchés Publics du Mayo-Banyo. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.
	Lire plutot L'ouverture des offres auront lieu en un temps le 26 SEPTEMBRE 2018 à 15 HEURES précise par la Commissiön Départementale de Passation des Marches du Mayo-Banyo dans la salle de réunion de la Délégation Départementale des Marchés Publics du Mayo-Banyo. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

3	Critères d'évaluation
	Au lieu de ... Critères éliminatoires Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire. Il s'agit notamment : ● Absence d'une pièce administrative, ● Fausse déclaration ou pièce falsifiée, ● Offre technique et/ou financière incomplète ou non conforme au DAO, ● Absence d'un prix unitaire quantifié, ● Performance technique inférieure à 70% ● Absence de la déclaration sur l'honneur de non abandon d'un Marché au cours des trois dernières années, ● Entreprise figurant sur la liste des entreprises défaillantes établie par le MINMAP, ● Entreprises ou dirigeants d'entreprises ayant un Marché de l'exercice antérieur non achevé et hors délais.
	Lire plutot 1. Critères éliminatoires Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire. Il s'agit notamment: ● Absence d'une pièce administrative non régularisée dans un délai de 48 heures outre l'absence de la caution de soumission qui tient lieu de l'élimination directe, ● Fausse déclaration ou pièce falsifiée, ● Offre technique et/ou financière incomplète ou non conforme au DAO, ● Absence d'un prix unitaire quantifié, ● Performance technique inférieure à 70%

BANYO le 13 Septembre 2018

Le MAIRE

HADJI IBRAHIMA

COMMUNE DE BANYO

ADDITIF N° 005/ADD/AONO/C'B YO/SG/STADU/CDPMP/2018 A L'AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N° 002/AONO/C-BYO/SG/STADU/CDPMP/2018 DU 21 AOUT 2018

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	Au lieu de ... Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (u7) exemplaires uonc un (01) original et six (05) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Mairie de Banyo, Service Technique de L'Aménagement et du Développement Urbain, au plus tard le 17 SEPTEMBRE 2018 A 14 HEURES précises, avec la montion : Avis d'Appel d'Offres National Ouvert 002/AONO /C-B YO/SG/STADU/CDPMF/2018 DU 21 AOUT 2018 pour les travaux de construction de la bibliothèque municipale de Banyo, Arrondissement de Banyo, Département du Mayo-Banyo, Région de l'Adamaoua. «A n'ouvrir qu'en séance de cJapouil/enient»
	Lire plutot Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (u7) exemplaires uonc un (01) original et six (05) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Mairie de Banyo, Service Technique de L'Aménagement et du Développement Urbain, au plus tard le 26 SEPTEMBRE 2018 A 14 HEURES précises, avec la montion : Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N° 002/AONO /C-B YO/SG/STADU/CDPMF/2018 DU 21 AOUT 2018 pour les travaux de construction de la bibliothèque municipale de Banyo, Arrondissement de Banyo, Département du Mayo-Banyo, Région de l'Adamaoua. «A n'ouvrir qu'en séance de cJapouil/enient»
2	Ouverture des Plis
	Au lieu de ... L'ouverture des offres auront lieu en un temps le 17 SEPTEMBRE 2018 À 15 HEURES précise par la Commission Départementale de Passation des Marches du Mayo-Banyo dans la salle de réunion de la Délégation Départenientale des Marchés Publics du Mayo-Banyo. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.
	Lire plutot L'ouverture des offres auront lieu en un temps le 26 SEPTEMBRE 2018 À 15 HEURES précise par la Commission Départementale de Passation des Marches du Mayo-Banyo dans la salle de réunion de la Délégation Départenientale des Marchés Publics du Mayo-Banyo. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

3	Critères d'évaluation
	Au lieu de ... <u>Critères éliminatoires</u> Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire. Il s'agit notamment: ● Absence d'une pièce administrative, ● Fausse déclaration ou pièce falsifiée, ● Offre technique et/ou financière incomplète ou non conforme au DAO, ● Absence d'un prix unitaire quantifié, ● Performance technique inférieur à 70% ● Absence de la déclaration sur l'honneur de non abandon d'un Marché au cours des trois dernières années, ● Entreprise figurant sur la liste des entreprises défaillantes établie par le MINMAP, ● Entreprises ou dirigeants d'entreprises ayant un Marché de l'exercice antérieur non achevé et hors délais.
	Lire plutôt 1. Critères éliminatoires Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire. Il s'agit notamment: ● Absence d'une pièce administrative non régularisée dans un délai de 48 heures outre l'absence de la caution de soumission qui tient lieu de l'élimination directe, ● Fausse déclaration ou pièce falsifiée, ● Offre technique et/ou financière incomplète ou non conforme au DAO, ● Absence d'un prix unitaire quantifié, ● Performance technique inférieure à 70%

BANYO le 13 Septembre 2018

Le MAIRE

HADJI IBRAHIMA

COMMUNE DE BANYO

ADDITIF N° 005/ADD/AONO/C'BYO/SG/STADU/CDPMP/2018 A L'AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N° 003/AONO/C-BYO/SG/STADU/CDPMP /2018 DU 21 AOUT 2018

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	Au lieu de ... Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Mairie de Banyo, Service Technique de L'Aménagement et du Développement Urbain, au plus tard le 17 SEPTEMBRE 2018 À 14 HEURES précises, avec la mention : Avis d'Appal d'Offres National Ouvert N° 003/AONO/C- BYO/SG/STADU/CDPMP/2018 DU 21 AOUT 2018 Pour les travaux d'aménagement des locaux devant abriter la station de la Radio Communautaire, Arrondissement de Banyo, Département du Mayo-Banyo, Région de l'Adamaoua. «A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement»
	Lire plutot Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Mairie de Banyo, Service Technique de L'Aménagement et du Développement Urbain, au plus tard le 26 SEPTEMBRE 2018 À 14 HEURES précises, avec la mention : Avis d'Appal d'Offres National Ouvert N° 003/AONO/C- BYO/SG/STADU/CDPMP/2018 DU 21 AOUT 2018 Pour les travaux d'aménagement des locaux devant abriter la station de la Radio Communautaire, Arrondissement de Banyo, Département du Mayo-Banyo, Région de l'Adamaoua. «A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement»

2	Ouverture des Plis
	Au lieu de ... L'ouverture des offres auront lieu en un temps le 17 SEPTEMBRE 2018 À 15 HEURES précise par la Commission Départementale de Passation des Marches du Mayo-Banyo dans la salle de réunion de la Délégation Départementale des Marchés Publics du Mayo-Banyo. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.
	Lire plutot L'ouverture des offres auront lieu en un temps le 26 SEPTEMBRE 2018 À 15 HEURES précise par la Commission Départementale de Passation des Marches du Mayo-Banyo dans la salle de réunion de la Délégation Départementale des Marchés Publics du Mayo-Banyo. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

3 Critères d'évaluation
Au lieu de ...
Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire. Il s'agit notamment :

- Absence d'une pièce administrative,
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée,
- Offre technique et/ou financière incomplète ou non conforme au DAO,
- Absence d'un prix unitaire quantifié,
- Performance technique inférieure à 70%
- Absence de la déclaration sur l'honneur de non abandon d'un Marché au cours des trois dernières années,
- Entreprise figurant sur la liste des entreprises défaillantes établie par le MINMAP,
- Entreprises ou dirigeants d'entreprises ayant un Marché de l'exercice antérieur non achevé et hors délais.

Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

- Montant moyen des marchés réalisés dûment réceptionnés > ou = à 20 000 000 (oui/non) ;
- Attestation de capacité financière d'un montant au moins égal à 20 000 000 (oui/non) ;
- Référence de l'entreprise dans les travaux similaires (oui/non) ;
- Organisation méthodologiques et planning des travaux : cohérence entre la durée des tâches et le rendement (oui/non) ;
- Expérience du personnel dans les travaux (conducteur des travaux et chef de chantier de génie civil ;
- Disponibilité du matériel et des équipements essentiels (oui/non).

Lire plutot
1. Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire. Il s'agit notamment:

- Absence d'une pièce administrative non régularisée dans un délai de 48 heures outre l'absence de la caution de soumission qui tient lieu de l'élimination directe,
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée,
- Offre technique et/ou financière incomplète ou non conforme au DAO,
- Absence d'un prix unitaire quantifié,
- Performance technique inférieure à 70%

BANYO le 13 Septembre 2018

Le MAIRE

HADJI IBRAHIMA

CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 01
 /AONO/MINSANTE/CHUY/CIPM/2018 DU 24 SEPTEMBRE 2018 POUR LA FOURNITURE ET
 L'INSTALLATION DE L'EQUIPEMENT DE BUANDERIE AU CENTRE HOSPITALIER ET UNIVERSITAIRE DE
 YAOUNDEFINANCEMENT : BUDGET AUTONOME DU CHUY 2018**

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	Au lieu de ... Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme tel, devra parvenir au Secrétariat du Directeur Général du Centre Hospitalier et Universitaire de Yaoundé au plus tard le 25 Septembre 2018 à 10 heures et devra porter la mention suivante : « AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 01 /AONO/MINSANTE/CHUY/CIPM/2018 du 29/08/2018 POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DE L'EQUIPEMENT DE BUANDERIE AU CENTRE HOSPITALIER ET UNIVERSITAIRE DE YAOUNDE (A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement) »
	Lire plutot Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme tel, devra parvenir au Secrétariat du Directeur Général du Centre Hospitalier et Universitaire de Yaoundé au plus tard le 02 Octobre 2018 à 10 heures et devra porter la mention suivante : « AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 01 ./AONO/MINSANTE/CHUY/CIPM/2018 du 24 Septembre 2018. POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DE L'EQUIPEMENT DE BUANDERIE AU CENTRE HOSPITALIER ET UNIVERSITAIRE DE YAOUNDE (A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement) »
2	Ouverture des Plis
	Au lieu de ... L'ouverture des plis en une fois aura lieu le 25 Septembre 2018 à partir de 11 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés du Centre Hospitalier et Universitaire de Yaoundé, en sa salle de réunion. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y font représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.
	Lire plutot L'ouverture des plis en une fois aura lieu le 02 Octobre 2018 à partir de 11 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés du Centre Hospitalier et Universitaire de Yaoundé, en sa salle de réunion. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y font représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

3	Critères d'évaluation
	Au lieu de ... 14.1. Critères éliminatoires - Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif ; - Fausse déclaration ou pièce falsifiée ; - Non-conformité aux spécifications techniques majeures concernant les équipements ; - Non-conformité des équipements à 70% des critères secondaires ; - Absence d'un prix unitaire quantifié ; - Absence de prospectus accompagné de fiche technique du fabricant. 14.2. Critères essentiels - Présentation de l'offre ; - Acceptation des conditions du marché ; - Conformité des équipements aux critères secondaires ; - Références du soumissionnaire dans les prestations similaires ; - Disponibilité du personnel et équipements pour assurer le service après-vente ; - Garantie ; - Délai de livraison inférieur ou égal à 120 (cent vingt) jours.
	Lire plutot Eliminatory criteria - Absence or non-compliance of at least one of the documents of the administrative file; - False or falsified documents; - Non-compliance with major technical specifications concerning the equipment; - Non-compliance of 70 % of the essential criteria; - Absence of a quantified unit price; - Lack of approval of the manufacturer's authorization as appropriate. Essential criteria - Presentation of the offer; - Acceptance of market conditions; - Conformity of equipments with secondary criterias; - Absence of at least one reference in similar benefits; - Availability of technical personnel for supervision and execution of maintenance and services; - Guarantee; - Delivery time within 120 days than 120 days.

YAOUNDE le 24 Septembre 2018

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

ESSOMBA ARTHUR

COMMUNE DE BANYO

ADDITIF N°006/ADD/AONO/C-BYO/SG/STADU/CDPMP/2018 A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/C-BYO/ SG/STADU/CDPMP/2018 DU 22 AOUT 2018 POUR LA REALISATION EN DEUX (02) LOTS DES TRAVAUX CI-APRES :LOT 1 : RÉHABILITATION DE LA ROUTE MAYO NEM-SÉBORÉ DARIÉ DANS LA COMMUNE DE BANYO, DÉPARTEMENT DU MAYO-BANYO, RÉGION DE L'ADAMAOUA ;LOT 2 : RÉHABILITATION DE LA ROUTE NASSOUROU (MAYO-MANGORO) - LOUGGA DANS LA COMMUNE DE BANYO, DÉPARTEMENT DU MAYO-BANYO, RÉGION DE L'ADAMAOUA.

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1	Critères d'évaluation
	Au lieu de ... Critères éliminatoires Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire. Il s'agit notamment: ● Absence de la caution de soumission, ● Fausse déclaration ou pièce falsifiée, ● Offre technique et ou financière incomplète ou non conforme au DAO, ● Absence d'un prix unitaire quantifié, ● Performance technique inférieur à 70% ; ● Absence d'une référence similaire ; ● Abandon d'un marché au cours des trois dernières années. ● Le non-respect de 3 critères essentiels. Critères essentiels Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur : ● Chiffre d'affaires de la patente de l'année en cours supérieur ou égal à 25 000 000(oui/non) ; ● Montant moyen des marchés réalisés dûment réceptionnés > ou = à 20 000 000 (oui/non) ; ● Référence de l'entreprise dans les travaux similaires (oui/non) ; ● Organisation méthodologiques et planning des travaux : cohérence entre la durée des taches et le rendement (oui/non) ; ● Expérience du personnel dans les travaux (conducteur des travaux et chef de chantier de génie civil ; ● Disponibilité du matériel et des équipements essentiels (oui/non).
	Lire plutot 1. Critères éliminatoires Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire. Il s'agit notamment: • Absence d'une pièce administrative non régularisée dans un délai de 48 heures outre l'absence de la caution de soumission qui tient lieu de l'élimination directe, • Fausse déclaration ou pièce falsifiée, • Offre technique et/ou financière incomplète ou non conforme au DAO, • Absence d'un prix unitaire quantifié, • Performance technique inférieure à 70%

BANYO le 13 Septembre 2018

Le MAIRE

HADJI IBRAHIMA

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°93/18/AONO/SDCC/CIPM
POUR LA FOURNITURE D'UN VEHICULE LEGER TYPE BERLINE A LA SODECOTON**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de la SODECOTON lance un Appel d'Offres National ouvert en procédure d'urgence **pour la fourniture d'un véhicule léger type berline ou SUV, 4 portes, climatisé à la SODECOTON.**

2. Consistance des prestations

La fourniture objet du présent appel d'offres est constituée d'un **véhicule léger type berline ou SUV, 4 portes, climatisé à la SODECOTON.**

3. Cout Prévisionnel

Le montant prévisionnel est de **25 millions FCFA, Toutes Taxes Comprises.**

4. Allotissement

Lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte **à toutes les entreprises compétentes en la matière.**

6. Financement

Le financement est assuré par le **budget SODECOTON de l'exercice 2018.**

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré dès publication du présent avis à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua B.P. 302 Tél. 222-271-080, E- mail : sodecoton@sodecoton.cm, fax : 222-272-068, à la Délégation de la SODECOTON à Yaoundé B.P. 304 Tél. 222-201-972 ou à la Délégation de la SODECOTON à Douala B.P. 1699 Tél. 233-42-46-03 contre versement en espèces d'une somme de **30 000 FCFA** non remboursable sur le compte n° **335 988** ouvert auprès des 12 agences BICEC ci-après au nom de " **Compte Spécial CAS ARMP** ". Il s'agit des agences de : Yaoundé Agence Centrale, Douala Bonanjo, Buéa, Ebolowa, Dschang, Ngaoundéré, Maroua, Limbé, Bafoussam, Bamenda, Garoua, et Bertoua. Le soumissionnaire devra s'y rendre muni d'une copie ou photocopie de l'avis d'appel d'offres.

8. Acquisition du Dossier

Lors du retrait du dossier, le soumissionnaire devra remettre une copie de son reçu de versement portant bien son nom, le nom du Maître d'Ouvrage et le numéro de l'appel d'offres.

9. Remises des offres

Les soumissions présentées sous forme reliée, rédigées en Français ou en Anglais, établies en **six exemplaires dont l'original et cinq copies** marqués comme tels devront parvenir **au plus tard 09 octobre 2018 à 10 heures** au Secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua. Les plis renfermant les soumissions seront contenus dans une enveloppe extérieure anonyme portant la mention :

**“ AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°93/18/AONO/SDCC/CIPM
POUR LA FOURNITURE D'UN VEHICULE LEGER TYPE BERLINE A LA SODECOTON**

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT”

10. Delai de Livraison

La fourniture objet du présent appel d'offres sera livrée en position rendu Magasin Transit SODECOTON Garoua II dans un délai de **30 jours à compter de la date de la notification de l'ordre de service de commencer les prestations.**

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission d'un montant de **500 000 FCFA**, établie par un organisme financier de premier rang agréé par le Ministre des Finances, pour émettre les cautions dans le cadre des marchés publics conformément aux textes en vigueur. La liste de ces institutions est jointe au présent DAO.

12. Recevabilité des Offres

L'absence de l'exemplaire original de la caution de soumission ou l'insuffisance du montant de celle-ci entraînera le rejet pur et simple de l'offre lors du dépouillement sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis sera effectuée en une phase par la Commission Interne de Passation de Marchés de la SODECOTON à la Direction Générale de la société à Garoua le 09 octobre 2018 à 11 heures au plus tard. Un seul représentant par soumissionnaire sera admis en salle.

Seuls les soumissionnaires qui le désirent peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

Pour la comparaison définitive des offres, les critères ci-après seront pris en compte :

Critères éliminatoires :

Il s'agit notamment :

- De l'absence de la caution de soumission ;
- Des Fausses déclarations ou des pièces falsifiées ;
- De la non-conformité aux spécifications techniques de la fourniture (à lister) ;
- Du non-respect d'un seul des critères techniques ;
- De l'absence d'un prix unitaire quantifié ;
- Absence des preuves d'acceptation des conditions du marché (CCAP et CCTP paraphé à chaque page et signés à la dernière page) ;
- De la non-conformité du modèle de soumission ;
- Non-conformité d'une pièce administrative après 48 heures ;
- De l'absence de prospectus accompagné des fiches techniques du fabricant ;
- De l'absence de l'agrément ou de l'autorisation du fabricant le cas échéant ;
- Non régularisation d'un document après 48 heures octroyées ;
- Obtention de moins de 70% de réponses positives à l'évaluation des critères essentiels.

En substance, ces critères sont résumés dans le tableau ci-après :

- . Critère n° 1A : conformité des pièces du dossier administratif ;
- . Critère n° 1B : conformité des caractéristiques techniques de la fourniture ;
- . Critère n° 1C : Engagement sur l'honneur ;
- . Critère n° 1D : Service après-vente.

Critères essentiels :

- . Critère n° 2A : références du fabricant comptant pour 40 %. Production de la lettre d'engagement du fabricant.
- . Critère n° 2B : références du soumissionnaire comptant pour 30 %. Justifier d'au moins une livraison de fournitures similaires au cours des cinq dernières années à la SODECOTON ou ailleurs.
- . Critère n° 2C : délai de livraison comptant pour 30 %. Respect du délai du DAO.

L'évaluation de ces critères se fera de manière purement positive (oui) ou négative (non). Toute réponse négative (non) lors de l'examen des critères éliminatoires entraîne la disqualification de l'offre. Quant aux critères essentiels, un minimum de 70 % de réponses positives au total sera requis pour être retenu.

Evaluation des prix

Seules les offres de prix des soumissionnaires ayant présenté un dossier technique acceptable seront prises en compte pour la suite de l'analyse.

Pour la comparaison des offres, il sera considéré les coûts toutes taxes comprises en position rendu Magasin Transit SODECOTON Garoua II.

15. Attribution

A l'issue de l'évaluation des offres le marché sera attribué au soumissionnaire le **moins-disant** et dont l'offre a satisfait aux critères de qualification.

16. Durée Validité des Offres

Il est précisé aux soumissionnaires qu'ils resteront engagés par leurs offres pendant une durée de **trois mois à compter de la date limite fixée pour la remise des soumissions.**

17. Renseignements Complémentaires

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser au **secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON** Tél. 222 27 10 80, Email : sodecoton@sodecoton.cm, à la Délégation SODECOTON Yaoundé B.P. 304, Tél/Fax. 222 20 19 72 et à la Délégation SODECOTON de Douala B.P. 1699, Tél. et Fax. 233 42 46 03.

GAROUA le 17 Septembre 2018

Le ADMINISTRATEUR-DIRECTEUR GENERAL

MOHAMADOU BAYERO

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

OBJET : DÉCISION D'ATTRIBUTION - DAO 59/18

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Monsieur le Président,

J'accuse bonne réception du procès-verbal des travaux de notre Commission Interne de Passation des Marchés tenus le 10 juillet 2018 et j'attribue à la société CAMCI B.P. 169 - Douala, l'appel d'offres national ouvert en procédure d'urgence N°59/18/AONO/SDCC/CIPM pour la fourniture de deux lots de matériels électriques à la SODECOTON et sur la base des données suivantes :

* lot 1: Trois (03) moteurs électriques asynchrones à pattes : 1450 trs/mn au moins, 50 Hz protection IP 55, 400V cos phi 0,8

- . Montant de l'offre : 19 163 469 FCFA toutes taxes comprises ;
- . Lieu de livraison : Magasin transit SODECOTON à Garoua II ;
- . Délai de livraison : 90 jours à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

*lot 2: un (01) transformateur d'isolation capoté de 250 KVA, 50 Hz, protection IP 55

- . Montant de l'offre : 15 204 375 FCFA toutes taxes comprises ;
- . Lieu de livraison : Magasin transit SODECOTON à Garoua II ;
- . Délai de livraison : 90 jours à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, mes meilleures salutations.

GAROUA le 27 Juillet 2018

Le DIRECTEUR GENERAL PAR INTERIM

MOHAMADOU BAYERO

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

OBJET : DÉCISION D'ATTRIBUTION - DAO 21/18

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Monsieur le Président,

J'accuse bonne réception du procès-verbal des travaux de notre Commission de Passation des Marchés tenus le 02 mai 2018 et j'attribue au soumissionnaire Machines et Outillage Spécialisés (M.O.S) B.P. 6154 Yaoundé, la commande objet de l'appel d'offres international ouvert en procédure d'urgence N°21/18/AOIO/SDCC/CIPM portant sur la fourniture de trois lots de courroies de transmission à la SODECOTON et sur la base des données suivantes :

- * Lot 1 : fourniture d'un lot de courroies crantées de marque LEHMAN à la SODECOTON ;
 - Montant de l'offre TTC : 48 172 175 FCFA ;
- * Lot 2 : fourniture d'un lot de courroies hexagonales de marque LEHMAN à la SODECOTON ;
 - Montant de l'offre TTC : 45 458 699 FCFA ;
- * Lot 3 : fourniture d'un lot de courroies trapézoïdales de marque LEHMAN à la SODECOTON.
 - Montant de l'offre TTC : 41 943 032 FCFA ;
 - Lieu de livraison : Magasin transit SODECOTON à Garoua II ;
 - Délai de livraison : 90 jours à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, mes meilleures salutations.

GAROUA le 25 Mai 2018

Le ADMINISTRATEUR-DIRECTEUR GENERAL

MOHAMADOU BAYERO

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

OBJET : DÉCISION D'ATTRIBUTION - DAO 38/18

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Monsieur le Président,

J'accuse bonne réception du procès-verbal des travaux de notre Commission de Passation des Marchés tenus le 28 mai 2018 et j'attribue au soumissionnaire SPEED-APPRO B.P. 1923 Douala, la commande objet de l'appel d'offres international ouvert en procédure d'urgence N°38/18/AOIO/SDCC/CIPM portant sur la fourniture de six cellules de protection pour transformateur de type moyenne tension (MX) à la SODECOTON et sur la base des données suivantes :

*Objet : Fourniture de six cellules de protection pour transformateur de type moyenne tension (MX) à la SODECOTON:

- Montant de l'offre TTC : 48 112 772 FCFA ;
- Lieu de livraison : Magasin transit SODECOTON à Garoua II ;
- Délai de livraison : 90 jours à compter de la date de notification, de l'ordre de service de commencer les prestations.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma parfaite considération.

GAROUA le 27 Juin 2018

Le DIRECTEUR DES AFFAIRES GENERALES

ISAMBA FRÉDÉRIC

PUBLICITÉ

Service e-JDM JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Personne Morale

Société :

Secteur d'activité :

Représentant

ou

Point Focal

Civilité : ☐ Mme ☐ Mr

Nom :

Prénom :

Fonction :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Personne Physique

Civilité : ☐ Mme ☐ Mr

Nom :

Prénom :

Profession :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Localisation

Pays : Ville :

Adresse (**) : B.P. :

Tél. (*) : Fax :

E-mail (*) :

Site web :

Option d'Abonnement

- | | |
|--------------------------------------|-----------------|
| ☐ Annuel | 49.000 FCFA TTC |
| ☐ Semestriel | 25.000 FCFA TTC |
| ☐ Trimestriel | 15.000 FCFA TTC |
| ☐ Mensuel | 10.000 FCFA TTC |

Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16
Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510
SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691
EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026
CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

Le service est activé dès réception à l'adresse billing@armp.cm, d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse support@armp.cm

(*) séparez les données multiples par les virgules.

(**) quartier, rue, etc....



LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)



Contenu Riche

- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

Cibles Variées

- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

Exploitation Conviviale

- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur
Smartphone/ Tablette / PC

Personnalisable par les Abonnés

- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière



www.armac.com



e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile...
La meilleure information sur les Marchés Publics !

CONTACTS AGENCE

CONTACTS PROJET



✉ 6604 Yaoundé - Cameroun
☎ 222 20 18 03 / 222 20 00 08 / 222 20 00 09
📠 222 20 60 43 / 222 20 33 26
✉ infos@armac.com 🌐 www.armac.com

☎ 222 20 49 17
🌐 Internet : pridesoft.armac.com
✉ Email : pridesoft@armac.com